



HAL
open science

**Mandat d'expertise: “ étude exploratoire en vue de la
Création d'un Fonds de documentation et d'archives de
la sexologie et des recherches sur les sexualités ”
Rapport final du mandat / 7 juin 2021**

Alain Giami

► **To cite this version:**

Alain Giami. Mandat d'expertise: “ étude exploratoire en vue de la Création d'un Fonds de documentation et d'archives de la sexologie et des recherches sur les sexualités ” Rapport final du mandat / 7 juin 2021. [Rapport de recherche] Inserm. 2021. hal-03413440

HAL Id: hal-03413440

<https://hal.science/hal-03413440>

Submitted on 3 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mandat d'expertise : « étude exploratoire en vue de la Création d'un Fonds de documentation et d'archives de la sexologie et des recherches sur les sexualités »

Rapport final du mandat

Remis à la Commission Scientifique du CMCSS

Alain Giami

Directeur de recherche émérite à l'INSERM

Paris – 7 Juin 2021

« L'archive, c'est du savoir et de l'émotion » Bruno Ricard, Directeur des Archives Nationales. *France Culture*. 24 mars 2021, *Le cours de l'histoire*.

« Parler de don d'archives c'est aussi et ainsi être à la frontière entre un objet, son propriétaire (détenteur-donateur) et un donataire qui recevra l'objet. » Grailles, B., Marcilloux, P., Neveu, V., & Sarrazin, V. (Eds.). (2018). *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIX^{ème} - XXI^{ème} siècles. De l'intention à la contrepartie*. . Rennes: PUR.

« La *parrésia* est donc, en deux mots, le courage de la vérité chez celui qui parle et prend le risque de dire, en dépit de tout, toute la vérité qu'il pense, mais c'est aussi le courage de l'interlocuteur qui accepte de recevoir comme vraie la vérité blessante qu'il entend ». Michel Foucault, *Le courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II. Cours au Collège de France, 1984*. Paris, Hautes Études, Gallimard, Seuil, 2009.

Synthèse et propositions de travail

Ce rapport présente les résultats et les recommandations élaborées, au terme d'une enquête minutieuse, en vue de la création d'un centre d'archives et de documentation dans le cadre du Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualités (CMCSS). Le mandat a donné lieu à la réalisation (1) d'une série d'entretiens téléphoniques avec des détenteurs potentiels d'archives dans le champ de la sexologie et des sciences des sexualités (sciences sociales principalement) en France et en Suisse ; (2) une série d'entretiens auprès de personnes travaillant dans le domaine de l'archivisme (archives générales, médicales, sexualité, genre) et militants communautaires (féminismes, LGBT) ; (3) une enquête documentaire sur les centres d'archives existant en Suisse et en France ; (4) la présentation des résultats des différents segments de l'enquête ; (5) les conclusions et recommandations issues de ce travail.

Au regard des attendus de la lettre de mandat, le rapport apporte les réponses qui suivent :

Ce dernier a pour principal objectif d'évaluer l'intérêt et la possibilité de développer un centre d'archives sexologiques au sein du CMCSS, de formuler les questions scientifiques et méthodologiques qui se posent dans le cadre d'un tel projet et d'apporter une aide à la décision que les organes responsables du CMCSS seront appelés à prendre. Le projet se déroulera sur une durée totale de 5 mois de décembre 2020 à avril 2021.

Les questions scientifiques et méthodologiques ont été développées dans les chapitres 5 et 6.

(1) d'identifier le champ potentiel des détenteur-es d'archives et de documentation au sens large ;

62 personnes – sexologues travaillant en France et en Suisse - ont été contactées et une partie d'entre elles ont apporté des informations sur les archives dont ils/elles disposent et leurs intentions à leur égard. La liste de ces personnes, qui permet d'identifier « le champ potentiel de détenteur-es d'archives » ainsi que leurs qualités, figure en annexe 2 de ce rapport. Le document préliminaire à l'établissement du mandat prévoyait une enquête auprès de 10 personnes.

(2) d'évaluer le volume et le type d'archives en leur possession ;

Ceci a été fait pour un petit nombre de personnes qui ont effectivement amassé un fonds d'archives et de documentation au cours de leur parcours professionnel en sexologie. Cependant, dans la mesure où l'enquête a été réalisée par téléphone et que la majorité des personnes interrogées n'ont pas établi de décompte précis de leurs archives, lorsqu'elles en ont, il a été difficile d'atteindre le niveau de précision attendu (annexe 3) ;

(3) de distinguer les fonds d'archives professionnelles d'une part, et d'autre part, ainsi que toute autre forme de documentation sexologique qu'ils souhaiteraient léguer au centre d'archives du CMCSS (ou à d'autres institutions) ;

Ceci a été fait : lorsque la personne disposait d'archives, on a tenté d'atteindre le meilleur degré de précision possible sur les différents segments de leur fonds. (annexe 3) ;

(4) d'estimer, en première approximation, le métrage linéaire qui serait nécessaire pour héberger ces archives ;

Ceci n'a été fait qu'auprès du très petit nombre de personnes qui ont constitué un fonds d'archives plus ou moins raisonné. Mais il faut tenir compte du fait que la majeure partie des participants n'ont pas établi de catalogage de leurs fonds et du fait que la majorité de ceux - celles qui ont des archives ne les ont pas entreposées à domicile, de telles estimations s'avèrent difficiles à établir, en l'état actuel.

(5) d'évaluer les intentions de ces détenteurs et détentrices concernant le destin de leurs archives, lorsque le moment sera venu pour eux/elles de s'en séparer, à l'aide d'une enquête de type « histoire orale » qui sera menée auprès d'un échantillon de cette population.

Les intentions des personnes contactées ont été explorées et identifiées. L'enquête histoire orale n'a pas pu être menée, mais des jalons d'une telle histoire ont été posés en vue de sa réalisation dans le futur. Ces éléments sont développés dans le manuscrit qui a été soumis pour publication à la revue Glad !. Les intentions et attitudes des personnes interrogées confirment les données de la littérature archivistique selon lesquelles envisager de se séparer de ses archives est une opération difficile au plan émotionnel et symbolique qu'il convient d'accompagner avec précaution.

(6) dresser une cartographe des centres d'archives existants et une typologie de leur mode de fonctionnement et notamment leur statut légal et académique, ainsi que leurs liens avec les organisations professionnelles et des associations communautaires LGBTIQ.

Cet aspect du mandat a fait l'objet d'une enquête auprès de 28 personnes, acteurs/ actrices du monde des archives sexologiques, communautaires et nationales, ainsi que d'une enquête par Internet. Les résultats sont présentés entre les pages 29 et 42 et dans l'annexe 1 du rapport.

Dans son courrier du 7 mai 2021, le Directeur scientifique du CMCSS a recommandé la suppression du chapitre consacré à l'analyse de la relation établie entre les mandats et le mandataire (analyse institutionnelle : illusion groupale et rupture). Cette partie a été supprimée du rapport final. Elle reste à la disposition de ceux / celles qui souhaiteraient en prendre connaissance. Par contre l'autoethnographie qui utilise la posture du chercheur comme un élément d'analyse et d'élucidation a été conservée. Cette partie est tout à fait fondée au plan méthodologique et étayée sur les théories contemporaines en matière d'approches qualitatives.

L'ensemble des propositions du mandat a ainsi été honoré, à l'exception de l'enquête au domicile / lieu de travail des participants. Ceci a été compensé par le contact avec 62 personnes au lieu des 10 personnes prévues initialement.

Les informations ont été recueillies entre le 1^o septembre 2020 et fin mars 2021 dans un contexte sanitaire qui en a rendu difficile réalisation. L'enquête prévue initialement au domicile des participants (n=10) a été réalisée auprès de quatre-vingt-dix personnes de façon moins approfondie que prévu comprenant soixante-deux (62) détenteurs potentiels d'archives et vingt-huit (28) acteurs du monde archivistique (institutions, associations, centres communautaires).

Les résultats de ce travail aboutissent à la recommandation principale selon laquelle la mise en œuvre d'un centre d'archives en sexologie et sciences des sexualités semble prématurée par rapport à un certain nombre de points liés d'une part aux dispositions des sexologues interrogés et d'autre part aux informations disponibles sur le dispositif actuellement mis en place par le CMCSS.

Raisons liées aux détenteurs d'archives : les sexologues

- Faiblesse de la culture archivistique parmi le groupe professionnel des sexologues et incertitude sur l'existence d'archives chez la majorité des participants (en dehors de quelques cas) ;
- Fort investissement émotionnel et biographique chez les personnes ayant constitué des fonds d'archives significatifs nécessitant l'établissement d'une médiation, d'un accompagnement suivi, et de la garantie concernant la sécurité, la pérennité, et l'utilisation de leurs archives ;
- Absence de réponse à l'enquête de la quasi-totalité responsables d'associations professionnelles de sexologues exerçant en Suisse qui ont été contactées ;

Raisons liées au dispositif du Centre Maurice Chalumeau

- Absence de données précises sur le dispositif d'archives et de documentation existant déjà au CMCSS et l'état de ses propres archives et collections (rapport d'expertise interne non communiqué par la direction) ; les informations disponibles sur l'état des archives du Fonds Chalumeau remontent à 2015 ;
- Des informations confidentielles communiquées au début du mandat ont fait état de la disparition d'une importante collection genevoise (en cours de reconstitution).
- Interrogations sur le décalage entre les orientations théoriques et politiques actuelles du CMCSS à l'égard de la sexologie des années 1970, et notamment l'école Genevoise, et les sexologues donateurs potentiels d'archives ayant œuvré durant la quasi-totalité de leur carrière dans ce contexte politique et épistémique ;
- Absence d'informations sur les contreparties à apporter aux « dons » d'archives ;
- Nécessité de mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé afin d'établir un climat de confiance nécessaire entre les futurs donateurs, les responsables du centre, et l'institution ;

Le rapport a cependant mis en évidence des points positifs :

- Acquisition récente par le CMCSS de collections bibliographiques dans le champ de l'érotique et de la pornographie, de l'histoire des idées ;
- Présence d'une forte volonté institutionnelle et d'une gouvernance soutenue par des moyens financiers significatifs ;

- Forte présence d'équipes de recherche (UNIGE) reconnues qui devraient être invitées à s'impliquer davantage dans ce projet pour en assurer la direction scientifique ;
- Image très positive de l'UNIGE dans le paysage académique européen.

Deux conceptions différentes de la construction d'un centre d'archive ont émergé au terme de ce travail : d'une part une méthode fondée sur « la transversalité, la rapidité et la rigueur » défendue par la direction du CMCSS et considérant l'acquisition de matériaux d'archives comme préalable, ou au moins parallèle, à la construction d'un centre d'archives, et d'autre part, une conception, défendue par le mandataire sur la base des résultats de son enquête et de l'analyse de la littérature, qui considère la construction conceptuelle et administrative d'un centre documentaire / bibliothèque, d'un centre de recueil, de dépôt et de valorisation des archives de ce groupe professionnel ainsi que la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des donateurs, comme le préalable à l'acquisition de matériaux.

Perspectives de travail

De façon générale, il est nécessaire de poursuivre le travail de sensibilisation initié avec ce mandat afin de préparer la communauté des sexologues au don de ses archives ;

- **Organiser une rencontre informelle avec les personnes intéressées et concernées par le destin de leurs archives lors des prochaines Journées Francophones de Sexologie et Santé Sexuelle (JF3S) à Nantes entre les 1 et 3 juillet 2021 ;**
- **Construire un numéro thématique d'une revue sur les thèmes des archives sexualité / genre / sciences des sexualités / archives communautaires en partenariat avec des acteurs impliqués.**

Ces différentes propositions pourront très certainement favoriser la création d'un centre d'archives dans un avenir proche, à condition que le travail de conception / conceptualisation du champ épistémique, des modalités organisationnelles et des partenariats, et de l'accompagnement des donateurs potentiels soient clarifiés.

Sommaire

Synthèse et propositions de travail	2
1 : Rappel des objectifs du projet	7
2 : Définitions de travail : Mandat, Archives et travail de l'archive	7
Mandat	7
Archives publiques / archives privées	8
Archive, Archivation et Archivalisation.....	9
Intérêt, possibilité et faisabilité.....	10
3 : Contexte actuel en matière d'archives sexologiques et en sciences des sexualités en France et en Suisse	11
État de la question.....	11
4 : Autoethnographie d'un mandat	12
Chronologie de la relation de travail	12
Le mandataire comme donateur potentiel	17
5. Le périmètre scientifique de la sexologie et des sciences des sexualités	19
6 : Cartographie des centres d'archives sexologiques et de genre, scientifiques et militants	25
7 : Enquête auprès des donateurs d'archive potentiels.....	39
8. Commentaires et discussion	44
Questions sur le périmètre scientifique	47
Ma responsabilité éthique.....	49
9 : Perspectives de travail : en vue de la création d'un centre d'archives de la sexologie francophone	49
10 : Considérations finales	51
Bibliographie	52
Annexe 1 : Informateurs / Archivistes / Militants (n = 28)	55
Annexe 2 : Personnes interrogées : donateurs potentiels (n=62)	57
Annexe 3 : Éléments de réponse / Collection – Archives	62
Annexe 4 : Constituer des archives en sexologie francophone :	74

1 : Rappel des objectifs du projet

(Résumé) Le présent projet d'expertise répond à une demande du Fonds Universitaire Maurice Chalumeau (FUMC) devenu depuis le Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualité (CMCSS). « Il a pour principal objectif d'évaluer l'intérêt et la possibilité de développer un centre d'archives sexologiques au sein du CMCSS, **de formuler les questions scientifiques et méthodologiques qui se posent dans le cadre d'un tel projet et d'apporter une aide à la décision que les organes responsables du CMCSS seront appelés à prendre.** Le projet se déroulera sur une durée totale de 5 mois de décembre 2020 à Avril 2021.

Il s'agit (1) *d'identifier le champ potentiel* des détenteurs d'archives et de documentation au sens large ; (2) le volume et le type d'archives en leur possession ; (3) distinguer les fonds d'archives professionnelles d'une part, d'autre part, les bibliothèques personnelles ou de travail réunies par ces acteurs tout au long de leur carrière et tout autre forme de documentation sexologique et qu'ils souhaiteraient léguer au FUMC (ou à d'autres institutions) ; (4) d'estimer, en première approximation, le métrage linéaire qui serait nécessaire pour héberger ces archives ; (5) *d'évaluer les intentions de ces détenteurs concernant le destin de leurs archives*, lorsque le moment sera venu pour eux/elles de s'en séparer, à l'aide d'une enquête de type « histoire orale » qui sera menée auprès d'un échantillon de cette population. (6) Le projet vise, par ailleurs, à dresser une *cartographie* des centres d'archives existant et une typologie de leur mode de fonctionnement et notamment de leur statut légal et académique, et de leurs liens avec les organisations professionnelles (dans le cas des sexologues et des chercheurs) et des associations communautaires LGBTIQ qui sont aussi confrontées, pour leur part, à la nécessité historique de maintenir la mémoire de leurs mouvements et communautés. A ce stade, le projet est limité au monde francophone (France et Suisse) ».

La note de synthèse située en tête de ce rapport indique la façon dont le travail réalisé au cours du mandat a répondu aux demandes de la direction.

2 : Définitions de travail : Mandat, Archives et travail de l'archive

Mandat

Le « mandat » prévoyait une étude « d'intérêt et de possibilité » en vue de la création d'un centre d'archives. La demande du Centre a été reformulée comme une étude de « faisabilité » en vue de la création d'un centre d'archives au CCMS. Dans cette perspective, la forme « mandat » définit très précisément les rôles et les tâches des différents partenaires :

Le **mandat** est un contrat ou acte écrit par lequel une personne, physique ou morale, agissant comme le **mandant**, donne à une autre, désignée par le terme de **mandataire**, le pouvoir de la représenter pour accomplir un(des) actes. Il s'agit donc d'une forme de délégation de pouvoir.

La principale caractéristique du contrat de mandat est que **le mandataire doit exercer sa mission en toute indépendance**. Il existe un certain risque de requalification du contrat de mandat en [contrat de travail](#) dès lors qu'il existe un [lien de subordination](#). La rédaction du contrat doit à ce titre être claire et précise eu égard à la portée de la maxime juridique : *interpretatio cessat in claris*.

La responsabilité du mandataire peut être engagée, en raison de ses fautes mais il faut distinguer selon que sa mission est constitutive d'une [obligation de moyens](#) ou une [obligation de résultat](#).

En d'autres termes, le cadre du mandat qui exclut tout lien de subordination, garantit l'indépendance du mandataire et, si celui-ci est astreint à une obligation de moyens, l'obligation de résultats s'en trouve exclue.

Archives publiques / archives privées

L'[article L211-1](#) du Code du patrimoine français définit les archives comme : (...) « l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ». L'[article L211-2](#) stipule que « la conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche ». Par ailleurs, le code du patrimoine distingue les archives publiques et les archives privées. Si la définition présentée ci-dessus s'applique aux archives publiques, la définition du champ des archives privées s'avère plus difficile à établir et à appliquer :

Les archives produites ou reçues par des personnes physiques ou morales de droit privé sont a priori privées : correspondances familiales, notes ou papiers rassemblés dans le cadre de recherches à des fins personnelles et sans lien avec un mandat ou une mission publique. Si toutes les archives privées émanent de producteurs privés, tous les producteurs privés ne produisent donc pas que des

archives privées : c'est le cas des hommes politiques, ou encore des chercheurs du secteur public, qui peuvent produire simultanément des dossiers publics et privés selon le cadre dans lequel ils agissent - mandat public ou activité privée/politique/personnelle...). L'identification de la nature du producteur et de ses activités constitue donc le point de départ de toute qualification d'archives publiques ou privées. (France Archives : portail national des archives).

Les 4 missions des archives permettent d'assurer les droits, de servir de preuve juridique et sont un témoignage historique et culturel d'un territoire.

- 1° mission : la collecte. Elle correspond au travail de tri et de sélection des documents dans les services producteurs d'archives.
- 2° mission : le classement. Cette mission regroupe les opérations de tri, d'élimination, de classement intellectuel et physique et de cotation des dossiers pour identifier les contenus.
- 3° mission : la conservation. C'est l'ensemble des mesures mises en place pour protéger les documents : locaux adaptés, dépoussiérage, conditionnements, restauration et numérisation des fonds.
- 4° mission : la communication. Elle touche au domaine de la valorisation. Une fois classées et conservées, les archives sont mises à la disposition du public et des administrations. La communication touche aussi au domaine de la valorisation grâce à des actions éducatives, l'élaboration d'expositions, d'animations et de diffusion par internet (<https://www.pau.fr/article/les-archives-communautaires-questce-que-cest/>)

On observe ainsi une première difficulté à établir le périmètre et la qualification d'un fonds d'archives en distinguant les *archives publiques* et les *archives privées*. Cette difficulté est renforcée dans le cas du groupe professionnel des sexologues (Giami & de Colomby, 2001) dont la composition est hybride, comprenant des praticiens en activité libérale (privée), des enseignants, des praticiens hospitaliers, et des chercheurs dans établissements publics pour lesquels la distinction entre activité privée et publique s'avère extrêmement difficile selon les différents acteurs du système archivistique qui ont été rencontrés. A cela s'ajoute la difficulté d'exporter à l'étranger (hors de France) des fonds d'archives et notamment ceux des fonctionnaires qui demeurent assujettis à la réglementation du Code du Patrimoine (article L212.1) sous la désignation de « Trésor ».

Archive, Archivation et Archivalisation

Le travail d'archive est défini par Derrida, et d'autres qui ont renouvelé les problématisations de la question des archives en développant la notion d'*archivation* qui, inclut une phase créatrice préalable, qui consigne, inscrit une trace dans quelque lieu, quelque espace extérieur (Derrida, 1995). Cette notion a été ensuite complétée par la

notion d'*archivalisation*, un néologisme qui signifie le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait qu'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé (Ketelaar, 1999). Chez ces deux auteurs, on retrouve la notion d'un processus de création et de fabrication des archives qui constitue un processus de passage d'un univers privé et subjectif à un univers public qui obéit à un certain nombre de règles éthiques et juridiques.

Le processus d'*archivation* concerne en premier lieu (1) les détenteurs, producteurs de leurs archives, des archives de leur vie professionnelle et personnelle qui sont souvent entrelacées dans le cas de professionnels œuvrant dans le champ culturel, médical ou scientifique. Il y a d'une part tout le travail réparti sur des années, voire même des décennies, qui a consisté à collecter et conserver des matériaux tels que des bibliothèques, des objets ou des documents de travail. (2) Il concerne également le travail de collection, production, gestion, conservation, exploitation etc... qui est réalisé par l'institution qui prend la charge de ces matériaux qui peuvent être recueillis par voie de collecte active ou de collecte passive. On se trouve loin de l'idée selon laquelle des archives ne seraient que le produit d'un « dépôt » ou d'un « legs » simplement emmagasiné. C'est en ce sens que l'on peut considérer que le travail qui a été développé dans le présent mandat peut constituer une étape fondatrice dans la constitution d'un Centre d'archives au CMCSS, dans la mesure où il constitue une première étape de sensibilisation, de prise de conscience que les matériaux existant – ou pas – sont des « archives ». Conscience dont on a fait le constat qu'elle n'est pas très développée dans le groupe professionnel des sexologues.

Intérêt, possibilité et faisabilité

Les objectifs assignés au mandat formulés initialement en termes d'intérêt et de possibilité, ont été retraduits à l'aide de la notion de *faisabilité* (terme aussi employé par la direction du CMCSS) qui inclut, dans ce travail, trois dimensions :

- Une définition théorique du périmètre scientifique visé par un tel centre, c'est-à-dire la présence d'un projet scientifique qui sous-tend le projet d'archivage ;
- L'organisation du dispositif d'un tel centre, c'est-à-dire le travail d'archivage spécifique fondé sur le projet scientifique et sur la gouvernance administrative de l'institution ;

- Une estimation préalable des matériaux disponibles basée sur une première description et l'analyse des motivations et dispositions de leurs détenteurs.

3 : Contexte actuel en matière d'archives sexologiques et en sciences des sexualités en France et en Suisse

État de la question

La majorité des publications sur la question des archives relatives à la sexualité ont surtout porté sur les archives et les collections personnelles (donc des archives privées) de personnages emblématiques des communautés LGBTQI (Barriault, 2009; Dean, Ruszczycky, & Squires, 2014; Mercer, 2014; Weeks, 2007). Ces archives comportent des documents produits dans le cadre du militantisme communautaire et des documents personnels pouvant comporter des documents pornographiques. Jeffrey Weeks (2007) a bien mis en évidence comment la vie personnelle constituait une dimension centrale des dimensions sociale, culturelle et politique de l'histoire de la sexualité. Dans une autre perspective, on trouve la présence de travaux sur les archives féministes du 20^{ème} siècle (Bard, Metz, & Neveu, 2006) qui comportent une forme dimension militante en considérant les matériaux d'archives comme nécessaires à l'accession à la visibilité sociale et politique des femmes et des mouvements féministes. Dans cette perspective, le constat de l'invisibilité des lesbiennes dans la galaxie LGBT a conduit certaines des militantes lesbiennes (à Paris et à Genève) à revendiquer la création de centres documentaires et de centres d'archives communautaires spécifiques pour sauver et promouvoir la mémoire de cette communauté (Astier Chodolenko, Matras, & Topini, 2019). D'autres travaux plus récents ont abordé directement la question des contenus sexuels explicites relevant de ce qu'il est convenu de désigner comme *pornographie* (Dean et al., 2014; Reay, 2018; Sigel, 2020) en mettant en avant le côté secret, intime, voire même dissimulé de ces documents qui peuvent rester pendant des décennies enfouies dans des lieux secrets et qui, une fois exhumés, restent encore pendant des années interdits à l'accès des lecteurs. Dans l'annexe de leur ouvrage *Porn Archives*, Dean, Ruszczycky, et Squires ont présenté une liste, certainement non exhaustive, des principaux centres d'archives en y incluant les centres d'archives sexologiques aussi bien que les centres recueillant les archives personnelles et les collections érotiques des membres des communautés gays. Ceci met bien en évidence la difficulté et l'importance épistémologique et politique à distinguer les différents registres –

personnels, politiques, pornographiques - pour de possibles archives en sciences des sexualités.

Il n'existe pas à notre connaissance de centre d'archives francophones en sexologie et « sciences des sexualités » dans le périmètre francophone. Les archives de certains des acteurs prédominants sont soit conservées par leurs héritiers, soit déposées dans des locaux universitaires ou hospitaliers. Il n'y a pas pour l'instant de dépôt spécifique dans des archives départementales ou nationales. Cette situation est en contraste avec celle qui existe actuellement aux États-Unis avec l'existence du Kinsey Institute et de son important centre d'archives et le *Human Sexuality Resources* de Cornell University. Les archives de l'*Institute for Advanced Study of Human Sexuality* de San Francisco, sont actuellement en cours de reconstruction et de réorganisation par l'héritière de son fondateur. En dehors du champ de la sexologie et des sciences des sexualités *lato sensu*, il existe depuis de nombreuses années des centres d'archives féministes (Archives du féminisme à Angers) et des centres LGBT (Mémoire des sexualités à Marseille), fonds Chomarat à la Bibliothèque publique de Lyon et le centre IHLIA – Amsterdam, « Archives Contestataires » à Genève . Créé en 1985, la Gay, Lesbian, Bisexual, Transgender (GLBT) Historical Society est désormais reconnue internationalement comme un centre leader dans le champ de l'histoire publique des communautés LGBTQ. Lors de sa session du 4 février 2021, la Mairie de Paris a voté le principe de la création d'un Centre d'archives communautaires LGBT.

De nombreux colloques, séminaires et publications ont été organisés au cours de ces dernières années. La réflexion sur le destin de mes propres archives professionnelles et personnelles réunies au cours des 50 dernières années m'a conduit à entamer cette réflexion et la recherche en vue de la création d'un centre d'archives, dans une perspective auto-ethnographique ¹.

4 : Autoethnographie d'un mandat

Chronologie de la relation de travail

¹ Une partie de mes archives a été déposée dans l'urgence au *Human Sexuality Resource* (Cornell University) <https://rnc.library.cornell.edu/EAD/htmldocs/RMM07833.html>

Ma préoccupation à l'égard de la question des archives a commencé à se poser au moment où j'ai dû envisager de quitter le vaste bureau que j'occupais depuis une vingtaine d'années dans lequel j'avais entreposé tout un ensemble de documents rassemblés au cours de ma carrière, à l'Hôpital de Bicêtre. En plus de ce vaste bureau, je disposais de placards dans un couloir, ainsi que de rayons de bibliothèque dans deux autres bureaux et enfin de quelques étagères dans le bureau de ma secrétaire dans lesquelles étaient entreposées les copies de mes publications, les documents administratifs de mes missions et de la gestion de mes activités au sein de l'INSERM.

Une de mes collègues – qui ne conservait pas grand-chose de son activité avait déjà déposé ses propres archives aux Archives de l'INSERM, ce qui avait demandé un volume de travail important pendant quelques semaines de la part de sa secrétaire. En effet, la secrétaire avait dû classer, organiser et « nettoyer » les documents d'archives avant de les faire parvenir au service des Archives. Cette pratique tranchait avec ce que j'avais rencontré au moment où j'ai dû déposer à la BDIC (« la contemporaine ») les archives de Boris Fraenkel que j'avais pu sauver de la destruction. Pour cette institution, il fallait déposer les matériaux tels quels, en conservant la poussière et le rangement opéré par le propriétaire des archives.

Human Sexuality Resources de l'Université Cornell (état de New-York)

C'est alors qu'apparut la possibilité de déposer mes documents au *Human Sexuality Resources* de l'Université Cornell (état de New-York), grâce à un contact avec une amie qui travaillait dans cette université depuis quelques années et qui connaissait l'un des bibliothécaires – français - spécialisé dans le 18^{ème} siècle mais intéressé à ouvrir les archives de Cornell à des documents d'origine française. Ce bibliothécaire / archiviste servit d'intermédiaire avec les responsables de la *Division of Rare Books and Manuscript Collections / Cornell University Library*. En février 2016, je fus invité pour rencontrer les responsables de la bibliothèque et des *Human Sexuality Resources* et à y donner deux conférences, dont l'une dans le cadre de la bibliothèque afin de présenter des éléments de ma collection. J'ai pu ainsi visiter la bibliothèque et accéder notamment à une visite des conditions de conservation. Il s'agissait d'une sorte de coffre-fort solidement sécurisé, climatisé et maintenu à température constante, dans lequel, les différentes collections étaient soigneusement rangées et cataloguées. On ne pouvait accéder à ces éléments que

sur autorisation spéciale. Les documents étaient livrés dans une petite salle, où l'usage d'un stylo à encre était strictement prohibé mais où l'on pouvait photographier les documents consultés. Très fortement impressionné par cette visite et les contacts avec les responsables, je décidai donc de confier une grande partie de ma collection. Le *memorandum of understanding* fut donc signé le 29 Juin 2016. Quatre vingt dix kilos de matériel furent donc mis en boîte avec l'aide de mes étudiants et de ma secrétaire et le tout fut emporté par une société de transport international le 7 Juillet 2016. Quelques semaines plus tard, ce matériel prit le nom de : « *Alain Giami Collection on sexual practices and attitudes and their health outcomes, circa 1980-2016. Collection Number: 7833* » et devint accessible sur Internet à l'adresse suivante :

<https://rnc.library.cornell.edu/EAD/htmldocs/RMM07833.html>.

Le reste de mon matériel – dont j'avais encore besoin pour mon activité scientifique fut ensuite déménagé dans mon nouveau bureau à l'Hôpital Paul Brousse de Villejuif où j'ai terminé ma carrière de directeur de recherche à l'INSERM, le 1^{er} septembre 2018. Il comprend environ une quinzaine de mètres linéaires d'archives et environ 2000 ouvrages spécialisés en « sexologie et sciences des sexualités.

Grand Établissement Documentaire (Campus Condorcet)

Entretemps, je suis entré en contact les responsables du Grand Établissement Documentaire (Campus Condorcet) et un accord provisoire a été établi pour le transfert (don) de ma bibliothèque de recherche en sexualités et genre (environ 2000 ouvrages) après l'ouverture du GED. Par ailleurs, le GED n'accueillerait pas mes archives de travail à proprement parler (17 Juillet 2019).

Fonds Universitaire Maurice Chalumeau (6 juillet 2020)

En 2012, j'avais contacté le Fond Chalumeau en vue du dépôt de mes archives professionnelles. A ce moment, son directeur (le Professeur Ansermet) me fit savoir que le Fonds n'était pas équipé pour recevoir et exploiter des fonds d'archives². De façon inattendue, et probablement suite à mes échanges avec le directeur de l'époque, je reçus un message de la direction du Fonds en vue de l'acquisition de ma bibliothèque de travail.

² Pour information : Mélanie Pétrémont était l'assistante du Fonds Maurice Chalumeau en

Cher professeur Giami,

Il y quelques années, vous aviez proposé de léguer vos archives au Fonds universitaire Maurice Chalumeau. Nous vous contactons ce jour pour vous demander si vous souhaitez toujours le faire.

En vue de son 50^{ème} anniversaire, le Fonds Maurice Chalumeau mène actuellement une restructuration interne conséquente, notamment dans le but de valoriser ses activités passées et futures en visibilisant la richesse et la variété des recherches et des carrières qu'il a soutenues et engagées. Dans ce cadre, nous avons mis sur pied un nouveau site internet mis en ligne le 6 juin dernier que nous nous réjouissons de partager avec vous www.unige.ch/fumc .

Tout récemment, une équipe administrative a été mise en place et travaille à ce qu'une nouvelle histoire du Fonds Maurice Chalumeau soit écrite. Sa Commission scientifique ainsi que son Directeur exécutif révisent sa gouvernance, les règles d'attribution de financements et envisage de nouvelles activités. C'est dans ce contexte que nous vous contactons, car nous souhaitons revenir sur la valorisation de nos collections et archives dans lequel nous pourrions prévoir de nouvelles acquisitions.

En vous remerciant d'avance pour votre réponse, nous vous adressons nos meilleurs messages.

Mélanie Pétrémont, pour le Fonds Maurice Chalumeau

Ce message a toute son importance. Il exprime à la fois la continuité de la gestion du Fonds/Centre Chalumeau en même temps que la volonté de rupture avec l'histoire et la gestion (la « gouvernance ³») du centre.

Un premier entretien eut lieu à la demande des responsables du Fonds Maurice Chalumeau en vue d'une proposition d'acquisition de ma collection documentaire (bibliothèque). La discussion évolua très rapidement vers la question des archives et vers la construction d'un partenariat entre le FUMC et moi-même en vue d'étudier les conditions de faisabilité de la création d'un centre d'archives sexologiques francophones. Centre n'existant pas au moment de nos premiers entretiens.

³ La notion de « gouvernance » apparaît assez complexe de par son histoire et de par les contextes très différents dans lesquels elle est appliquée. Elle reste l'objet de controverses savantes et politiques en pouvant refléter soit, d'une part, la mise en place de processus de partenariat démocratiques, soit, d'autre part, l'abandon des formes de régulation, la mise à nu des rapports de force et de pouvoir et l'attribution de finalités de rentabilité mesurable à l'aide d'indicateurs spécifiques. La présence marquée de ce terme dans les propos et les textes des responsables du CMCSS mériterait une analyse spécifique. Le recours soutenu à ce terme s'inscrit dans le contexte des modifications des relations entre les universitaires et les chercheurs, et les administrateurs des institutions universitaires marquées par une prise de pouvoir de ceux-ci et l'établissement de nouvelles normes de rentabilité de l'activité académique (Catchside, 2011).

Note de l'entretien téléphonique avec le professeur Alain Giami, Mélanie Pétrémont et Ferdinando Miranda, 6 juillet 2020.

Alain Giami avait proposé de léguer ses archives au Fonds Universitaire Maurice Chalumeau (FUMC) en 2012. A l'heure actuelle, environ 50 mètres de documents d'archives ont été déposées à la [Human Sexuality Collection](https://rnc.library.cornell.edu/EAD/htmldocs/RMM07833.html) de Cornell University et cataloguées dans cette institution (<https://rnc.library.cornell.edu/EAD/htmldocs/RMM07833.html>). Il reste environ 20 mètres linéaires de documents d'archives (cf. annexe 1). Le legs au FUMC concernerait avant tout les documents d'archives actuels, avec possibilité de faire l'acquisition post mortem de la partie personnelle de ces archives. Une proposition concernant les ouvrages a déjà été faite au Centre Condorcet à Aubervilliers : elle est renégociable. Nous avons également évoqué la possibilité de revenir sur un legs du fonds d'ouvrages, mais cette possibilité est indépendante des archives.

Conditions du legs :

- prise en charge du transport
- mise en accès rapide du catalogue, ainsi que sa mise à disposition aux chercheur.x.e.s
- accès sans conditions au catalogue après le legs (les frais de transports de Alain Giami ne seraient pas pris en charge par le FUMC, à moins qu'il ne soit invité dans le cadre d'un projet spécifique soutenu par le fonds)
- Achat de matériel pornographique (cassettes VHS et revues-magazines) soit environ 3 mètres linéaires, car elles ont une valeur marchande, à considérer indépendamment du legs.

Possibilités et propositions discutées :

- que le FUMC engage une politique de création d'un centre européen d'archives des sciences des sexualités, qui rassemblerait les documents de sexologues importants, actuellement non catalogués (par exemple : Willy Pasini, Georges Abraham et/ou autres sexologues en France et ailleurs). Un tel centre est inexistant à l'heure actuelle et permettrait d'organiser des événements, comme des expositions, pour valoriser ces archives.
- création d'un partenariat avec Alain Giami, pour accompagner la création de ce centre d'archives, mandat de conception du projet et « recrutement » des potentielles archives qui intégreraient le centre. Ce partenariat pourrait inclure la recherche de financements externes (préparation d'un argumentaire, dossier, évaluations, etc..). Une rémunération serait à envisager en fonction de l'étendue du partenariat et des responsabilités qui lui seraient confiées.
- que ce centre d'archives soit inscrit dans le nouveau Centre interdisciplinaire, et donc conforme aux visées de l'Université de Genève
- Un tel projet nécessite d'être pensé, budgété et présenté à la commission scientifique du FUMC.

Par ailleurs, Alain Giami pourrait accompagner la démarche nécessaire d'autres formes de subvention d'un projet d'une telle envergure.

Décisions et prochaines étapes :

- Partager le présent document avec Alain Giami

-Agender un nouveau rdv après le 10 août avec Juan Rigoli et Ferdinando Miranda pour discussion approfondie sur les possibilités et modalités de mise en place du projet d'acquisition.

Cette première discussion qui envisage déjà le transfert de mes archives au Centre, aboutit après de nombreux échanges avec les nouveaux responsables du CMCSS à l'établissement d'un mandat avec Alain Giami :

Le présent projet d'expertise répond à une demande du Fonds Universitaire Maurice Chalumeau (FUMC) et vise à explorer la possibilité de créer et de développer un *Centre de documentation et d'archives de la sexologie et des recherches sur la sexualité (sex research)*. Il vise à évaluer l'intérêt et la possibilité de développer un centre d'archives sexologiques au sein du CMCSS, **de formuler les questions scientifiques et méthodologiques qui se posent dans le cadre d'un tel projet et d'apporter une aide à la décision que les organes responsables du CMCSS seront appelés à prendre**. Le projet se déroulera sur une durée totale de 5 mois de décembre 2020 à Avril 2021.

Il s'agit (1) *d'identifier le champ potentiel* des détenteurs d'archives et de documentation au sens large ; (2) le volume et le type d'archives en leur possession ; (3) distinguer les fonds d'archives professionnelles d'une part, d'autre part, les bibliothèques personnelles ou de travail réunies par ces acteurs tout au long de leur carrière et tout autre forme de documentation sexologique et qu'ils souhaiteraient léguer au FUMC (ou à d'autres institutions) ; (4) d'estimer, en première approximation, le métrage linéaire qui serait nécessaire pour héberger ces archives ; (5) *d'évaluer les intentions de ces détenteurs concernant le destin de leurs archives*, lorsque le moment sera venu pour eux/elles de s'en séparer, à l'aide d'une enquête de type « histoire orale » qui sera menée auprès d'un échantillon de cette population. (6) Le projet vise, par ailleurs, à dresser une *cartographie* des centres d'archives existant et une typologie de leur mode de fonctionnement et notamment de leur statut légal et académique, et de leurs liens avec les organisations professionnelles (dans le cas des sexologues et des chercheurs) et des associations communautaires LGBTIQ qui sont aussi confrontées, pour leur part, à la nécessité historique de maintenir la mémoire de leurs mouvements et communautés. A ce stade, le projet est limité au monde francophone (France et Suisse) ». (lettre de mandat : 9 Novembre 2020).

Le mandataire comme donateur potentiel

Le récit de tout le processus mis en place en vue du dépôt de mes archives dans un centre pouvant les accueillir permet, dans le cadre d'une démarche *autoethnographique* de formuler et mieux comprendre les questions qui ont été abordées dans l'enquête auprès des donateurs potentiels. Ma propre histoire fonctionne ainsi comme grille de lecture des matériaux recueillis auprès des donateurs potentiels d'archives ainsi que des acteurs de l'archivistique dans ce domaine. En d'autres termes, la réalisation du mandat, les questions qui y sont traitées, les obstacles, difficultés et malentendus rencontrés entre les mandants

(Université de Genève) et le mandataire fonctionnent de façon métaphorique comme un scénario de négociation de dépôt d'archives, du dépôt de mes propres archives dans un hypothétique centre d'archives au CMCSS.

Je cherche à léguer mes archives de travail accumulées pendant la quarantaine d'années au cours de laquelle ma carrière s'est déroulée, à une institution pouvant les recueillir, les transporter, les emmagasiner, les identifier, les cataloguer, les conserver en toute sécurité et les mettre à disposition des chercheurs qui pourront être intéressés par ce matériel de recherche. Une première partie de ce matériel a déjà été léguée à une institution académique américaine qui a accepté d'en recueillir 90 kilos. Pourquoi ce choix ? Il y avait urgence à déménager ces documents et les stocker quelque part. L'opportunité d'un lieu approprié au plan thématique, offrant des garanties de sécurité, jouissant d'une image relativement prestigieuse et faisant une place à mes documents dans un environnement contenant déjà des archives prestigieuses est apparue comme une solution miracle.

Ainsi le donateur potentiel Alain Giami au CMCSS pose les questions suivantes concernant le destin de ses propres archives :

- Que suis-je en droit d'exiger/ d'attendre – en termes de sécurité, de contrôle - de la part du Centre qui accepterait de recueillir mes archives de travail :
- Prise en charge des frais de transfert depuis le lieu d'entrepôt vers le lieu de destination ;
- Garantie de la sécurité du stockage : incendies, inondations, vol, destruction, perte ;
- Organisation du contenu : catalogage descriptif et publication du catalogue établi comprenant les caractéristiques de la collection ;
- Quel accès aurais-je à mes archives ? ;
- Visibilité et promotion des contenus et de ma personne ;
- Accessibilité de la collection aux chercheurs avec consultation sur place ou ailleurs, réalisation d'ouvrages documentaires, exposition ou cycle de conférences et séminaires. Possibilité de restriction de l'accès à la collection en cas de risque pour la collection elle-même ou pour moi-même si je suis toujours en vie.

La démarche autoethnographique m'a amené à utiliser ces questions dans la construction du « mandat » mettant en perspective, mes questions et le destin de mes archives, les attentes et exigences des responsables du Centre Maurice Chalumeau, potentiels destinataires de mes archives et les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions et m'ont accordé leur confiance. Ma position est donc triple : je suis à la fois un donateur potentiel de mes propres archives, un intermédiaire entre les donateurs potentiels et le

CMCSS et l'auteur d'un travail d'évaluation de la faisabilité d'un tel centre. Position difficile à tenir mais dont l'élucidation s'est avérée nécessaire pour mener ce travail, mais qui rejoint les constats élaborés par Laetitia Pihel, dans l'avant-propos d'un ouvrage important sur les dons d'archives des chercheurs et des universitaires : « Parler de don d'archives c'est aussi et ainsi être à la frontière entre un objet, son propriétaire (détenteur-donateur) et un donataire qui recevra l'objet. » (Grailles, Marcilloux, Neveu, & Sarrazin, 2018).

5. Le périmètre scientifique de la sexologie et des sciences des sexualités

Les principaux centres d'archives et de fonds documentaires concernant les sexualités, la sexologie et les sciences des sexualités se trouvent dans des univers non francophones. Cette situation reflète l'histoire générale de la *sex research* qui s'est développée principalement à partir du foyer des États-Unis au début des 1960, laissant les pays francophones à la traîne des grandes évolutions scientifiques (Giami, 2021). Ils sont le plus fréquemment rattachés à des universités et ont des statuts différents selon l'histoire de leur apparition et de leur développement et notamment des partenariats noués avec des associations et des fondations qui contribuent à la stratégie globale de ces centres et à leur financement. A cet effet le rôle des conseils d'administration est fondamental dans ce qu'il est convenu d'appeler en termes foucaaldiens, le « gouvernement » de ces centres. Le monde archivistique de la sexologie et des sciences de sexualités a par ailleurs une histoire marquée par la destruction des *Hirschfeld Archive* à Berlin qui ont été détruites en Mai 1933 (Bauer, 2017). Le destin des archives les plus iconiques consacrées à la *sex research* que sont les *Hirschfeld Archive* et les *Kinsey Institute Archives* représentent de la façon la plus aiguë les enjeux politiques et personnels dont peuvent être l'objet des archives de travail sur la sexualité/sexologie. Le destin du Kinsey Institute est tout à fait exemplaire. Financé dès le départ par la fondation Rockefeller, Kinsey put développer ses travaux de recherche et notamment les fameux Rapports Kinsey sur le comportement sexuel de l'homme et de la femme. Vint un moment où la fondation Rockefeller prit ses distances avec les travaux de Kinsey qui ne relevaient plus de l'hygiénisme social en vigueur à cette époque et les financements de l'institut furent ainsi supprimés (Bullough, 1985). Les *Kinsey Institute Archives* alimentées de façon permanente par des donations, sont toujours,

à la fois, une source inépuisable de références pour les chercheurs qui travaillent dans ce domaine, et servent régulièrement de cible aux attaques contre les travaux de Kinsey (Bancroft, 2004) qui incarne aux yeux de nombreuses personnalités conservatrices et homophobes le libéralisme et la liberté sexuelle (Riesman, 2012). La motivation visant à la préservation et à la conservation des archives se voit immédiatement nuancée par la question des secrets, à préserver ou à divulguer avant ou après la mort du possesseur/créateur d'archives. De façon paradoxale, la préservation de l'histoire d'une institution ou d'une personne peut bénéficier du secret et des embargos dont il est l'objet ou au contraire de la plus grande publicité. Le récit de l'histoire des archives de Freud déposées à la Bibliothèque du Congrès à Washington et gérées par une association fidèle à la pensée freudienne et à l'institution psychanalytique montre à quel point la gestion des archives est un grand enjeu politique. La publication, par Jeffrey Masson, le curateur de la collection, de toute une série de documents sous embargo portant sur « l'abandon de la théorie de la séduction » a suscité un énorme scandale et occasionné le renvoi de celui-ci. Janet Malcolm en a tiré un récit digne d'un roman policier (Malcolm, 1984).

Kinsey Institute (Indiana University)

L'historienne des sciences Donna Drucker a étudié les catégories bibliographiques utilisées à la bibliothèque du *Kinsey Institute* et ainsi mis en évidence que la constitution des domaines thématiques résulte de choix politiques autant qu'épistémologiques. Les auteurs du Thésaurus du *Kinsey Institute* ont établi la classification du système documentaire de cet institut en distinguant le corpus antérieur de la bibliothèque du KI établi dans les années 1940 et 1950 et celui des bibliothèques de l'activisme Gay et Lesbien des années 1970' (Drucker, 2017). Ce thésaurus qui représente ainsi une synthèse des champs différenciés de la recherche scientifique pluridisciplinaire et de l'activisme, maintient bien vivante la tradition d'émancipation associée, dès le début à la *sex research*.

Human Sexuality Ressource (Cornell University)

La collection *Human Sexuality Ressource* de Cornell University (NY) vise à préserver et à rendre accessibles les sources primaires qui documentent les changements historiques dans la construction sociale de la sexualité, en mettant l'accent sur l'histoire des lesbiennes et des gays aux États-Unis et sur la politique de la pornographie. La collection est en cours de

développement et les responsables sont à la recherche de dons d'écrits personnels, de documents organisationnels, d'images visuelles, de livres rares et de périodiques qui reflètent l'évolution des opinions sur la sexualité. Grâce à ce programme, l'université Cornell s'efforce de mettre à la disposition des chercheurs un dossier historique plus complet sur la sexualité.

Le centre remercie Bruce Voeller et David B. Goodstein pour leur vision et leur impulsion à créer la collection sur la sexualité humaine. Le comité consultatif, composé de militants politiques et culturels, d'universitaires, de bibliothécaires et d'archivistes, a pris un bon départ et a aidés les responsables à définir l'orientation de la collection. (d'après : <https://rare.library.cornell.edu/human-sexuality-collection/> - traduit par AG)

Vern and Bonnie Bullough Collection on Sex and Gender (California State University – Northridge) (<https://library.csun.edu/SCA/Bullough>)

La collection Vern and Bonnie Bullough sur le sexe et le genre a été créée par Vern Bullough, ancien membre de la faculté du CSUN. Il a fait don de sa bibliothèque de recherche personnelle à partir de 1973, et a continué à faire des dons jusque dans les années 1990. L'objectif de cette collection est de documenter les attitudes sociales et les études sur le sexe et le genre de l'Antiquité à nos jours, afin de soutenir les programmes d'études et la recherche du CSUN. En plus de faire don de sa collection personnelle, Vern Bullough a également créé un fonds de dotation qui permet à la bibliothèque de continuer à enrichir sa collection et de financer des programmes de recherche sur le sexe, le genre et la communauté universitaire.

La collection est maintenue à des fins de recherche et d'éducation et comprend des livres, des périodiques, des manuscrits et des documents d'archives couvrant des sujets tels que le travestissement, les rôles des sexes à différentes époques, la communauté homosexuelle de Los Angeles, la prostitution, la communauté transgenre, les enfants et le sexe, le nudisme, le sexe et la médecine, le fétichisme et la pornographie. La majorité des documents de la collection Bullough se trouvent dans les collections spéciales et les archives, mais certains documents se trouvent dans d'autres parties de la bibliothèque. (d'après : <https://library.csun.edu/SCA/Bullough> - traduit par AG).

Haeberle-Hirschfeld-Archives of Sexology

Le professeur Erwin J. Haeberle a fondé les Archives de sexologie le 1er mars 1994. Elles comprennent sa bibliothèque et sa collection privées et sont accessibles au public. Les archives contiennent des livres, des documents historiques et des photographies de scientifiques de différents domaines qui ont apporté une contribution majeure au

développement de la sexologie. Parmi ces personnes figurent Magnus Hirschfeld, Iwan Bloch, Max Marcuse, Auguste Forel, Harry Benjamin, Ernst Gräfenberg, René Guyon, Ludwig Levy-Lenz, Herbert Lewandowski, Albert Moll, Bernhard Schapiro, Eugen Steinach et Felix Theilhaber. Des magazines, de la littérature grise et d'autres éléments concernant l'histoire et la recherche actuelle sur la sexologie et la sexualité sont disponibles dans la collection, ainsi que des collections de particuliers et les archives de la Confédération allemande du sadomasochisme. Les archives Haeberle-Hirschfeld de sexologie ont été acquises par la bibliothèque de [Humboldt-Universität](#) le 14 janvier 2004. Elles s'appelaient à l'époque Magnus-Hirschfeld-Archive for Sexology. La collection de littérature sur la sexologie, qui contient la littérature pertinente de la région de Berlin/Brandenburg, a été complétée par les archives Magnus-Hirschfeld et a été poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Le domaine scientifique de la sexologie s'est développé grâce à la fondation du 1er institut de sexologie en 1919 par Magnus Hirschfeld (1868 - 1935). Il a été détruit en 1933 par les nationaux-socialistes, ce qui a mis un terme provisoire aux débuts de la sexologie en Europe. C'est pour cette raison qu'il a été nommé "Magnus-Hirschfeld-Archive". Depuis le 30 mars 2006, les archives s'appellent "Haeberle-Hirschfeld-Archive for Sexology". En 2020, le professeur Haeberlé a fait don de ses archives à la Bibliothèque du Kinsey Institute d'où elles sont désormais accessibles en ligne.

Les centres d'archives et collections qui viennent d'être rapidement présentées font apparaître la diversité des situations administratives et de gouvernance et dans tous les cas la présence de partenariats établis entre les instances académiques et les représentants des communautés représentées au travers des collections acquises.

Le Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualités (CMCSS)

On dispose de peu d'informations sur le centre de documentation et d'archives du CMCSS. Les demandes répétées d'informations adressées à la direction exécutive ont rencontré une fin de non-recevoir fondée sur des raisons administratives et de gouvernance de l'Université. Nous n'avons eu accès qu'aux documents publics (la thèse de Sylvie Brugnard) et aux documents administratifs accessibles sur le site du Centre (histoire et règlements internes). Aucun centre de documentation ou d'archive n'apparaît mentionné

sur le site de CMCSS (fin avril 2021). La question de la « gouvernance » des archives et de la documentation du CMCSS est discutée dans la section suivante.

Nous avons tenté d'identifier les orientations scientifiques du CMCSS à partir des données disponibles qui expriment la position du CMCSS en matière de « sexologie et sciences des sexualités » et donnent une idée du périmètre épistémique et politique revendiqué/ occupé par le CMCSS. Tout d'abord, notons l'absence du terme de « sexologie » dans le nouvel intitulé du Centre, alors que le terme de sexologie apparaissait dans le But numéro 1 du règlement de 2017 : « Les (sic) Fonds a pour objet la création d'un centre d'étude de la sexologie ». Le terme de « sexologie » n'apparaît plus dans les documents règlementaires du CMCSS (<https://www.unige.ch/cmcss/gouvernance/reglement-du-cmcss-charte-financiere-du-fumc/>) alors même que les responsables du Centre revendiquent un retour aux sources du testament de Maurice Chalumeau (auquel il est impossible d'accéder). Le terme de « sciences des sexualités » occupe désormais le centre du terrain.

Cette *disparition* (tout à fait digne du titre éponyme de l'ouvrage de Georges Pérec) donne à réfléchir sur le statut occupé par la sexologie et par voie de conséquence par les « sexologues ». Une piste de compréhension nous est offerte par la position critique adoptée par le Centre face à cette sexologie développée autrefois dans le cadre même du Fonds Maurice Chalumeau :

Signe aussi d'une lente et difficile évolution des mentalités, sous l'effet d'un conservatisme que Maurice Chalumeau voulait justement combattre, les activités du FUMC – certaines d'un très grand rayonnement scientifique – se sont cantonnées dans l'étude de la sexualité hétérosexuelle et reproductive, sans contribuer, jusqu'à une date très récente, à ébranler le paradigme sous lequel les sciences des sexualités ont été longuement placées et dont elles ne sont pas encore totalement affranchies. (p.12)

La position est ici clairement exprimée et le propos est fort. La sexologie développée dans le cadre du Fonds Maurice Chalumeau relèverait d'un « conservatisme que Maurice Chalumeau voulait justement combattre » et dont il est souhaitable de s'affranchir. On ne peut que se féliciter des nouvelles orientations et de la (dis)continuité soutenues par le CMCSS qui couvre désormais un périmètre sociologique, scientifique et politique qui marque effectivement le déclin de l'hégémonie de l'étude de la sexualité hétérosexuelle et reproductive telle qu'elle a été développée dans le courant des années 1970 par « l'école de Genève », d'une part et la sexologie Suisse Romande de façon plus générale (Bianchi-Demicheli, Ortigue, & Abraham, 2012; Burgnard, 2015; Gummy & Kraus, 2017; Pache,

2019). Cette sexologie, et notamment l'école Genevoise, qui a pu se développer grâce au Fonds Chalumeau constitue un aspect important de l'histoire de la sexologie européenne dû en grande partie à l'action de Willy Pasini qui a œuvré au plan théorique et au plan organisationnel (conférence OMS sur la santé sexuelle, création de la Fédération Européenne de Sexologie (EFS), création des enseignements de sexologie clinique à Genève, en France et en Italie, etc.). Par ailleurs on ne peut nier que les développements initiaux de la sexologie genevoise, et notamment les travaux sur la vie sexuelle de la femme enceinte ont constitué, en leur temps une forme de critique des conservatismes et des préjugés de leur temps qui étaient fondés sur une dissociation quasi-totale entre vie sexuelle érotique et activité reproductive (Pasini, 1995).

L'enquête menée auprès des personnes susceptibles de céder leurs archives sexologiques a mis en évidence que la majorité de ces personnes représentent justement, du fait de leur appartenance générationnelle et de leur ancrage théorique et scientifique, la sexologie médicale (entre 1974 et 1978) et plus récemment la médecine sexuelle, qui a bénéficié des avancées pharmacologiques de la fin des années 1990 pour asseoir son hégémonie (Bonierbale & Waynberg, 2007; Courtois & Bonierbale, 2016; Giami, 2018). Une grande partie des personnes interrogées, et pas les moindres, ont immédiatement associé le nom de Willy Pasini à l'évocation et la présentation du Centre Maurice Chalumeau et se sont félicitées de ce que son action se poursuive. Inversement, les personnes qui avaient pris connaissance des informations récentes sur les nouvelles orientations du CMCSS ont émis des interrogations et des doutes sur l'adéquation entre ces orientations.

Dans la perspective qui nous occupe aujourd'hui, on note ainsi une contradiction importante qui peut se révéler un obstacle majeur au projet de création d'un centre d'archives de la sexologie francophone au CMCSS. Les orientations scientifiques et politiques insufflées par les responsables du CMCSS représentent une rupture importante et explicite avec la sexologie des années 1970 et ses principaux représentants en France et en Suisse particulièrement. La rupture ou au moins la « discontinuité » avec « la sexologie » des années 1970 semble désormais inscrite dans l'agenda du CMCSS.

Cette situation pose de nombreuses questions :

- Est-ce que le CMCSS sera en mesure de représenter la mémoire de « la sexologie » et d'incarner la communauté de travail qui a commencé à exister au début des

années 70 – grâce en grande partie au soutien du Fonds Maurice Chalumeau qui a soutenu l'école Genevoise et a facilité trois actions majeures : la réunion OMS de 1974, la Création de l'EFS, et de l'école de Genève et ses ramifications en France.

- Est-ce que le CMCSS est-il en mesure d'assumer et de promouvoir cet héritage, alors que se lit une farouche volonté de rupture et (dis)continuité avec le passé, et notamment la disparition du terme de « sexologie » de la documentation du CMCSS ?
- Quelle contrepartie matérielle et symbolique le CMCSS va-t-il offrir aux donateurs de leurs précieuses archives.

6 : Cartographie des centres d'archives sexologiques et de genre, scientifiques et militants

La cartographie, certainement non exhaustive, des centres d'archive existant en Suisse (francophone) et en France vise en premier lieu à dégager des types de mode de fonctionnement possibles pour des centres ayant vocation de collecter, recevoir et gérer des documents d'archives et des matériaux de documentation – collections de livres et de revues. Cette cartographie analytique a été établie à partir d'une enquête par entretiens, et de l'identification et l'analyse des documents provenant de ces centres. La liste des personnes qui ont participé à cette enquête est présentée en **Annexe 1 : Informateurs / Archivistes / Militants (n = 28)**.

Les centres d'archives en Suisse Romande

La description et l'analyse des centres d'archives qui contiennent des éléments sexologiques (sciences des sexualités) et des éléments communautaires militants (Féminismes, LGBTQ) est fondée sur les travaux de Sylvie Burgnard (2015) et le rapport de l'Association LESTIME (Astier Chodolenko et al., 2019).

Le rapport LESTIME propose un découpage des types de centres d'archives selon les types d'institution suisses chargées de recueillir, gérer et exploiter des archives, principalement des archives communautaires LGBT et celles issues du militantisme féministe.

Archives publiques, bibliothèques et centres d'archives

- 1.1. Dépôt légal (DL)
- 1.2. Bibliothèques municipales (BM)
- 1.3. Archives de la Ville de Genève et Archives de l'État de Genève
 - 1.3.1 Archives d'État
 - 1.3.2 Archives de la Ville de Genève
- 1.4 Archives gaies de Zurich (Schwulenarchiv)
- 1.5 Les Archives du MLF Genève et les Archives Contestataires
- 1.6 Archives en ligne de la RTS

Le rapport LESTIME établit des critères considérés comme incontournables en vue de l'évaluation de l'intérêt et de l'utilité d'un tel Centre : 1) la pérennité et l'assurance de la conservation ; 2) l'accessibilité aux fonds ; 3) la visibilité des mobilisations LGBTIQ+ ; 4) l'inclusion intra-communautaire ou « transversalité ». (p. 3-4)

Parmi les trois solutions, la création d'un **Centre d'archives et de documentation LGBTIQ+** se révèle celle qui répond au mieux aux critères **d'accessibilité/visibilité/ transversalité/ pérennité**. Elle permet également la constitution d'un **centre de documentation joint à un centre d'archives, et assure l'intégrité des fonds LGBTIQ**, qui ne devront pas séparer leurs archives matérielles (objets, matériels de manifestations et de fêtes) et audiovisuelles de leurs archives dactylographiés et imprimés. Le centre nécessite de 2 postes au minimum : une coordination/chargée de projet, une archiviste-documentaliste. Pour assurer la mise en place et la gestion de ce centre, mais également afin de préserver une base communautaire, associative et militante à la gestion de ses archives – condition *sine qua non* de tout projet futur – un **comité de pilotage** devra être constitué. Nous conseillons la constitution juridique de celui-ci en association, car cette solution exige des coûts de base réduits par rapport à d'autres possibilités. Il serait composé de membres des associations LGBTIQ genevoises ainsi que de militant-e-s hors-associations.

Son rôle serait :

- Définir les principes du centre, et assurer le déroulement éthique du projet
- Assurer la transmission de mémoire au sein de la communauté LGBTIQ genevoise
- Assurer la visibilité et la valorisation des fonds archives de Centre par la mise en œuvre de projets de valorisation et de visibilité
- Création d'un poste de coordination rémunéré et création d'un poste d'archiviste compétent-e sur les questions LGBTIQ
- Définition du calendrier des projets et des cahiers des charges des employées du centre
- Suivi des archivistes notamment dans le tri et dans l'établissement du plan de classement
- Conception, en lien avec la coordination, de projets de sensibilisation et de formation
- Recherche des sources de financement nécessaires à la mise en place du projet et de ces différentes phases. (Rapport Lestime, p. 4).

Les Archives contestataires

Les *Archives contestataires* mentionnées dans le rapport Lestime présentent un intérêt certain. Elles sont fondées et gérées par une association de droit privé et soutenues par des fondations privées, par la Ville de Genève et par des dons. Elles disposent d'un site Internet dans lequel les objectifs de l'Association sont présentés en détail :

Depuis sa fondation en 2007, l'association Archives contestataires collecte, décrit et valorise des archives issues de [nombreux mouvements sociaux](#) de la deuxième moitié du XX^e siècle : contre-culture, anti-militarisme, droits des patients, lutte contre le nucléaire, luttes sociales, contre-information, anti-impérialisme, luttes étudiantes, etc.

Les [archives collectées](#) auprès de militant·es, ou de groupes encore existants, sont stockées dans des conditions adaptées à une longue conservation. Elles font l'objet de descriptions accessibles en ligne par le biais d'[inventaires](#) et d'un [catalogue de bibliothèque](#).

L'association anime des rencontres autour de ses archives, participe au commissariat d'expositions, édite des ouvrages et organise des journées d'études. En 2021, les Archives contestataires [sont soutenues](#) par la Ville de Genève, la Loterie romande et la Fondation Leenards.

Un lien informatique permet d'accéder aux catalogues en ligne, d'où on peut accéder aux archives qui sont numérisées (documents écrits, iconographie et archives audio).

Le relevé établi par Sylvie Brugnard est plus centré sur les « sciences des sexualités » et les pratiques dans le champ de l'éducation sexuelle, de la planification des naissances et de la sexologie. Il distingue différents types d'archives : des archives publiques, des archives académiques (dont celles du Fonds Chalumeau), des archives privées et des archives associatives. On y trouve aussi la référence à des magazines et médias dont les fonds sont présentés comme accessibles. Ce relevé prend en compte les types d'accès aux matériaux et le type d'organisation de ceux-ci. Brugnard note que la majorité des centres publics sont inventoriés alors que les archives privées et celles du Fonds Chalumeau ne le sont pas (à la date de la publication de la thèse en 2015).

Tableau 1 : Centres d'archives en Suisse (Brugnard, 2015)

Tableau 1: Synthèse des sources utilisées

Sources	Types de document	Description et état du fonds	Destinataires prioritaires des documents	Localisation et accès ¹¹³
Fonds d'archives publics et archives privées¹¹⁴				
Fonds du Département de l'instruction publique de Genève relatif à l'éducation sexuelle (DIP-SG/OJ/SSJ-Education sexuelle)	Correspondance, notes internes, rapports, supports de cours	Inventorié. Le fonds comprend les documents conservés par le Service de santé de la jeunesse ensuite transmis aux archives du Département auquel il est rattaché. Il est constitué en majeure partie de documents de communication interne.	Membres du service lui-même ; élèves, parents d'élèves	Secrétariat général du Département de l'instruction publique, service d'archives, Genève
Archives du Service de santé de la jeunesse (SSJ)	Supports de cours, bilans et documentation interne	Non inventorié. Conservation aléatoire par les membres du service eux-mêmes. Une partie de ces archives ont été obtenues grâce à Éléonore Zottos et au travail de collecte qu'elle a mené.	Membres du service lui-même ; élèves, parents d'élèves	Service de santé de la jeunesse, Genève
Fonds CIFERN (Centre d'information et de régulation des naissances)	Correspondance, rapports d'activité, allocutions, documents de synthèse thématiques	Inventorié. Archivage mis en œuvre par le centre. Une partie des documents a disparu lors des déménagements successifs.	Membres du service lui-même, hiérarchie institutionnelle ; public de consultant-e-s	Centre de documentation du CIFERN, Genève Bibliothèque nationale suisse, Berne
Fonds MLF-Genève (Mouvement de libération des femmes de Genève)	Textes divers, documents de travail, procès-verbaux, tracts, affiches, revues, brochures, correspondance, coupures de presse	Inventorié. Le fonds comprend les documents transmis par plusieurs militantes du MLF genevois. Il est accessible au public et l'inventaire est disponible en ligne (www.archivesmlf.ch)	Militantes du MLF-Genève, femmes en général	Espace Femmes International (EFT), Genève
Fonds Maurice Chalumeau	Actes notariés, procès-verbaux, rapports d'activité, correspondance	Non inventorié. Archivage mis en œuvre par le Fonds. Pas de localisation définitive, en transit d'une bibliothèque à l'autre. Difficilement localisable et peu accessible.	Université de Genève, équipe du fonds Maurice Chalumeau	Bibliothèque de la Faculté de médecine, Genève
Fonds d'archives PB	Notes personnelles, coupures de presse, documents de travail, correspondance	Non inventorié. Classement par le propriétaire.	Membres du GLHOG (Groupe libertaire homosexuel de Genève) et du GHOG (Groupe homosexuel de Genève)	Au domicile du propriétaire
Fonds d'archives MH	Notes personnelles, coupures de presse, documents de travail, correspondance	Non inventorié. Classement par le propriétaire.	Membres du GLHOG et du GHOG	Au domicile du propriétaire
Fonds d'archives RK	Correspondance, actes notariés, procès-verbaux	Non inventorié. Classement par le propriétaire.	Propriétaire lui-même	Au domicile du propriétaire
Revues, médias				
<i>Revue médicale de la Suisse romande</i>	Articles scientifiques	Collection complète accessible.	Communauté scientifique et médicale	Bibliothèque de la Faculté de médecine, Genève
<i>Médecine et Hygiène</i>	Articles scientifiques	Collection complète accessible.	Communauté scientifique et médicale	Bibliothèque de la Faculté de médecine, Genève
<i>Femina</i>	Articles et rubriques divers	Collection complète accessible.	Lectorat romand, majoritairement féminin	Bibliothèque de la Riponne, Lausanne
<i>Temps Présent</i>	Émission de télévision	Certaines émissions sont accessibles en ligne. D'autres sont accessibles sur demande auprès de la Télévision suisse romande.	Télespectateur-trice-s romands	Site Internet et locaux de la Télévision suisse romande, Genève
<i>Tout va bien / Tout va bien Hebdo</i>	Articles et rubriques divers	Collection complète accessible.	Lectorat romand contestataire et militant	Bibliothèque de la Faculté de sciences économiques et sociales, Genève

Les archives du Fonds Chalumeau / CMCSS

L'histoire des archives et de la gestion documentaire du fonds a été décrite en détail dans la thèse de Sylvie Burgnard (2015). Un chapitre entier est consacré à la description de la gestion de celles-ci, de leurs contenus et de leur devenir. Des informations complémentaires ont été obtenues au cours d'un entretien téléphonique recueilli auprès de celle-ci le 22 Mars 2021.

Dans le tableau synoptique de synthèse des sources utilisées dans son travail, Burgnard caractérise les fonds de documentation et d'archives du Fonds Maurice Chalumeau de la façon suivante :

- Types de documents : Actes notariés, procès-verbaux, rapports d'activité, correspondance ;
- Description de l'état du Fonds : Non inventorié. Pas de localisation définitive, en transit d'une bibliothèque à l'autre. Difficilement localisable et peu accessible ;
- Destinataires prioritaires des documents : Université de Genève, Équipe du Fonds Chalumeau ;
- Localisation et accès : Bibliothèque de la Faculté de médecine, Genève. (Burgnard, 2015, p. 37).

A titre de comparaison, on peut consulter les observations concernant le Fonds MLF-Genève :

- Types de documents : Textes divers, documents de travail, procès-verbaux, tracts, affiches, revues, brochures, correspondance, coupures de presse
- Description de l'état du Fonds : Inventorié. Le fonds comprend les documents transmis par plusieurs militantes du MLF genevois.
- Destinataires prioritaires des documents : Il est accessible au public et l'inventaire est disponible en ligne (www.archivesmlf.ch)
- Localisation et accès : Militantes du MLF-Genève, femmes en général. Espace Femmes International (EFI), Genève.

Les observations publiées dans l'ouvrage de Sylvie Burgnard posent des questions importantes concernant la sécurité, la gestion et l'accessibilité des archives déposées au CMCSS et plus généralement à l'Université de Genève. Ces informations sont corroborées par nos propres observations touchant à l'opacité du contenu et de l'accessibilité des documents du Fonds, et d'informations confidentielles données par les mandants

concernant la disparition d'un fonds documentaire important et de sa difficile reconstitution en cours. On ignore par ailleurs si l'Université de Genève dispose de locaux appropriés présentant des garanties de températures et d'hygrométrie, de sécurité (protection contre le feu, les inondations, et le vol et les dégradations). Les données existant sur les archives du Fonds Chalumeau et les autres collections qui y ont déjà été réunies laissent présager que les conditions techniques et matérielles d'un tel accueil ne sont pas complètement réunies pour l'instant. On est dans l'attente d'informations plus précises afin de dissiper ces fâcheuses impressions.

Fondation Genevoise pour la Formation et la Recherche Médicales

La Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales (FGFRM) est un organisme à but non lucratif créé en 2002. La fondation est soutenue par le Département des affaires sociales de la Ville de Genève et par d'autres institutions suisses et internationales. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Son mandat est de promouvoir et de développer des programmes de formation et de recherche dans le domaine de la santé.

Le site de la FGFRM présente les informations institutionnelles et propose, en accès libre un catalogue des différents dossiers qui ont été réunis comprenant des cours et des publications.

Centre Grisélidis Réal (Rue Jean-Charles Amat 6, Genève)

Le Centre Grisélidis Réal est l'une des branches du Centre Aspasia (une association sise à Genève et visant à la défense des travailleuses et des travailleurs du sexe) L'association a été fondée en 1982. Dans ce contexte, pendant plus de trente ans de lutte et de mobilisation pour les droits des travailleuses et travailleurs du sexe, Grisélidis Réal, écrivaine, peintre et « courtisane révolutionnaire » a recueilli méthodiquement tout ce qui avait trait de près ou de loin aux métiers du sexe, en Suisse et dans le monde entier : articles de presse, correspondances, travaux de recherche, rapports, prises de position, comptes rendus de séminaires, de colloques ou de congrès, affiches, pamphlets, manifestes... L'inventaire de ce fonds est en libre accès sur Internet et les documents sont disponibles pour des consultations sur rendez-vous au Centre Grisélidis Réal. Par ailleurs, l'ensemble des documents relatifs à la vie privée et à l'activité littéraire et artistique de Grisélidis Réal a

été acquis par les [Archives littéraires suisse](#) de la Bibliothèque nationale de Berne. On y trouve notamment de la correspondance, des manuscrits, des tableaux et des objets personnels.

On observe ici, une autre distinction qui est introduite entre d'une part, ce qui a trait à l'activité politique et militante de Grisélidis et, d'autre part, ce qui a trait à sa vie privée. Les deux aspects de l'œuvre de Grisélidis se trouvent ainsi réunis dans deux institutions différentes, l'une, une fondation privée et l'autre, une institution publique fédérale, qui ont certainement des règles de fonctionnement différentes.

Bibliothèque de l'[Institut des Humanités en Médecine CHUV-UNIL](#)

La bibliothèque de l'Institut des Humanités en Médecine du CHUV-UNIL, est un centre universitaire qui comporte une collection d'imprimés de plus de 50.000 documents, dont : 6'000 volumes antérieurs à 1900, une collection multimédia, une trentaine de périodiques ouverts et 150 périodiques fermés ; les [fonds Chassot et Guex](#) pour l'éthique médicale, et des [fonds historiques](#) aux noms des personnalités ou d'institutions. La BIHM fait partie du Réseau vaudois des bibliothèques Renouvaud/Sciences et patrimoines et ses documents sont intégrés à son catalogue.

Elle comprend en outre la collection de patrimoine médico-sanitaire de l'Institut des humanités en médecine (IHM) qui témoigne de l'histoire et de l'évolution de la médecine et des soins en Suisse, dans le Canton de Vaud, et plus particulièrement à Lausanne. Elle contient entre autres : des instruments et appareils médicaux (XVIIIe – XXIe siècles) ; des documents iconographiques et audiovisuels (XIXe – XXe siècles) ; des archives privées (XIXe – XXe siècles) ; des artefacts en lien avec la médecine et les soins. Cette collection fait actuellement l'objet d'un inventaire. Elle est estimée à 5'000 pièces environ. Elle dispose d'une collection photographique IHM-MHL contient de nombreuses vues de sites et bâtiments hospitaliers lausannois et vaudois, mais aussi des images de l'ancienne école de médecine, de sanatoriums ou de cures de plein air, d'installations et d'actes médicaux ainsi que divers portraits individuels et collectifs (Dates limites du fonds : 1890 – 1970). En 2010, une partie des collections photographiques de l'IHM a été déposée au Musée historique de Lausanne (MHL) qui se charge depuis de sa numérisation et de son inventaire. Le MHL permet de valoriser ainsi cette collection commune, visible également sur leur site web.

La bibliothèque de IHM peut servir de modèle à un futur centre d'archives et de documentation genevois. En effet, les différentes sections du fonds sont bien distinguées et bénéficient d'approches et de technologies spécifiques et adaptées et notamment de catalogues bien différenciés. Dans l'interview qu'il m'a accordé le 19 mars 2021, le professeur Vincent Barras a précisé les modes de fonctionnement et de partenariat établis avec d'autres partenaires : école d'archivistique favorisant la présence de stagiaires, contacts et complémentarité avec les archives hospitalières et les archives cantonales, contacts et partenariats avec les héritiers et exécuteurs testamentaires. Le travail en réseau multidimensionnel apparaît ici comme un gage d'ouverture : ouverture à l'acquisition de documents d'une part, et ouverture à la diffusion de leurs contenus et à l'accès des chercheurs. Selon Vincent Barras : la possibilité de recherche est l'une des raisons d'être de cette bibliothèque qui fait partie intégrante d'un département universitaire.

Bibliothèques et centres de documentations en France

S'il n'existe pas à proprement parler de centre d'archives et de documentation en sexologie / sciences des sexualités, on trouve dans ce pays un certain nombre d'initiatives privées et publiques qui fonctionnent selon des règles spécifiques en fonction de leur appartenance institutionnelle, de leurs liens avec des « communautés » ou des mouvements sociaux, et des objectifs qui leur sont assignés. Des documents touchant aussi aux sexualités qu'à la sexologie sont dispersés dans différents fonds d'archives et bibliothèque. Le système français est structuré selon une répartition tripartite bénéficiant de trois structures administratives différents : les Archives Nationales, la Bibliothèque Nationale de France et la Réunion des Musées Nationaux. Chacune de ces structures ayant pour mission de collecter, entreposer, inventorier, cataloguer et mettre à la disposition des publics. La question se pose donc de délimiter les périmètres de travail de chacune de ces institutions. La confusion entre ces trois domaines étant souvent mise en œuvre notamment dans les archives communautaires.

Archives Nationales

Les Archives Nationales sont le premier lieu de gestion d'archives qu'il convient d'examiner. S'il n'existe pas à proprement parler de fonds d'archives spécialisé et ciblé au plan thématique, une rapide recherche menée à partir du portail France Archives à l'aide du mot clé « sexologie » fait ressortir 10 références (dont une référence erronée) alors que

la recherche à l'aide du terme « sexualité » fait ressortir 789 résultats. Une analyse comparative plus détaillée permettrait de mieux cerner les contenus thématiques associés à ces deux entrées du catalogue.

Bibliothèque Nationale de France

Longtemps, la Bibliothèque Nationale a hébergé les volumes sulfureux, censurés et interdits, sexuellement explicites dans une réserve spécialisée, 'l'Enfer' pour laquelle il fallait montrer patte blanche afin de pouvoir y accéder. Cette catégorie de la classification de la bibliothèque nationale n'existe plus aujourd'hui, ce qui implique que les documents érotiques explicites ou « déviants » ne jouissent plus d'un statut particulier. Mais force est de constater que le catalogue de l'Enfer (Apollinaire, Fleuret, & Perceau, 1913), ainsi que le numéro spécial de la *Revue de la Bibliothèque Nationale de France* (janvier 2001, n°7) ne comportent aucune référence aux œuvres médicales ou sexologiques qui sont gentiment rangées dans le catalogue général des imprimés et des périodiques. Ces deux thématiques ne se situent donc pas dans le même univers.

Fonds Michel Chomarat

Le **fonds Michel Chomarat** est le nom donné aux collections (livres, manuscrits, partitions musicales, estampes, dessins d'artistes (Scanreigh), périodiques, etc.) déposées par [Michel Chomarat](#) à la [Bibliothèque municipale de Lyon](#), sous la forme juridique d'un dépôt à usage (du public), par une convention signée entre Michel Chomarat et la Ville de Lyon, le [17 février 1992](#). Aujourd'hui, si plus de 30 000 documents, du XV^e siècle à nos jours, ont été catalogués par Jean-Paul Laroche et sont accessibles sur le site de la Bibliothèque municipale de Lyon, les acquisitions se poursuivent, mais une grande partie du fonds est toujours en cours de catalogage.

Le fonds Michel Chomarat contient 1105 mètres linéaires de documents. Les principales thématiques sont : littérature grise et éphémères (20 000 réf. dont 15 000 tracts politiques et syndicaux), sexualités LGBT, fonds Jean Genet & Pier Paolo Pasolini (4 000 réf.), Lyon (3 500 réf.), musique (3 000 réf.), théâtre, dont Festival d'Avignon (5 200 réf.), Nostradamus (1 700 réf.), Franc-Maçonnerie (1 200 réf.).

En complément, les documents relatifs aux activités associatives (Amis de Michel Nostradamus), culturelles (Centre Culturel de Buenc), éditoriales, et politiques (Génération Écologie), de Michel Chomarat, sont conservés aux Archives Municipales de Lyon, sous la cote 268 II. Leur communication est régie par la loi du [15 juillet 2008](#). (d'après la notice Wikipédia).

Le fonds Chomarat est un modèle d'organisation hybride. Il illustre la collaboration entre une personne privée et des institutions publiques et la pérennité d'un partenariat qui se

déroule depuis 1992 et continue à se poursuivre. D'un côté, Michel Chomarat continue à alimenter régulièrement le fonds municipal et de l'autre les responsables de la Bibliothèque Municipale de Lyon organisent, classent et diffusent les matériaux recueillis. Il faut cependant noter que si les collections bibliographiques et iconiques du fonds sont localisées à la bibliothèque municipale, les documents d'archives relatifs aux activités de Chomarat sont, pour leur part, déposés aux Archives Municipales de Lyon. En d'autres termes, si des types de matériaux différents appellent des institutions et des technologies de gestion différents, l'unité du fonds et de la personne donatrice pourrait s'en trouver altérée.

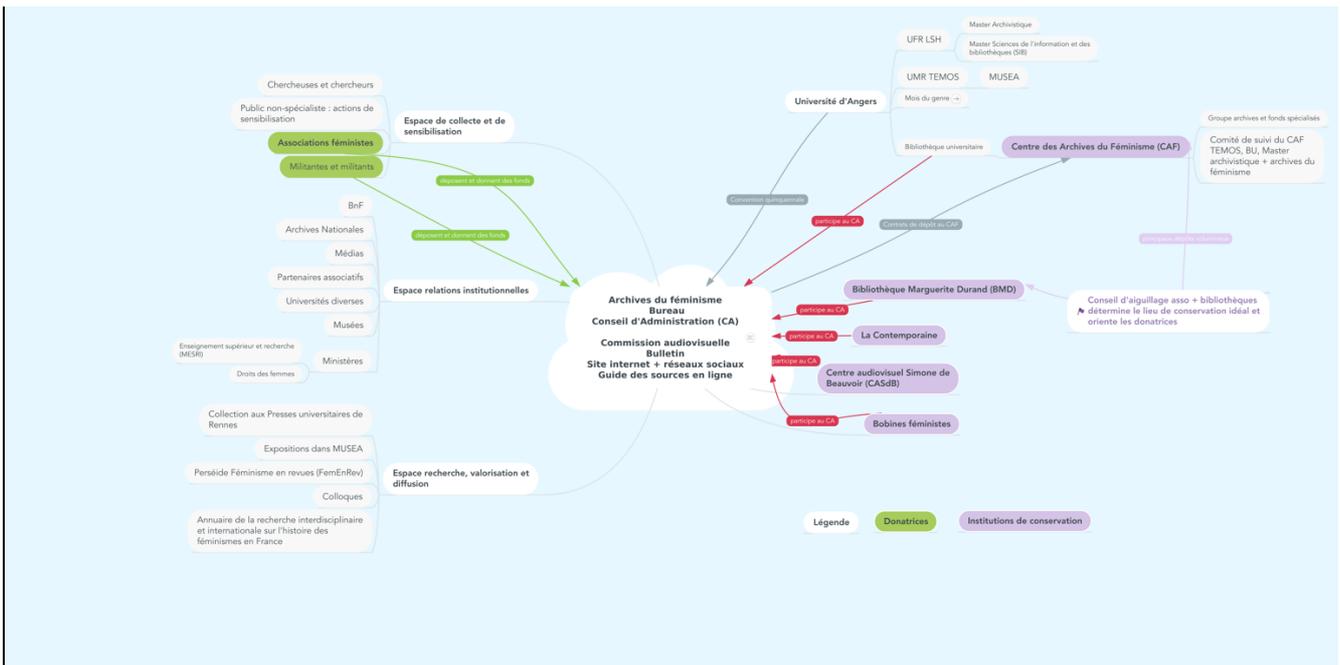
Centre des Archives du Féminisme

Le Centre des Archives du Féminisme, basé à l'Université d'Angers propose une autre solution à la gestion d'un centre :

Le CAF a été fondé en 2000, par convention entre **l'Université d'Angers** et **l'association Archives du féminisme**, pour offrir aux archives féministes d'origine privée un nouveau lieu de conservation, lieu devenu nécessaire étant donné la saturation des établissements parisiens. C'est la **Bibliothèque universitaire d'Angers** (section Lettres-Sciences) qui accueille le CAF au sein de son service Fonds spécialisés. Le CAF bénéficie d'un partenariat avec le **Master « Archives » de l'Université d'Angers** : des étudiant.e.s de Master classent et inventorient les fonds qui y sont déposés. En 2019, le CAF compte une soixantaine de fonds provenant de militant.e.s ou d'associations, représentant divers courants féministes. Les inventaires sont disponibles sur le site de la BU, rubrique Fonds d'archives. ((Source : <https://www.archivesdufeminisme.fr/lassociation/partenaire/le-centre-des-archives-angers/>)

Pour résumer, le CAF d'Angers reste fondé sur un partenariat quadripartite entre une association de droit privé, une université, la bibliothèque de cette université et un Master spécialisé en sciences archivistiques.

La « carte mentale » du CAF qui a été mise à ma disposition par Christine Bard, la présidente du Conseil d'administration d'Archives du féminisme donne une idée de la complexité des ramifications qui sous-tendent et permettent le fonctionnement efficace du CAF.



(Source et copyright : Nathalie Clot / Christine Bard, 2021).

Les archives du féminisme mettent bien en évidence la présence et l'utilité d'un partenariat institutionnalisé dans une convention entre une association militante et une université (et sa bibliothèque). Ce partenariat a une fonction centrale dans l'acquisition des documents d'abord, par collecte active ou passive, dans la mesure où l'association marquée par la présence aux fonctions de responsabilité de représentantes de la communauté concernée est en mesure de susciter et de maintenir *la confiance* des personnes qui sont éligibles pour l'accueil de leurs archives. Cette *confiance* se construit dans le contact avec les personnes, la clarté du projet scientifique et la sécurité des fonds d'archives qui y sont acquis. La préoccupation concernant *la confiance*, constitue un élément central du fonctionnement d'archives. En dépit de la très grande notoriété des responsables de l'association et du centre, plusieurs féministes importantes, et notamment Michelle Perrot (pourtant membre fondatrice de l'association archives du féminisme) et Gisèle Halimi (célèbre avocate de la cause des femmes et de la lutte pour la légalisation de l'IVG, décédée le 28 juillet 2020) n'ont pas souhaité léguer leurs propres archives dans ce centre, et y ont préféré les déposer aux Archives Nationales. Par contre, Pierre Simon, célèbre médecin gynécologue, militant pour la légalisation de l'avortement, et investigateur principal du Rapport sur le comportement sexuel des français (Simon, Gondonneau, Mironer, & Dourlen-Rollier, 1972), ancien président de la Grande Loge de France, décédé le 11 mai 2008 à Paris y a

légué la partie de ses archives qui concerne les droits sexuels. A cette occasion, Pierre Simon avait accordé un long entretien biographique à l'étudiante chargée de recueillir le fonds. Cet entretien a permis de rédiger une notice biographique détaillée qui est publiée en première partie du dossier, qui précède la note de présentation qui décrit le contenu des archives et la cotation des différentes pièces qui ont été collectées. On y trouve aussi les autres centres d'archives dans lesquels Pierre Simon a jugé utile de léguer les autres aspects de sa riche existence (Caillaud & Grailles, 2007).

La description de ce centre d'archives met bien évidence que le legs du fonds d'archives d'une personne relève d'une décision importante. Comme on le voit à propos de Gisèle Halimi et Michelle Perrot, le choix de déposer leurs archives dans un centre féministe ne s'est pas imposé, alors que Pierre Simon, considéré comme un acteur important des combats des femmes des années 1960-1970 a souhaité y léguer la partie des archives qui recouvrent ce versant de son activité et le fonds les a acceptées et leur a donné une place importante.

Archives communautaires LGBT

On entend par archives communautaires (*community archives*) : « les archives communautaires sont des activités de base consistant à documenter, enregistrer et explorer le patrimoine de la communauté dans lesquelles la participation, le contrôle et la propriété de la communauté dans le processus le processus sont fondamentaux » (Flinn, 2007), (traduit par AG). On trouve en France, un certain nombre de centres d'archives communautaires issues des communautés LGBT et de personnes appartenant à cette communauté.

La plateforme $\pi 4a$ propulsée par le groupe [Projet d'inventaire et de valorisation d'archives alternatives \(Pivaa\)](#) en partenariat avec le [groupe de travail Archives alternatives de l'Association des archivistes français \(AAF\)](#) a édité une [plateforme d'inventaire des archives et des actions alternatives en archives](#) LGBTQI disponible sur : <https://omeka-angers.000webhostapp.com/collections/show/8>.

Ces archives sont organisées en deux sections avec d'une part, les archives de collectifs (44 articles) et les archives personnelles (25 articles). Chaque pièce de ces collections fait l'objet d'une notice individuelle dans laquelle sont décrits les contenus, le volume matériel,

la localisation et les possibilités d'accès et de reproduction. Les documents sont ainsi renvoyés à leur localisation matérielle et il apparaît bien que les possibilités d'archivage sont extrêmement variées, à l'intérieur des systèmes d'archives publiques comme dans ceux des archives privées.

Dans un article publié le 9 septembre 2017 dans le quotidien Libération par la journaliste [Aurore Coulaud](#), la situation de ces archives est exposée en détails.

« A l'heure actuelle, la mémoire LGBT est dispersée un peu partout en France. Les Archives nationales ont commencé à recevoir des documents en 1999. Elles possèdent notamment des fonds privés issus des associations [Aides](#) et [Act Up, d'avant 2014](#). Didier Lestrade et les proches de Cleews Vellay, ancien président d'Act Up mort du sida, sont, eux, en possession d'éléments datant des débuts du mouvement. Les Archives nationales abritent également un fonds provenant entre autres [de l'association LGBT chrétienne David et Jonathan](#), davantage consacré aux LGBT qu'à la lutte contre le sida. Et, enfin, de petits stocks confiés par des militants eux-même. Dans ces archives, pas de livres : «*C'est le rôle des bibliothèques*», répond-on. Quant aux objets (tee-shirts, badges, pancartes de manifestations...), ils se trouvent au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, à Marseille » (Coulaud, *Libération*, 9 septembre 2017).

La question des archives LGBTQI a été récemment au centre de l'actualité avec les débats occasionnés par la décision de créer un centre d'archives LGBTQI, qui sera géré de manière autonome par le collectif Archives LGBTQI ; décision prise à l'unanimité par le Conseil Municipal de Paris le 4 février 2021. La décision considérée par une victoire et comme l'aboutissement de plusieurs années de luttes et de tractations, par certains, ne fait cependant pas l'unanimité parmi les militants des différentes sensibilités LGBTQI.

Trois exemples illustrent les solutions qui ont été trouvées par des militants gays.

Conservatoire des Archives et des Mémoires LGBTQI

Le conservatoire des Archives et des Mémoires LGBTQI, créé en 2002 par l'Académie Gay et Lesbienne pour permettre la conservation des documents GLBTQ déjà sauvegardés et le recueil d'autres archives.

Nous sauvegardons une trace de la diversité des expressions artistiques et socioculturelles des artistes, créatrices/créateurs, associations, organisations, établissements, médias gays, lesbiens, bi·e·s, trans et queers. Aujourd'hui notre fonds d'archives comprend plusieurs dizaines de milliers de documents sur les lesbiennes, gays, bis, trans et queers, ainsi que sur la sexualité, la santé et le sida. Il s'enrichit de jour en jour :

- de nos collectes régulières dans les établissements commerciaux, institutions, associations, rédactions de journaux ...
- d'achats de nos membres,
- de dons récupérés chez des particuliers pour éviter qu'ils soient perdus.
(<http://www.archiveshomo.info/>)

Le site *archiveshomo* met en ligne des collections de revues homosexuelles / gay publiées depuis la fin du 19^{ème} siècle, des éléments d'archives des différentes associations et des archives privées / personnelles de personnalités gay. Le site est organisé de façon à donner un accès rapide à tous ceux/celles qui recherchent des documents et des informations et distingue les catégories suivantes : [Fonds d'archives](#) ; [Presse LGBT](#) ; [Presse non LGBT](#) ; [Livres](#) ; [Guides et plans](#) ; [Documentation](#) ; [Doc. publicitaires](#) ; [Affiches](#) ; [Doc. événementiels](#) ; [Objets divers](#).

L'association Mémoire des Sexualités (Marseille)

Cette association poursuit le projet débuté en 1983 à Paris, sous le titre de « association mémoire des homosexualités ». C'était la 1^{ère} idée de constituer un lieu de recueil de la mémoire LGBT. Sa "filiale" marseillaise a été créée en 1989. « Elle se fondait alors sur une documentation réunie pendant une dizaine d'années de vie militante, à Marseille en particulier, et sur le souhait de maintenir un foyer d'activité LGBT à un moment très difficile de la vie militante, au niveau national à cause des ravages liés au sida, et au niveau local avec l'effondrement du GLH et des Universités d'étude homosexuelle (UEH) ». <https://www.memoire-sexualites.org/soutenir/lassociation/>. Dans l'interview qu'il m'a accordé le 4 mars 2021, son directeur actuel Christian De Leusse, qui est le propriétaire des locaux dans lesquels sont entreposés les documents réunis dans cette association, rapporte qu'il est en train d'élaborer une charte d'utilisation du fonds documentaire en vue de léguer l'appartement à l'association qui est en train d'être créé. Il s'agit plutôt d'un fonds documentaire retraçant l'histoire des mouvements gays à Marseille et l'existence de ce fonds documentaire constitue le socle sur lequel se développent les autres activités d'animation culturelle telles que des conférences publiques.

Les projets de Patrick Cardon

Patrick Cardon est diplômé en Sciences politiques (relations internationales) et docteur ès lettres et civilisation française. Il dirige la maison d'édition Gay Kitsch Camp spécialisée dans la réédition scientifique des textes relatifs à l'histoire LGBT. Le centième volume est

à paraître en janvier 2022. Il est consacré aux études qui accompagnent la réédition de la première revue homosexuelle *Akademios* de 1909, dirigée par Jacques d'Adelswärd-Fersen. Parallèlement à ses activités militantes et professionnelles, il a développé toute une série de manifestations culturelles, à Lille et à Montpellier. « A Lille, il a développé un centre de documentation sur les sexualités plurielles et les interculturalités parrainé par le sociologue Pierre Bourdieu, l'historienne Michèle Perrot, l'écrivain Malek Chabel et le philosophe Didier Éribon qu'il doit fermer après la fin des emplois-jeunes à la fin de l'année 2006. Ce centre de 100 m2 comprenait une bibliothèque, une librairie et les bureaux du festival. Il a établi le catalogue de sa propre collection qui comporte environ 4000 titres d'ouvrages imprimés (fictions, 840, histoire = 281, littérature et critique 328: sociologie, 313, cinéma, = 162, genre, 74, usuels ; 36, queer, 50, sexologie, 72, poésie, 41, anthropologie, 48, sida, 28, psychologie, 59, théâtre, 30, biographie, 56, essais, 159, photos, 119, arts, 132, revues, 38, anthologie, 12, BD, 21) dont 679 en anglais, 162 allemand, 2 chinois ; 200 affiches et cartes postales. L'ensemble représente une surface de 100 mètres linéaires. Patrick Cardon a fait le projet de créer une association : Bibliothèque spécialisée dans les sexualités plurielles et les interculturalités (LGBTQ).

7 : Enquête auprès des donateurs d'archive potentiels

Méthodologie et recueil des données

La partie la plus importante du travail a consisté dans la réalisation d'une enquête auprès de 5 catégories d'acteurs impliqués directement ou indirectement dans la question de l'archivage de la sexologie et des sciences de la sexualité.

L'enquête n'a cependant pas pu être menée selon le plan préétabli dans le projet initial. Il avait en effet été prévu de se rendre au domicile d'un petit nombre de personnes détentrices d'archives pour identifier avec elles la matérialité de leurs fonds, prendre éventuellement des photos des bibliothèques, des rangements, des matériaux existants et en discuter du destin prévu. Cette méthode de travail n'a pas pu être réalisée en raison des conditions épidémiques qui règnent sur l'Europe occidentale et qui ont rendu difficile les déplacements et les contacts. L'enquête a dû être menée par téléphone, zoom, messagerie électronique. Cette approche a permis cependant de recueillir des propos intéressants sur les archives des personnes interrogées (un premier essai d'identification), l'expression de

motivations ou de « volontés » en ce qui concerne ces fonds et parfois le constat de la destruction d'une partie ou de la totalité du matériel qui avait été collecté au cours de la carrière et de la biographie de ces personnes. Le contexte de l'enquête n'a pas permis d'aller observer sur place la matérialité des documents existants chez les personnes interrogées. Alors qu'il était prévu de mener, selon cette méthode, une enquête approfondie – sous forme de sondage – auprès d'une dizaine de personnes, une stratégie d'enquête différente dite « en extension » a été mise en œuvre auprès des 63 personnes – sexologues et chercheurs en sciences des sexualité – et des 28 informateurs, documentalistes, bibliothécaires, spécialistes d'archivistiques, militants communautaires et responsables d'associations qui ont été contactées. L'augmentation des effectifs de la population interrogée a ainsi permis d'obtenir des informations, certes, moins approfondies et moins détaillées que si j'avais pu me rendre au domicile ou au lieu de travail des participants, mais le fait que 63 personnes potentiellement donatrices d'archive aient pu être contactées donne à cette enquête un caractère de sondage pratiquement en grandeur nature (Devereux, 1980). De fait une grande partie des personnes concernées par le destin de leurs archives ont été interrogées et l'on a ainsi une idée relativement claire de leurs intentions en matières d'archivage, et dans certains cas, une description plus ou moins précise des matériaux disponibles. On peut cependant se demander ce qu'une enquête à domicile aurait apporté de plus par rapport à ce qui a été réalisé. L'enquête a bien mis en évidence l'absence de culture archivistique chez la grande majorité des personnes interrogées et l'importance de la population interrogée permet d'étayer avec force ce constat.

Déroulement de l'enquête

1. L'enquête a démarré initialement avec des interviews réalisées auprès de ceux / celles que l'on peut désigner comme des « sexologues cliniciens » qui constituaient au début de ce travail le noyau central de ce projet ;
2. Des responsables d'associations importantes (LGBT, féministes) œuvrant en France ont été contactés aussi bien sur leurs archives personnelles que sur les archives des associations qu'ils ont dirigées ;

3. Un groupe de chercheurs en sciences sociales dans le champ des « sciences des sexualités » a été identifié et quelques interviews ont pu être réalisés auprès de certains d'entre eux/elles ;
4. Des gestionnaires et curateurs d'archives publiques institutionnelles (bibliothécaires, associations, héritiers, etc..) ont été contactés et certains d'entre eux interviewés par téléphone ;
5. J'ai participé à des événements relatifs à la question des archives dans le champ concerné : séminaires, colloques, groupes de travail, etc..

Les personnes interrogées ont été identifiées et recrutées selon la méthode dite « boule de neige » et selon une approche que je désignerai comme « cercles concentriques » en partant de ma connaissance de ces communautés et groupes professionnels. J'ai tout d'abord contacté les personnes dont le nom me venait spontanément à l'esprit et progressivement le recrutement s'est systématisé en fonction des apports des premières personnes interrogées, des noms évoqués, des suggestions qu'elles ont émises et des associations d'idées apparues dans ces entretiens. La lecture des documents et les annonces d'événements auxquels j'ai pu participer ont aussi contribué au recrutement des participants.

Au total *quatre-vingt-douze* personnes ont été contactées entre septembre 2020 et Avril 2021. Le taux de réponse a été relativement élevé. Mais *vingt-huit* personnes (parmi les 62 détenteurs potentiels d'archives) n'ont pas répondu à mes prises de contact répétées) dont la totalité des personnes résidant et travaillant en Suisse (individus et responsables d'associations) sauf une. Quelques entretiens ont été partiellement enregistrés afin de mieux aider à la préparation des compte-rendu qui ne comportent que les éléments relatifs aux questions d'archives. Après la rédaction des compte rendus détaillés, ces enregistrements informels ont été détruits. Lorsqu'une synthèse détaillée a été rédigée, celle-ci a ensuite été envoyée à la personne pour validation et approbation de son utilisation dans le cadre du rapport final (A. Giami, 2000). Une personne, détentrice d'un fonds important, a demandé à ce que toute mention à son propos et à son nom soit exclue des résultats de l'enquête, me retirant ainsi sa confiance et ne souhaitant pas léguer son fonds à des « gens qu'il ne connaît pas ».

Lettre type envoyée aux participants / participantes

Les personnes ont été contactées par messagerie électronique à l'aide du message – type suivant, qui a parfois été adapté en fonction du degré de familiarité et de connaissance que j'avais avec la personne.

« J'espère qu'en dépit de cette situation catastrophique et liberticide dans laquelle on se trouve, tu te portes bien et que tu arrives à mener tes activités comme tu le souhaites. Je te souhaite mes meilleurs vœux pour cette année 2021.

Je te contacte aujourd'hui car je suis chargé d'une mission exploratoire par le « Centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités »

(<https://www.unige.ch/cmcss/>) nouvellement recréé à l'Université Genève à la suite du "Fonds Maurice Chalumeau" créé il y a cinquante ans.

Je suis chargé de mener une enquête sur les archives sexologiques francophones disponibles actuellement en vue de la création d'un centre pouvant les accueillir, les stocker, les entretenir et les mettre à disposition des personnes intéressées. Il s'agirait d'ouvrir un accès aux chercheurs, d'envisager des expositions, de construire des ouvrages et proposer des séminaires sur l'histoire de la sexologie francophone. Ce projet est basé à l'Université de Genève. Tout ceci est très ouvert.

Je reviens vers toi pour qu'on puisse discuter de tes propres archives : tes archives professionnelles et peut-être celles du CIFRES que tu avais créé avec d'autres notamment afin d'en identifier le contenu, les thématiques, la composition (types de matériaux); d'en estimer le volume ou le métrage et de voir avec toi ce que tu comptes en faire, sachant que le Centre serait intéressé à les collecter et à les entreposer et les cataloguer dans un avenir à moyen terme.

Il pourrait s'agir de dossiers documentaires, de manuscrits et notes de travail, d'enregistrements audio et vidéo, de photos, etc....

De la même façon, si tu as des ouvrages sur la sexologie / sexualité dont tu souhaiterais te débarrasser, le centre serait aussi intéressé à les cataloguer et les collecter pour ouvrir une bibliothèque spécialisée.

Quelque soient tes intentions, j'aimerais pouvoir en discuter avec toi.

Je me tiens disponible pour échanger sur ces questions et apporter toutes les informations dont tu aurais besoin.

Bien cordialement,

Les entretiens ont été recueillis de façon informelle et se sont déroulés souvent en fonction des contacts et des relations professionnelles et/ou amicales existant préalablement. Ils présentent des caractéristiques très différentes en fonction de ces relations. Certaines personnes en sont restées à une description sommaire des matériaux en leur possession alors que d'autres ont profité de cette opportunité pour évoquer le déroulement de leur carrière et leurs idées générales en matière de sexologie / sexualités.

Les données d'enquête sont présentées dans les annexes :

- Annexe 1 : liste des personnes agissant dans le monde des archives sexualité / genre/ LGBTQ+ ;
- Annexe 2 : liste des personnes interrogées (détenteurs potentiels d'archives) ;
- Annexe 3 : verbatim et synthèse anonymisée des propos recueillis au cours de l'enquête.

Résultats de l'enquête auprès des détenteurs potentiels d'archives

L'enquête avait pour objectif d'identifier les principales personnes, sexologues et chercheurs en sciences des sexualités susceptibles de disposer d'archives relatives à leur activité professionnelle ainsi que leurs intentions concernant le destin de ces archives.

Le contexte sanitaire existant n'a pas permis de mener une enquête précise sur la matérialité des documents existants et de mener une enquête ethnographique et technique incluant des photographies ou des estimations du volume des documents disponibles comme cela aurait été souhaité et indiqué dans la lettre de mandat. Ceci constitue une des principales limitations de ce travail qui a cependant et en partie été comblée par le nombre important – au regard de la population concernée – de personnes interrogées.

Un premier constat s'est imposé à la suite de cette enquête. Les cliniciens sexologues n'ont pas une pratique soutenue de l'archivage, en dehors des dossiers médicaux, et ils n'ont souvent pas conscience de détenir des matériaux susceptibles d'intéresser les historiens et un centre d'archives international. On observe cependant une différence entre certains cliniciens qui estiment avoir joué un rôle notable dans l'histoire de la sexologie, d'une part, et ceux qui sont les fantassins de base de la sexologie qui font preuve d'une très grande modestie. On observe une différence du rapport à l'archive entre les cliniciens d'une part et les chercheurs en sciences sociales et les activistes d'autre part ; ces derniers ont une conscience plus précise de l'importance de leurs matériaux d'archives et de leur destin pour utilisation ultérieure et mémoire historique. Enfin, il semble qu'il n'y ait globalement pas de grande conscience de l'importance des archives dans la mesure où de nombreuses personnes interrogées, et notamment celles qui étant déjà en fin de carrière ont déjà détruit une grande partie des matériaux qu'ils considèrent sans importance historique.

De façon générale, les quelques rares personnes qui ont déjà classé, trié, catalogué et organisé leur archives, ont déjà prévu une destination pour celles-ci. Un autre groupe qui

possède toujours des archives qui ne sont pas organisées ni triées n'a pas encore prévu de destination pour ces matériaux. Un troisième groupe a déjà détruit une grande partie de leurs archives et possède encore quelques ouvrages disponibles pour un legs. Enfin, un dernier groupe n'a pas répondu à l'enquête en dépit des relances qui leur sont parvenues.

Une très faible minorité de personnes a été en mesure de décrire précisément les contenus et le volume occupé par leurs collections en tant qu'archives disponibles. Seules trois personnes ont été en mesure de décrire de façon approximative les contenus dont ils disposent (ou ne disposent plus). Ces informations sont présentées dans le tableau « annexe 3 ». La paucité de ces données résulte du fait que la majorité des personnes interrogées n'ont pas conservé d'archives importantes ou auxquelles attachent de l'importance ; que ces archives n'étaient pas accessibles au moment de l'enquête (à la cave, dans un débarras, dans un bureau, ou d'autres types de locaux) et qu'elles n'avaient pas la possibilité d'aller les consulter.

La majeure partie des sexologues travaillant en Suisse Romande n'ont pas répondu à la proposition de contact. Ce fait est suffisamment important pour qu'on essaie de le comprendre dans la mesure où l'on sait que les non-réponses et les refus de répondre à une enquête ont une signification au regard des objectifs et de la philosophie de l'enquête (Miami, 1996). Trois explications viennent à l'esprit. Les personnes n'auraient pas répondu en fonction de ma personne (antipathie, ou non-connaissance) ; notoriété du CMCSS et appréciation négative de son activité et de son image ; absence d'intérêt envers la question des archives. Ces hypothèses devront être étayées sur des indices dont nous ne disposons pas encore.

L'article soumis à la revue Glad ! développe en profondeur la question des dispositions des « détenteurs-donateurs » potentiels et les difficultés d'identification des fonds d'archives du fait de leur disparition d'une part, et d'autre part, du fait de l'absence d'intérêt des personnes envers des documents dont ils n'ont pas perçu l'intérêt historique.

8. Commentaires et discussion

Aspects organisationnels et de gouvernement

Les entretiens auprès des activistes engagées dans des projets d'archives, les responsables d'archives du féminisme et les professionnels de la documentation qui ont été contactés ont permis de dégager des suggestions organisationnelles. D'ores et déjà, il ressort des éléments de cette enquête qu'il importe de construire une certaine professionnalisation des équipes gestionnaires (bibliothécaires et archivistes professionnels) avec une disponibilité de travail importante à calculer en « équivalents temps plein ». Il importe par ailleurs d'établir un climat de confiance nécessaire au « don » de documents qui ont une importance symbolique et émotionnelle forte pour les détenteurs. Cette confiance à établir vise à assurer la sécurité et la protection physique des documents d'une part, et d'autre part, les conditions de leur mise à disposition aux publics intéressés. Par ailleurs, il importe de se doter d'un cadre éthique et réglementaire fondé sur les règles juridiques du pays dans lequel les documents seront déposés.

Le rapide tour d'horizon des principaux centres d'archives et de documentation médicaux et scientifiques, associatifs et universitaires, publics et privés, situés en Suisse Romande et en France permet de dresser les constats suivants.

On a pu observer une diversité de solutions apportées aux quatre missions de la pratique archivistique qui permettent d'assurer les droits, de servir de preuve juridique et sont un témoignage historique et culturel d'un territoire ou d'une communauté.

- 1^o mission : la collecte. Elle correspond au travail de tri et de sélection des documents dans les services producteurs d'archives, auprès des associations et auprès des particuliers détenteurs de leurs propres archives privées.
- 2^o mission : le classement. Cette mission regroupe les opérations de tri, d'élimination, de classement intellectuel et physique et de cotation des dossiers pour en identifier les contenus.
- 3^o mission : la conservation. C'est l'ensemble des mesures mises en place pour protéger les documents : locaux adaptés, dépoussiérage, conditionnements, restauration et numérisation des fonds.
- 4^o mission : la communication. Elle touche au domaine de la valorisation. Une fois classées et conservées, les archives sont mises à la disposition du public. La communication touche aussi au domaine de la valorisation grâce à des actions éducatives, l'élaboration d'expositions, d'animations et de diffusion par internet. (d'après <https://www.pau.fr/article/les-archives-communautaires-questce-que-cest>)

La pratique d'archivage repose principalement sur des partenariats, la constitution de réseaux, leur regroupement en associations en vue d'assurer - au moins - la première mission de ce travail. Il s'agit du contact avec les personnes, les communautés, les

associations, les collectifs de différentes natures qui visent à la collecte active ou à la collecte passive à partir du moment où le centre a acquis une certaine notoriété.

Don et contre-don

La problématique du don apparaît centrale dans un tel projet. Un ouvrage collectif entier a été consacré à la question du don d'archives et de bibliothèques (Grailles et al., 2018) et le titre donne déjà la mesure des enjeux du don d'archives qui appellerait une «contrepartie». Les dispositions des donateurs potentielles sont explorées dans toute leur complexité avec les différents motivations et attentes à l'œuvre et notamment envers les institutions qui recevront ces dons. Un tel don appelle nécessairement un contre-don en pure logique Maussienne. Alix Bernard et Bénédicte Grailles insistent sur le fait que le don d'archives s'inscrit dans la mise en place d'un récit autobiographique en dehors duquel il ne prend pas de signification. Tout ceci implique la mise en place d'un dispositif visant à assurer ce qui au-delà d'un don est un échange.

La confiance

Plusieurs des participants de l'enquête ont rappelé l'importance de la *confiance* qui doit s'établir entre les donateurs et le centre qui accueillera leurs archives et sera investi ainsi de la mission de protéger la matérialité et la sécurité des documents. La question de la *confiance* est apparue avec beaucoup plus d'intensité à propos du développement des archives communautaires, qui sont en elles-mêmes une réponse des membres des communautés / minorités stigmatisées, à l'absence de *confiance* envers les institutions publiques ou toute institution généraliste. Les sexologues ne constituent pas une communauté mais un « groupe professionnel » (Giami & de Colomby, 2001) qui est structuré dans des enseignements, des associations professionnelles et/ou des sociétés savantes, l'organisation de congrès et séminaires, l'édition de revues qui prennent la forme d'une communauté informelle. La création d'un centre d'archives en sexologie et sciences des sexualités sera investie d'une mission importante : celle de conserver la mémoire de ce groupe informel et de contribuer à l'écriture et la visibilité de son histoire.

Les partenariats

En dehors des quelques structures créées et gérées par des personnalités individuelles, on retrouve partout la mise en place, l'organisation et souvent l'institutionnalisation de partenariats entre différentes instances : associations, représentants, institutions publiques, fondations, etc... Au sein des institutions publiques, on observe en outre la mise en place de partenariats entre différents segments d'activité : bibliothèque, archivage, formation, recherche, enseignement. Sans oublier les exécuteurs testamentaires dans le cas des personnes décédées ayant légué leurs archives de façon posthume. Le *contrôle* sur le destin et l'utilisation des archives est un des maîtres-mots que nous avons rencontré au cours de notre enquête, contrôle organisé, structuré et revendiqué dans le cas de la construction d'archives communautaires et contractualisé dans le cas de centres d'archives publics ou privés (universitaires).

Questions sur le périmètre scientifique

Sexologie clinique et « sciences des sexualités » non médicales.

Il serait probablement souhaitable de pouvoir inclure des archives de chercheurs en sciences sociales qui disposent d'archives de travail très intéressantes et qui pourraient être intéressés à les céder.

Sciences des sexualités et militantisme : LGBT et féminismes

Les principales initiatives actuelles concernent les mémoires et les archives communautaires et principalement celles des communautés LGBT et des mouvements féministes qui commencent à se structurer dans l'univers francophone, alors qu'elles sont développées et même institutionnalisées dans différents pays anglophones et aux Pays-Bas depuis de longues années. Il s'agirait ici de bien définir les périmètres d'archivage de façon à pouvoir fonctionner de façon complémentaire et en partenariat avec les archives communautaires existant déjà et en cours de développement (notamment à Paris). En première approche, les archives des sciences des sexualités seraient centrées sur les questions de sexualité en comportant un volet de spécification selon les cultures et les communautés concernées et devant être représentées dans le futur Fonds alors que dans le cas des archives communautaires (et notamment LGBT) les questions de sexualité ne

concernent qu'un aspect des collections réunies parmi les questions politiques, les modes de vie, les relations et la culture au sens large.

La place des matériaux pornographiques et collections érotiques

Les principaux centres d'archives des sexualités existant et des grandes bibliothèques publiques (BNF, British Library, notamment) comprennent d'importantes collections de matériaux pornographiques (sexuellement explicites et faisant l'objet d'une censure). La question des matériaux pornographiques se pose de différentes façons : elle concerne d'une part, l'existence et la place de collections pornographiques dans les collections des personnages qui lègueront leur fond au titre de leur activité scientifique, médicale ou militante et dont la conservation permettra de mieux comprendre la cohérence interne d'une œuvre et d'une activité dans le champ des sexualités. Ces matériaux présentent par ailleurs un intérêt historique, iconographique et anthropologique en tant que forme de représentations de la sexualité bien situées dans l'histoire et la géographie. Enfin, ces matériaux donnent accès à une forme d'« épistémologie vernaculaire » (Escoffier, 2020) en tant que forme de connaissance systématique de la sexualité pouvant révéler les fondements des sciences des sexualités. Les cultures pornographiques sont en train d'acquérir un statut épistémique fort (Williams, 2004) qui reste menacé par les attitudes sociales contemporaines et le futur Fonds devra envisager cette question. Cette situation est d'autant plus d'actualité que le CMCSS vient d'acquérir une importante collection de documents érotiques et pornographiques.

Bibliothèques de travail et bibliophilie

Plusieurs participants de l'enquête ont mentionné d'emblée la possibilité et l'opportunité de léguer des collections d'ouvrages comprenant des ouvrages scientifiques et médicaux ainsi que des collections de revues scientifiques (*Les Cahiers de sexologie clinique* et les *Archives of Sexual Behavior* sont les revues qui sont le plus souvent apparues) d'une part, et d'autre part, des ouvrages rares et anciens relevant de collections bibliophiles pouvant avoir une valeur marchande importante. La place relative qui sera accordée aux fonds de bibliothèque qui seront recueillis doit s'inscrire dans une stratégie précise de délimitation du périmètre du futur Centre d'archives.

Centre de documentation ou Centre d'archives ?

La question est d'autant plus d'actualité avec le legs de la fondation F.I.N.A.L.E intervenu il y a quelques semaines qui a déjà profondément influencé la stratégie de construction du projet de centre d'archives et de documentation.

Ma responsabilité éthique

J'ai occupé une place centrale dans ce travail, à différents titres. D'une part, la confiance qui m'a été témoignée par les responsables du CMCSS aux débuts de ce travail fondée sur la reconnaissance de mon travail scientifique et de ma carrière. Cette confiance m'a aussi été témoignée par les responsables d'associations et d'archives qui m'ont confié leur travail mais aussi les questions qu'ils se posent et certains des problèmes qui se posent dans le travail d'archivage. Cette confiance, enfin m'a été témoignée par toutes les personnes qui m'ont confié leurs propos et ont ainsi dévoilé une partie de leurs secrets, à savoir leurs archives, ce qu'ils en ont fait et ce qu'ils comptent en faire. Ces personnes se sont adressées à moi personnellement, et elles n'auraient certainement pas répondu de la même façon à une autre personne. De même, je fais l'hypothèse que ma personne, mon nom peut avoir fonctionné comme une raison valable pour ne pas répondre, soit du fait de conflits et d'antipathies, soit parce que les personnes ne me connaissent pas, comme cela a été probablement le cas avec les participants résidant en Suisse dont la grande majorité n'a pas répondu à mon invitation. La majorité de ces personnes n'avait certainement jamais eu l'occasion de parler ouvertement, c'est-à-dire dans une relation de confiance, de la question de leurs archives. Ces récits ont ramené certaines quelques personnes à évoquer leur carrière et des éléments de leurs biographies, ce qui était l'une des hypothèses de ce travail, l'importance symbolique, subjective et émotionnelle des archives dans un parcours biographique et une trajectoire aussi bien personnelle que professionnelle. L'article soumis à la revue Glad ! qui développe l'analyse des récits des détenteurs potentiels d'archives se trouve dans l'annexe 4. Il vient compléter les analyses effectuées sur les récits des détenteurs potentiels d'archives.

9 : Perspectives de travail : en vue de la création d'un centre d'archives de la sexologie francophone

Dans le cadre du CMCSS :

- 1- Poursuivre le travail d'inventaire et d'identification préliminaire auprès de potentiels détenteurs d'archives
- 2- Construire une politique de centre d'archives de la sexologie qui donne confiance aux donateurs, quant au destin de ces archives
- 3- Établir des protocoles incluant les différentes modalités d'acquisition
- 4- Développer un projet scientifique approprié qui définira la stratégie de collecte / acquisition, le catalogage, et les valorisations des fonds ;
- 5- Distinguer les collections entrant dans la bibliothèque, les archives ou le musée et nécessitant des technologies et des approches différentes des donateurs potentiels ;
- 6- Constituer un comité scientifique et notamment un comité chargé de l'accompagnement des donateurs depuis la prise de contact jusqu'à la mise en place des fonds recueillis ;
- 7- Aménager des locaux et recruter des personnels appropriés ;
- 8- Établir un climat de confiance et de réassurance avec les donateurs potentiels.

Il serait peut-être préférable de commencer à monter les bases solides d'un centre documentaire (bibliothèque notamment) sur la base de la donation FINALE, avant de s'engager dans la collecte et l'exploitation des fonds d'archives.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Comité de pilotage et d'orientation • Partenariat entre le Centre, l'université et une école d'archivisme • Comité de collecte : connaisseurs des champs de travail et des populations • Collecte de documents : active et / ou passive • Indexation, catalogage des matériaux collectés • Conservation : documents originaux papier / documents électronique / Objets • Digitalisation des collections • Accès et mise à disposition des collections • Valorisation : publications, expositions, séminaires, colloques, • Partenariats : Université, associations • Participation à un réseau international de centres d'archives Professionnalisation de l'archivisme • Questions éthiques et règlementaires : Consulter des juristes • Legs / donations / dépôt : propriété des collections • Héritiers et ayant-droits • Embargo • Accès limités |
|---|

En dehors / avec le CMCSS ?

- Organiser une rencontre informelle avec les personnes intéressées et concernées par le destin de leurs archives lors des prochaines Journées Francophones de Sexologie et Santé Sexuelle (JF3S) à Nantes les 1er au 3 juillet 2021 ;
- Construire un numéro thématique d'une revue sur les thèmes des archives sexualité / genre / sciences des sexualités / archives communautaires en partenariat avec des acteurs impliqués.

10 : Considérations finales

Ce travail se termine sur un constat qui n'est pas celui qui était attendu de part et d'autre. Le mandataire rêvait de pouvoir déposer ses propres archives dans un centre prestigieux et j'imagine que les responsables du CMCSS avaient (ont) à l'esprit la création d'un vaste centre de documentation et d'archives pouvant rivaliser avec les grandes institutions archivistiques qui existent à travers le monde. L'enquête a permis de mettre en évidence un certain nombre d'éléments liés à la fois à la situation des archives des sexologues en France et aux conditions proposées par le CMCSS en contrepartie des dons escomptés. Les informations disponibles sur le Centre sont restées opaques et datées (2015) et il n'a pas été possible d'accéder à des informations plus récentes et plus précises sur l'offre du CMCSS. Le présent document est le résultat de six mois de travail intense et les constats, hypothèses et recommandations qui y ont été émises l'ont été sur la base de données d'observation et d'enquête. Il a fallu un certain degré de courage pour formuler les résultats et les questions qui se sont présentées à moi dans ce travail, notamment en dépit de la grande déception qu'elles ont causé de mon côté en premier et surtout du côté des mandants. Les valeurs sociales et déontologiques auxquelles j'adhère et que j'ai défendues tout au long de ma carrière ne m'ont pas permis de contourner les observations qui se sont imposés à moi au cours de ce travail. J'ai donc l'impression, comme le Vizir des *Mille et une nuits*, d'avoir dû annoncer au Sultan, la mort de sa plus belle jument blanche.... Mais gageons que Schéhérazade saura très certainement ranimer en nous le désir et le plaisir de la vie.

Bibliographie

- Apollinaire, G., Fleuret, F., & Perceau, L. (1913). *L'Enfer de la Bibliothèque nationale*. Paris: Mercure de France.
- Astier Chodolenko, L., Matras, M., & Topini, C. (2019). *Etude exploratoire des archives des luttes LGBTIQ à Genève (années 1970-2000). Etat des lieux et proposition de solutions*. Retrieved from
- Bard, C., Metz, A., & Neveu, V. (Eds.). (2006). *Guide des sources de l'histoire du féminisme*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, Collection Archives du féminisme.
- Barriault, M. (2009). Hard To Dismiss: The Archival Value of Gay Male Erotica and Pornography. *Archivaria*, 68, 219-246.
- Bianchi-Demicheli, F., Ortigue, S., & Abraham, G. (2012). *Sexologie. Naissance d'une science de la vie*. Genève: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Blanchet, A. (1991). *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris: Armand Colin.
- Bonierbale, M., & Waynberg, J. (2007). 70 ans de sexologie française. *Sexologies - Revue Européenne de Sexologie Médicale*, 16(3), 238-258.
- Bullough, V. L. (1985). The Rockefellers and Sex Research. *The Journal of Sex Research*, 21(2), 113-125.
- Burgnard, S. (2015). *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*. Bern: Peter Lang.
- Caillaud, P., & Grailles, B. (2007). *Fonds 17 AF, Fonds Pierre Simon. Répertoire*. Retrieved from
- Catcheside, K. (2011, 23 June 2011). The growing divide between academic, administrative and management staff. *The Guardian*.
- Courtois, F., & Bonierbale, M. (Eds.). (2016). *Médecine sexuelle. Fondements et pratiques*. Paris: Masson/Elsevier.
- Darger, H. (2013-2020). *L'histoire de ma vie*. Paris: Editions du Seuil (Points).
- Dean, T., Ruszczycky, S., & Squires, D. (Eds.). (2014). *Porn Archives*. Durham: Duke University Press.
- Derrida, J. (1995). *Mal d'archive*. Paris: Galilée.
- Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris: Flammarion.

- Douglas, K., & Carless, D. (2013). A History of Autoethnographic Inquiry. In S. Holman Jones, T. E. Adams, & C. Ellis (Eds.), *Handbook of Autoethnography* (pp. 84-106): Routledge.
- Drucker, D. J. (2017). How Subjects Matter: The Kinsey Institute's Sexual Nomenclature: A Thesaurus (1976). *Information & Culture, Vol. 52, No. 2, 2017, 52(2)*, 207-228.
- Escoffier, J. (2020). Every Detail Counts: Robert Stoller, Perversion and the Production of Pornography. *Psychoanalysis and History, 22(1)*, 35-52.
- Flinn, A. (2007). Community Histories, Community Archives: Some Opportunities and Challenges. *Journal of the Society of Archivists, 28(2)*, 151-176.
doi:10.1080/00379810701611936
- Giambi, A. (1996). Non response and don't know answers in sex surveys. *Social Science Information, 35(1)*, 93-109.
- Giambi, A. (2000). La démarche clinique dans les sciences sociales. *Bulletin de Psychologie, 53 (447)*, 325-332.
- Giambi, A. (2000). La démarche clinique dans les sciences sociales. *Bulletin de Psychologie, 53 (447)*, 325-332.
- Giambi, A. (2018). La médecine sexuelle : genèse d'une spécialisation médicale ? *Histoire, médecine et santé (12)*, 131-147.
- Giambi, A. (2021). La Sex research : émergence, développement et éclatement d'une communauté épistémique. In S. Chaperon, Nagels, Carla, Vanderpelen-Diagre, Cécile (Ed.), *Le rideau déchiré. La sexologie à l'heure de la guerre froide* (pp. 149-173). Bruxelles: éditions ULB.
- Giambi, A., Chevret-Méasson, M., & Bonierbale, M. (2009). Les professionnels de la sexologie en France : quelques évolutions. Premiers résultats de l'enquête nationale. *Sexologies, European Journal of Sexology and Sexual Health, 18(4)*, 265-269.
- Giambi, A., & de Colomby, P. (2001). Profession sexologue ? *Sociétés Contemporaines (41-42)*, 41-63.
- Giambi, A., de Colomby, P., & Groupe-Euro-Sexo. (2006). Sexology as a profession in Europe: diversity and common perspectives. *Sexologies. European Journal of Sexology and Sexual health (1)*, 7-13.
- Giambi, A., & Michaels, S. (2020). La profession de sexologue en France en 2019 : résultats préliminaires d'une enquête nationale. *Sexologies. Revue Européenne de Sexologie et Santé sexuelle, 29*, 57-67.
- Giambi, A., & Russo, J. (2013). The diversity of sexologies in Latin America: emergence, development and diversification. *International Journal of Sexual Health, 25(1)*, 1-12.

- Gori, R., & Del Volgo, M.-J. (2005). *La santé totalitaire, Essai sur la médicalisation de l'existence*. Paris: Denoël.
- Grailles, B., Marcilloux, P., Neveu, V., & Sarrazin, V. (Eds.). (2018). *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIXème - XXIème siècles. De l'intention à la contrepartie*. . Rennes: PUR.
- Gumy, C., & Kraus, C. (2017). Désirer : une histoire de la sexologie à Lausanne (1950-2000). *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera*, 67(1), 79-100.
- Holman Jones, S., Adams, T., & Ellis, C. (2013). Coming to know autoethnography as more than a method. In S. H. Jones, Adams, T.E., Ellis, C (Ed.), *Handbook of Autoethnography*. Walnut Creek, CA: Left Coast Press.
- Ketelaar, E. (1999a). Archivalisation and archiving *Archives and Manuscripts*, 27(1), 54-61.
- Ketelaar, E. (1999b). Archivalisation and archiving. *Archives and Manuscripts*, 27(1), 54-61.
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La découverte.
- Malcolm, J. (1984). *In the Freud Archives*. New York: Alfred A. Knopf.
- Malinowski, B. (1967-1985). *Journal d'ethnologue*. Paris: éditions du Seuil.
- Mercer, J. (2014). The Secret History: Porn Archives, 'Personal' Collections and British Universities. *Porn Studies*, 1(4), 411-414.
doi:<http://dx.doi.org/10.1080/23268743.2014.947754>
- Pache, S. (2019). Amour et Psyché : les débuts cliniques de la sexologie lausannoise. In G. G. Isabelle Perreault, Nicolas Sallée (Ed.), *Sexualité, savoirs et pouvoirs*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Pasini, W. (1995). Du planning familial à la santé familiale. n°6. In S. Soumaille (Ed.), *Portes ouvertes sur la santé familiale : 30e anniversaire du CIFERN, p. 12*. . Genève: Direction de la santé publique.
- Reay, B. (2018). *Sex in the Archives Writing American Sexual Histories*. London: Blackwell's.
- Sigel, L. (2020). *The People's Porn. A History of Handmade Pornography in America*. London: Reaktion.
- Simon, P., Gondonneau, J., Mironer, L., & Dourlen-Rollier, A. (1972). *Rapport sur le comportement sexuel des français*. Paris: Julliard, Charron.
- Weeks, J. (2007). *The World We have Won*. London: Routledge.
- Williams, L. (Ed.) (2004). *Porn Studies*. Raleigh: Duke University Press.

Annexe 1 : Informateurs / Archivistes / Militants (n = 28)

Noms / qualités
1 - Paolo Valerio Professeur émérite de psychologie clinique Université de Napoli – Federico 2 (UNINA)
2 - Stéphanie Pache Sociologue / Historienne Uqam – Montréal / Lausanne
3 - Christelle Gumy Université de Lausanne
4 - Taline Gribian Historienne Université d'Oxford
5 - Sylvie Burgnard Docteur en sociologie / histoire
6 - Denise Medico Professeure de Sexologie clinique / Uqam / Montréal Associations suisses : contacts
7 – Cécile Vanderpeulen Professeure d'histoire ULB – Bruxelles
8 - Thierry Delessert Sociologue / Historien / Université de Lausanne
9 - Patrick Cardon Sociologie Politique Militant activiste Collectionneur et éditeur
10 - Christine BARD Professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers Membre de l'Institut universitaire de France
11 -Bénédicte Grailles Directrice du master d'archivistique de l'Université d'Angers
12 -Olga Rozenblum Chercheure / CMCSS

Centre Grisélidis Réal / Genève
13 - Alain Lecoultré (Sanzio à Masques et Persona) Ecrivain / éditeur
14 - Alain Sanzio (Lecoultré)
15 - Renaud Chantraine Sociologue / Historien / Archiviste / Marseille
16 : Philippe Artières Historien / CNRS / Paris
17 – Christian Deleusse Activiste / collectionneur / Association / Marseille
18 – Hussein Burgi Sénateur
19- Liana Zhou Bibliothécaire / Kinsey Institute / Bloomington Indiana
20 - Conservatoire des Archives et des Mémoires LGBT <i>de l'Académie Gay & Lesbienne</i>
21 - IHLIA / Amsterdam
22 – Welcome Foundation / London
23 - Hélène Chambefort Archives de l'Inserm
24 - Fondation Genevoise pour la Formation et la Recherche Médicales -
25 - Vincent Barras Prof. Vincent BARRAS - Directeur Institut des humanités en médecine
26- Goulven Lebrech Archiviste / Centre Condercet / CNRS / Aubervilliers
27 – Afrodita Poenar Sexologue – Responsable pôle tessinois et aide aux relations avec l'Italie
28 – Carolina Topini Table ronde « Les archiveuses »

Annexe 2 : Personnes interrogées : donateurs potentiels (n=62)

Noms / qualités
1- Gilles Formet Médecin sexologue ancien président de la SFSC
2 - Claude Esturgie Médecin sexologue Ancien président de l'Académie des Sciences Sexologiques
3 - Nicole Arnaud-Beauchamps Médecin Sexologue Membre de la SFSC
4 - Mireille Dubois Chevalier Médecin sexologue Marseille Retraitée en activité
5 - Ludwig Fineltain Neuropsychiatre Psychanalyste Psychiatre des Hôpitaux CS
6 - Jacques Buvat Médecin Endocrinologue, Psychiatre, Sexologue Lille Ancien président de la SFMS et de l'ISSM
7 - Robert Porto Médecin sexologue / Psychiatre Gynécologue
8 - Marie Hélène Colson Médecin Sexologue Ancienne secrétaire générale de l'AIUS et de la SFMS
9 - Mireille Bonierbale Psychiatre / sexologue Ancienne présidente de l'AIUS
10 - Thierry Troussier Responsable du pôle Santé Sexuelle, Sexologie et Droits humains - Université de Paris Diderot Responsable Chaire UNESCO Santé sexuelle & Droits humains
11- Charles Gellman Neuro psychiatre / Sexologue / Gestalt Membre fondateur et ancien président de la SFSC

12 - Marie Chevret – Méasson
13 - Gérard Ribes Médecin sexologue Gérontologue
14 - Janine Mossuz-Lavau Sociologue / Politologue Sciences Po / CNRS
15 - Jacques Waynberg Médecin sexologue Historique Président de l'Institut de Sexologie de Paris
16 - Gilbert Tordjman Fondateur de la Société Française de Sexologie Clinique et premier président de la WAS (décédé en le 3 mars 2009) Contact avec sa fille Sylvie TORDJMAN <i>Professor of medicine</i>
17 - André Béjin Directeur de recherche au CNRS Sociologue
18 - Philippe Brenot Psychiatre et anthropologue Sexologue Directeur du DIU sexologie (Université Paris-Descartes)
19 - Michel Erlich Psychiatre / Sexologue
20 - André Corman Médecin Sexologue Responsable enseignement sexologie à Toulouse
21 - Francis Collier Médecin / Praticien Hospitalier Gynécologue / Sexologue Ancien président de la Fédération Française de sexologie et santé sexuelle
22 - Pierre Costa Urologue : PU/PH (Nimes) Ancien président de la Fédération Française de sexologie et santé sexuelle

<p>23 - Charlotte Leriche (Albert Leriche) Urologue PU/PH Ancien président de l'AIUS / Décédé en 2011</p>
<p>24 - Danièle Mussard (mail funambule), la compagne de Michel Froidevaux et de la fondation F.I.N.A.L.E. (mail Humus)</p>
<p>25 - Réjan Tremblay Docteur D'Etat sciences politiques Responsable pédagogique du diplôme d'éducation sexuelle Université Toulouse III</p>
<p>26 - Dr Michèle Bonal (Toulouse) Gynécologue / Sexologue Psycho-Corporel Ancienne trésorière de l'AIUS</p>
<p>27 - Sylvie Chaperon Historienne de la sexologie Université de Toulouse le Mirail</p>
<p>28 - Jean Roger Dintrans Médecin sexologue / Paris</p>
<p>29 - Patrice Lopes PU/PH : Gynécologie Nantes</p>
<p>30 - François Ramseyer Médecin Sexologue Metz</p>
<p>31 - Hervé Lejeune Professeur d'endocrinologie Lyon</p>
<p>32 - Pierre Bondil Urologue / Cancérologue P.H. Hôpital de Chambéry Président de l'AIUS (2020).</p>
<p>33 - Francesco.Bianchi-Demicheli Professeur associé à la Faculté de médecine et Professeur associé à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève</p>
<p>34 - Switzerland: Institut Sexocorporel International Dr Dominique Chatton</p>

Dr psychiatrie et sexologue
35 - Switzerland: Zürcher Institut für klinische Sexologie & Sexualtherapie (ZISS) Ingrid Huelsmann
36 - L'ASPSC / SPVKS Association Suisse des Psychologues Sexologues Cliniciens Schweizerischer Psychologenverband Klinischer Sexologen Associazione Svizzera degli Psicologi Sessuologi Clinici est une association affiliée à la FSP , Fédération Suisse des Psychologues.
37 - Laurence Dispaux Présidente
38 - Marie Gelsomini Béguin Secrétaire Suisse Romande
39 - Ursula Pasini Sexologue / Genève / EFS
40 - ASClif Martine Potentier Présidente
41 - Swiss Society of Sexology / Société Suisse de Sexologie Mme Afrodita Poenar – Responsable pôle tessinois et aide aux relations avec l'Italie
42 – Daniel Welzer – Lang (Sociologue) Professeur d'Université émérite Université de Toulouse – Mirail
43– Michel Schouman Urologue / sexologue / andrologue Ancien Président de l'Association Méditerranéenne d'Andrologie.
44 – Françoise Loux françoise.loux@free.fr Ex- Conservatrice au musée ATP / Projet Sida
45 – Marie-Ange Schiltz Sociologue / CNRS / EHESS Archives Michael Pollak
46 – Frédéric Simon : Archives Rommel Mendès Leite
47 – Hussein Burgi Sénateur : archives collectées
48 – Janine Pierret

Sociologue / CNRS / Inserm Archives orales / Interviews
49 : Alain Giami Directeur de recherche émérite à l'INSERM
50 : Willy Pasini : Genève
51 : Georges Abraham : Genève
52 – Nadine Grafeille Médecin / Psychiatre / Sexologue Ancienne membre de l'AIUS Bordeaux
53 – Antoine Faix Urologue / Chercheur Ancien secrétaire général de l'AIUS
54 – Jean Peyranne Médecin sexologue Toulouse
55 – Patrick Leuillet Médecin sexologue / enseignant sexo Amiens
56 – Pierre Martin-Vauzur Médecin sexologue / ancien secrétaire général de l'AIUS
57 – Pierre Desvaux Médecin Urologue / Sexologue à Paris
58 – Marie-Laure Gamet Psychiatre / Sexologue (Lille)
59– Cynthia Kraus Sociologue / Université de Lausanne Lausanne
60 – Noella Jarrousse Infirmière / sexologue / oncologie Auteure d'ouvrages sexologiques
61 – Dr Lakshmi Waber Médecin sexologue Coordinateur SSS.
62 : Jean François Gervet Sexothérapeute / Gestalt / Paris

Annexe 3 : Éléments de réponse / Collection – Archives

Éléments de réponse / Collection – Archives	Commentaire
<p>Manuscrits non publiés Lettres – documents – Correspondances Avait pensé à déposer le matériel trié à l'IMEC</p>	<p>Fonctionnaire public (CNRS) Archives destinées aux Archives Nationales ou à l'IMEC</p>
	Pas de réponse
<p>1 - Les archives de Michael Pollak (CNRS, décédé en 1992) Elle a récupéré rapidement les archives laissées par Michael Pollak dans le bureau qu'il occupait à la Maison des Sciences de l'Homme à Paris, bureau très rapidement occupé par d'autres chercheurs. Ces archives comprenaient des ouvrages de recherche, des articles de MP et des photocopies d'autres articles. Elles ont été déposées par MAS à l'IMEC. Une autre partie des archives de Michael Pollak est toujours entreposée au domicile toujours occupé par son partenaire. Il semblerait qu'il n'ait pas voulu se séparer de ce matériel.</p> <p>2 - Archives de MAS.</p> <p>Elle est à la retraite depuis 12 ans et partage son existence entre Paris, Bruxelles et le sud de la France. Elle s'est impliquée dans des associations de quartier (centre de Paris) et a réalisé des actions auprès des personnes sans domicile fixe. Elle aurait plusieurs mètres de rayonnage dans son appartement et à la cave. Des rapports de recherches qu'elle décrit comme des « choses rares », des ouvrages sur l'histoire et la sociologie des homosexualités, des photocopies d'ouvrage non disponibles en accès. Elle dispose de l'ensemble des rapports réalisés avec Michael Pollak et connus comme « enquête gay pied », enquêtes sociologiques et épidémiologiques entreprises auprès de la communauté gay pendant plusieurs années. Il y a aussi une collection des articles publiés par MAS en version papier, mais aussi en version électronique, ainsi que quelques textes non-publiés. Une collection de « Gay Pied » aurait été cédée à un jeune homosexuel. Par ailleurs,</p>	<p>Fonctionnaire EHESS Archives Nationales</p>

<p>les bases de données des « enquêtes Gay Pied » auxquelles MAS a participé, jusqu'à l'arrivée de Philippe Adam sont déposées à la Fondation Nationale des Sciences politiques où elles sont accessibles en ligne pour les chercheurs. Elle conclut en disant qu'actuellement elle fait autre chose et que ces livres l'embêtent un peu et qu'ils n'intéresseront pas ses neveux qui sont ses héritiers. Elle dit être disposée à léguer cette collection au Centre Chalumeau si le Centre présente toutes les garanties auxquelles elle peut attendre.</p>	
<p>8/12/20 Cher Alain, Je viens d'aller sur le site. Très intéressant. Mes archives personnelles ne sont pas très importantes. Tu verras mes publications en annexe sur mon site personnel</p> <p>Cabinet vidé au moment de la retraite Livres anciens (bibliophilie) : Sexualité livres rares fonds 17^{ème} et 18^{ème} siècle ... Livres classiques sexo</p>	<p>Archives professionnelles détruites en grande partie au moment du départ en retraite Collection de livres anciens et d'ouvrages sexologiques.</p>
<p>A jeté la majorité des documents qu'il possédait. Il dispose de collections « Cahiers de Sexologie clinique » Sexologos : revue de la SFSC Brochure 40 ans de la SFSC Quelques livres sexologiques</p>	<p>Ouvrages et revues Donateur potentiel</p>
<p>Archives de l'AIUS (voir avec la secrétaire) Archives personnelles : 50/100 bouquins en sexologie et médecine « Des choses comme ça » dont il est prêt à se débarrasser</p>	<p>Intéressé : ouvrages de sexologie et médecine</p>
<p>Bibliothèque léguée au CMCSS</p>	<p>Non contactée à la demande de la direction du CMCSS Site Web Consulté</p>
<p>Bonjour Alain Je suis désolé mais je ne souhaite pas participer. Je n'ai rien gardé de cette période de mon activité et j'ai aujourd'hui des préoccupations très différentes. Je ne souhaite pas me souvenir ... J'espère que tu pourras quand même avancer. Bien à toi.</p>	<p>Refuse de se replonger dans un passé douloureux</p>

<p>Bonjour Alain , Votre projet est très intéressant et porteur pour les générations à venir .. Cependant , j'ai tellement d'émissions TV, radio, publicatiois , livres , participation aux ouvrages communs , de FX Poudat , pH Brenot, David K (Cancer et sexualité)... bref un travail de Ouf!!!!</p>	<p>Intéressée</p>
<p>Catalogue des archives documentation disponibles au Laboratoire Enquête Vie sexuelle en France 2002 : Documentation empilée à Sciences – Po à vérifier Enquête Vie sexuelle en France 2017-2018 Textes / Notes de travail / Retranscriptions entretiens Prostitution : matériel documentaire donné à un groupe d'études Cassettes audio / Notes de terrain / Retranscriptions interviews Dossier documentaire : 3 boites au CEVIPOF Boites d'archives documentaires (vertes avec étiquettes) Dossier contraception (entreposées au CEVIPOF) Contacts avec des témoins de l'époque 60-70 : Pierre Simon ; Contact Lucien Neuwirth ; Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, Jacques Derogy (Les enfants malgré nous);</p> <p>Rendez vous à prendre pour visiter les lieux</p>	<p>Fonctionnaire public Archives de recherche sauvegardées Archives destinées aux Archives Nationales</p>
<p>Ce projet d'archivage est très intéressant et je suis presque sur d'avoir des éléments à te donner. - plusieurs années de cahier de Sexologie des années 80 à te donner. J'ai stocké ces revues à la campagne dans des cartons, je vais regarder ça dès que j'y retourne, mais il faudra attendre la fin du confinement 🙄 - quelques vieux livres qui pourraient accompagner..</p>	<p>Intéressé Revue et ouvrages non identifiés</p>
<p>Cher Alain, C'est une bonne idée, dommage que ce ne soit pas en France, mais bon j'imagine que tu as cherché sans succès. Il faudrait démarcher les sexologues qui ont des archives pour qu'ils et elles acceptent de les déposer. Je suis prête à donner un coup de main. Bien amicalement</p>	<p>Intermédiaire Envisage de donner ses archives à son université de rattachement</p>
<p>Collection complète de la revue Sexpol : sexologie politique (don à Alain Giami)</p>	<p>Documents déposés chez Alain Giami</p>

Contact 14 Janvier 25 Janvier Pas de réponse	Pas de réponse
Contact 18 Mars Archivage des activités académiques / enseignements à la Bibliothèque universitaire de Nantes Photos des colloques -Une armoire après déménagement : dossiers documentaires, de manuscrits et notes de travail, d'enregistrements audio et vidéo, de photos, tout est archivé dans l'unité de formation continu de l'université de Nantes qui organisait depuis plus de 20 ans le DIU de sexologie de la région Ouest.	Matériel d'archives déjà archivé à la Faculté de Médecine
Contact 18 Mars	Pas de réponse
Contact 18 Mars	Pas de réponse
Contact établi par l'intermédiaire de A.P.	Rendez vous pris pour le lundi 17 mai
Contact mel le 14 janvier	Pas de réponse
Contacté le 4 Mars 21	Pas de réponse
Courrier mail le 14 Janvier Courrier relance le 8 février Pour l'instant et ceux depuis plusieurs semaines, je n'ai aucun temps pour voir avec le CE l'intérêt de cela. Nous sortons un nouveau MOOC dans une semaine, tout est urgent ? Je reviendrai plus tard sur ta proposition. Très cordialement	Archives associatives Décision stratégique avec le comité exécutif de l'association
Courriers échangés par mail Rendez-vous de visite en attente de meilleures conditions sanitaires Je puis t'envoyer si tu le souhaites la liste de mes publications. J'en ai retrouvé une partie, consacrée aux seuls aspects sexologiques et andrologiques, qui s'arrête à 2007 et comportait déjà 441 articles ou présentations. Je te joins la copie de l'un des tout derniers articles que j'ai écrits (Endocrine aspects of sexual function), qui est aussi celui dont je suis le plus fier. En ce qui concerne mes archives, désolé que tu ne m'aies pas contacté plus tôt à ce sujet, car, ayant pris	A détruit une partie de ses archives au moment de sa retraite. Restent les collections de ses articles, Des archives électroniques de ses enseignements disponibles sur le site de la SFMS.

<p>ma retraite en 2014, j'ai récemment éliminé le plus gros de mes journaux, J'ai aussi évacué une bonne partie des dossiers manuscrits que j'ai longtemps tenus à jour à propos des différents aspects de ces disciplines pour la rédaction d'articles, ou la préparation de mes cours. Je dispose par contre encore de quelques livres, de copies de la plupart des articles que j'ai publiés, ainsi que des diapositives de la plupart de mes présentations scientifiques (bon nombre sont probablement encore disponibles sur le site de la SFMS).</p>	
<p>Décédé le 25 Avril 2021</p>	<p>Pas de réponse</p>
<p>Dossiers médicaux (à conserver) Petite bibliothèque sexologique</p>	<p>A détruit la plus grande partie de ses archives professionnelles. Restent quelques ouvrages</p>
<p>Environ entre 15 et 20 mètres de rayonnage : documents de recherche, notes de travail, questionnaires, retranscriptions d'entretiens, programmes de conférences et séminaires. Entre 1995 et 2018</p> <p>Thématiques : Sexualité handicap Echangistes (swingers) – enquête Aide Médicale à la procréation et sexualité Trans et santé sexuelle Enquêtes : Médecins Généralistes / Infirmières Sida / Sexualité / Brésil = évaluation d'un programme de coopération France / Brésil (année 2000)</p> <p>Histoire de la sexologie : France, Europe, Brésil, International, WAS, Chaire Unesco Santé sexuelle et droits humains Environ : 5 mètres</p> <p>Documents de recherche, catalogues et programmes de congrès, correspondance, tracts flyers, interviews retranscrites</p> <p>Cassettes interviews : entretiens d'enquêtes anonymisés Environ 200 cassettes audio.</p> <p>Enquête ACSF : Rushes d'un film réalisé pour la Télévision française par Irène Jouannet</p>	<p>Fonctionnaire INSERM : Archives Nationales</p>

<p>Environ 20 Cassettes VHS</p> <p>Revue alternatives post 68 (féminisme, gauchisme) + Découpures de presse</p> <p>Archives personnelles Manuscrits, thèse (1978), rapports de recherche Correspondances personnelles sur papier Certificats de participation à des congrès (belle iconographie) Cahiers de notes + carnets Disques durs + disquettes + CD archives</p> <p>Collection complète des ouvrages et numéros de revue publiés sous la responsabilité de Alain Giami : 1.50 de rayonnage</p> <p>Revue pornographiques hard internationales (différentes provenances) Environ 2 mètres de rayonnage en boites d'archives classées par thème</p> <p>Cassettes VHS porno explicite+ CD 2 mètres de rayonnage</p>	
<p>Hôpital (Marseille) Tout en conservé dans une pièce fermée à clef pour garder / donner / détruire Elle souhaite y accéder pour faire un premier tri.</p>	<p>Archives déposées dans un bureau de son ancien hôpital. Non rangées, non identifiées. Elle souhaite effectuer un tri préalable.</p>
<p>j'ai basardé la plupart de mes archives et de ma bibliothèque de sexologie il me reste des anciennes éditions de Kinsey ou de Bienville que je peux distribuer Bibliothèque avec originaux de Kinsey</p>	<p>Quelques ouvrages. Une collection de bibliophilie qu'il cherche à vendre.</p>
<p>J'ai commencé à faire un tri de tout le « paquet » que j'ai chez moi : création de diplômes, ouvrages et conférences, livres publiés (anciennes éditions des ouvrages Éducation Sexuelle et personnes handicapées)</p> <p>A première vue : Revue de sexologie clinique Revue Sexpol Archives de Congrès : communications / conférences Activités du CIFRES Mémoire d'étudiants : dommage car j'en ai jeté une grande partie (sur un total de 400 environ) mais il</p>	<p>Pas de décision pour l'instant Archives de travail Collection d'ouvrages et de revues sexologiques Archives de congrès Mémoires d'étudiants</p>

<p>doit m'en rester une centaine environ qui n'ont pas un très grand intérêt. Il faut que je monte au grenier pour voir ce qu'il me reste et je te ferai signe.</p>	
<p>Je n'ai pas grand-chose : Quelques ouvrages de psychiatrie, différentes versions du DSM et quelques ouvrages de sexologie Pasinienne. Une collection des Cahiers de Sexologie Clinique Une collection de Journal of Marital/ Sex Therapy J'ai aussi un manuscrit non publié – un ouvrage collectif d'une quinzaine de chapitres sur le thème de la sexo-pathologie, qui avait été refusé par le Fonds Chalumeau, il y a au moins 20 ans. Des programmes de congrès et notamment des « séminaires de perfectionnement de l'AIUS » Une collection d'articles divers – sexologiques – que j'utilise pour mes travaux. J'ai conservé quelques traces administratives de mon activité comme Président de l'EFS. Ta proposition me fait penser que préalablement à céder ces éléments, je devrais demander à mes enfants si ça les intéresse ou s'ils s'en contrefichent.</p>	<p>Quelques ouvrages Un manuscrit non publié Collection de revues Programmes de congrès Incertitude : demande à réfléchir encore</p>
<p>Je trouve l'idée des archives excellentes. J'ai en effet quelques archives intéressantes. Je pensais les donner à la bibliothèque universitaire de Toulouse, mais si un centre les regroupe, l'idée me plait beaucoup. Il nous reste à discuter de ce centre, et de la forme recherchée, et il me reste à trier...Je viens, moi-même, de finir une autobiographie. Ce style n'intéressant pas mon éditeur habituel, je suis à la recherche d'un éditeur. Ma bio croise diverses histoires : celle des premiers groupes d'hommes, celle de la lutte contre le sida, des enseignements du genre et, dans les dix dernières années des observatoires citoyens (justice, migrant-e-s, Police...).</p> <p>A la réflexion, je me rends aussi compte que beaucoup d'archives sont aussi constitués de fichiers numériques (les entretiens, la littérature grise...)</p>	<p>Fonctionnaire public Archives Nationales Veut en savoir plus sur le CMCSS</p>
<p>L'ASCLiF a été créée en 1998 par des sexologues de renom, afin de regrouper les psychologues, les professions de santé et les médecins autour de leurs compétences communes en Sexologie. Ils partagent leur pratique quotidienne, leurs expériences cliniques, approfondissent leurs connaissances, pour</p>	<p>Pas de réponse</p>

<p>les transmettre. L'ASCLiF valorise une sexologie ouverte, intégrative et humaniste et se laisse questionner par les apports des sciences humaines et sociales.</p>	
<p>La Swiss Society of Sexology est une société scientifique dont les objectifs, en accord avec le le concept de "la santé sexuelle" développé par l'OMS,</p>	
<p>Réponse téléphone immédiate Proposition de rencontre en Janvier chez lui Il y a beaucoup de choses et difficile d'évaluer Bon il y a 3 choses, il y a donc 3 choses en gros, vraiment (oui).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- il y a les livres que l'on pourrait dire de travail, dont les plus anciens sont du 20e siècle, du 19e si tu veux, tu vois des livres qui sont des livres comme tu le sais, comme des biographies ; 2- ensuite il y a les livres précieux ; 3- et puis il y a le fond Valensin <p>370m linéaires ça fait quand même un sacré bon morceau, et ça n'est que les archives de livres, ça n'est pas du tout les films, les archives documents pornographiques, Envisage de créer une fondation destinée à gérer son œuvre et poursuivre les activités de l'Institut de sexologie</p>	<p>Important fonds d'archives dont il ne souhaite pas se dessaisir Envisage la création d'une fondation chargée de gérer et valoriser son patrimoine.</p>
<p>Mail envoyé le 4 avril</p>	<p>Pas de réponse</p>
<p>Mail envoyé le 15 décembre / + Téléphone</p>	<p>Pas de réponse</p>
<p>Mail envoyé le 4 avril</p>	<p>Pas de réponse</p>
<p>Mail le 27 mars</p>	<p>Pas de réponse</p>
<p>Mail le 27 mars Cher Alain, Merci pour ton message et désolée de ma réponse non-immédiate, c'est un semestre très chargé. Je reviens vers toi après les relâches de Pâques, vive le printemps !! Ca m'a fait très plaisir de te voir à la réunion Chalumeau, espérons que la prochaine fois sera en présentiel !! Ton mandat scientifique pour les archives sexologiques est vraiment super, j'espère qu'on pourra t'entendre un peu sur le sujet lors de la prochaine réunion. De mon côté, je n'ai pas fini d'exploiter nos sources FNS donc je les garde</p>	<p>Intéressée mais pas dans l'immédiat</p>

précieusement encore pour la suite de nos travaux. Mais je te tiens bien sûr au courant !	
Mail le 4 avril	Pas de réponse
Mail le 4 avril	Pas de réponse
<p>Mon cher Alain</p> <p>En ce qui concerne ta demande je suis malheureusement très désordonné et aussi peu "archiviste" que possible et je ne vois pas très bien malgré les détails que tu me donnes ce que pourrait être ma contribution à cette démarche très intéressante.</p> <p>Par ailleurs quand j'ai fermé mon cabinet, je n'ai pas eu la place pour transférer à mon domicile mon abondante bibliothèque et j'ai dû, la mort dans l'âme, me défaire de beaucoup d'ouvrages en particulier ceux concernant la sexologie pour pouvoir conserver les œuvres littéraires qui sont ma préférence</p> <ul style="list-style-type: none"> - il doit me rester quelques revues, des articles épars,) - une collection des Cahiers de Sexologie clinique et de la revue Sexologos (de la SFSC). <p>L'essentiel de mes archives de travail se trouve dans mon ordinateur, et pourra t'être envoyé. Il faut que je demande au technicien de s'occuper de ça.</p>	Archives électroniques déjà envoyées à Alain Giami
Pas de réponse Décédée le 15 Mars 2021.	Pas de réponse / décédée
Pas de réponse	Pas de réponse
Pas de réponse	
Pas de réponse	Pas de réponse
Pas de réponse	Pas de réponse
Pas de réponse	Pas de réponse
Pas de réponse	Pas de réponse
Pas de réponse	Pas de réponse
Possède quelques ouvrages de ce qu'il a écrit comme compte rendus des congrès qu'il a organisés avec l'AMA dans divers pays méditerranées. Il lui reste quelques ouvrages qu'il peut donner au Centre	Ses propres ouvrages
<p>Quand je suis partie à la retraite je me suis retrouvée avec 4 armoires pleines de documents, tu imagines ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - dossiers médicaux laissés à son successeur. - écrits, (papier dactylographié) dans des classeurs (environ 50), tout est entassé et pas classé - « je ne sais même pas ce qu'il y a dedans ». - les premières réunions de sexologie que nous 	Intéressée dans l'attente de plus d'informations sur le Centre. Associe le Centre à Pasini.

<p>faisons, on en faisait 2 par an au démarrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Films médicaux en super 8 - 	
<p>Rendez vous téléphonique le samedi 12 Mars 2021</p> <p>Dit s'être débarrassée de ses archives (Bibliothèque) il y a environ deux ans quand elle a déménagé de son logement précédent. Elle s'est débarrassée d'une cinquantaine de caisses de livres de littérature générale et de ses livres professionnels. Elle n'aurait gardé que quelques livres rares et une collection de ses propres livres publiés. La majorité de ses archives de travail ont été numérisés au fur et à mesure car elle « n'aime pas garder le papier contrairement à d'autres ». Elle dit avoir stocké ses communications à des congrès avec les références bibliographiques en Pdf et les fichiers de présentation et d'avoir emmagasiné plusieurs milliers de références bibliographiques principalement en anglais sur son disque dur (sa tablette). Depuis longtemps, elle préfère lire sur sa tablette ce qui est plus facile quand on voyage.</p> <p>Elle suggère de contacter la secrétaire hospitalière qui doit avoir stocké des matériaux de celle-ci dans un « cagibi »</p>	<p>1 : le disque dur qui pourrait, après triage, être mis à disposition comme importante base documentaire en sexologie et médecine sexuelle.</p> <p>2 : Ses publications de (ouvrages et communications)</p>
<p>Ta proposition me flatte mais je ne sais si ce que j'ai à te proposer pourra convenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - des powerpoint de ses cours et conférences. Il s'agit là de « documents aboutis ». - un certain nombre de textes qui sont écrits sur fichier .doc qui comportent des brouillons et des réflexions et des « centaines de pages manuscrites » qui comprennent des notes de travail, notes cliniques et réflexions parfois écrites en association d'idées au cours des séances avec ses patients en sexologie et en psychiatrie. Il s'agit des centaines de pages de notes de travail illisibles écrites sur des cahiers « à petits carreaux comme des cahiers d'écoliers », des cahiers de format plus grand et des feuilles de format A4. <p>Tout ce matériau est rangé dans des petits dossiers et dans des cartons. Il y en aurait environ deux mètres. Il a ainsi des matériaux de travail manuscrits pour trois ouvrages à venir en gestation :</p> <p>Il a une collection d'ouvrages de sexologie qui sont des outils de travail dont certains ont de la valeur</p>	<p>Intéressé</p> <p>Archives de recherche personnelles / manuscrits</p>

<p>(ouvrages de Havelock Ellis) et qu'il espère pouvoir vendre. Tous ces livres sont rangés dans mon cabinet et dans la salle d'attente à Paris.</p>	
<p>Tout d'abord, la question de la bibliothèque qui comprenait initialement une collection de 5000 ouvrages à Bordeaux réduite désormais à 2000 ouvrages suite aux déménagements successifs. Il dispose actuellement d'une collection de 2000 ouvrages stockés dans son appartement à Paris et bien équipé d'étagères murales réalisées sur mesure. Il y a des livres de base en sexologie, des textes littéraires et des ouvrages rares et curieux. Il dit aimer collectionner les curiosa et achète des livres en permanence encore aujourd'hui. Cette bibliothèque constitue la base documentaire de son travail d'écriture et il n'envisage pas de s'en séparer ... ne veut pas se poser la question de la mort.</p> <p>Les archives des enquêtes sur la sexualité des hommes et des femmes réalisées avec Serge Wunsch seraient égarées ainsi que des dossiers de sa participation aux activités de l'AIUS.</p> <p>Il me suggère de contacter un certain nombre de personnes qui disposeraient de fonds intéressants. Michel Froidevaux (Librairie Humus à Lausanne) avec qui il avait collaboré à un projet éditorial (Collectif, <i>Eros Indéfiniment</i>, Editions Humus, Lausanne, 2016.) Il me passe le nom et les coordonnées de sa compagne Danièle Mussard qui doit pouvoir me renseigner sur les archives de la fondation.</p>	<p>Collectionneur Collection importante d'ouvrages dont il ne souhaite pas se dessaisir</p>
<p>Une partie de ses archives ont été triées et détruites suite à différents déménagements et notamment des archives de l'enseignement et des mémoires des étudiants en sexologie. Elle en a conservé une partie – les plus intéressants – en format papier et les plus récents en format Pdf.</p> <p>Les archives de l'enseignement avaient été bien rangées triées et organisées l'ancien chef de service et directeur des enseignements de sexologie), mais une « mésaventure » après son départ à la retraite, ces archives auraient peut-être disparu. A rechercher ?</p> <p>Par ailleurs, la – secrétaire administratrice de l'Université aurait dispersé sa bibliothèque personnelle en vendant les ouvrages aux étudiants</p> <p>Archives de l'association Cours de sexologie dans divers enseignements depuis les années 1970.</p>	<p>Archives de travail Mémoires étudiants Cours et enseignements. Poursuit son activité de formation et souhaite garder ses archives qu'elle continue d'utiliser</p>

- Professeur Pierre Hanry, Psychologue, anthropologue université du Mirail Toulouse. Créateur et directeur du premier diplôme de sexologie que j'ai validé en 1978 : Diplôme de Psychopédagogie de l'Information et de l'Éducation Sexuelle
- Sexocorporel : Institut International de Sexocorporel : Mireille Baumgarten (Genève) + Dominique Chatton (Genève).
- Fondation Desjardins : Lise Desjardins à Montréal

AIUS : archives comptables = privées.

Elle va regarder et trier à nouveau ses documents : disposée à en léguer une partie dont elle n'a pas besoin pour ses activités actuelles. Souhaite garder sa bibliothèque sexologique.

Annexe 4 : Constituer des archives en sexologie francophone : Un essai d'autoethnographie

Article soumis pour publication à la revue Glad !

Constituer des archives en sexologie francophone : Un essai d'autoethnographie

Building a Sexological Francophone Archive Center : An Essay in Autoethnography

Alain Giami

INSERM – CESP / Villejuif (94807) France

alain.giami@inserm.fr

Résumé

Cet essai relate un travail préliminaire de repérage en vue de la création éventuelle d'un centre d'archives sexologiques francophone. Il est fondé sur une approche autoethnographique qui prend appui sur les propres questions et les démarches personnelles de l'auteur en vue du dépôt de ses propres archives et collections d'ouvrages. L'approche autoethnographique met ainsi en tension les questions et les difficultés du chercheur, qui est un acteur impliqué personnellement, avec celles des détenteurs potentiels d'archives. Ses propres questions ouvrent de nouvelles questions aux participants et inversement, les questions des participants permettent à l'auteur de mieux aborder les siennes propres. Une enquête par téléphone / zoom a été réalisée entre septembre 2020 et mai 2021 auprès de 62 personnes. Il ressort de cette enquête que la grande majorité des sexologues francophones n'ont pas de préoccupations ni de culture archivistique ; qu'une grande partie d'entre eux a déjà détruit les quelques archives accumulées au cours de leur carrière au moment de leur départ en retraite. Pour les rares

personnes qui ont accumulé des documents en lien avec leur profession, la réflexion sur les archives permet de réactiver la mémoire professionnelle, de se projeter dans un avenir proche (travaux d'écriture) ou d'inscrire leur héritage dans une projet d'éternité avec la construction d'un mausolée en l'honneur de leur personne et de leur œuvre, assuré par leur disciples. Dans tous les cas, la séparation potentielle avec les archives existantes reste une opération subjectivement difficile et certainement à accompagner dans le cadre d'un projet qui restera fondé sur la confiance des détenteurs envers l'institution qui recevra leurs précieux documents.

Mots clé

Archive, Sexologie, *Sex research*, Autoethnographie, Études de Genre.

Abstract

This essay relates a exploratory work in view of the possible creation of a francophone sexological archive. It is based on an autoethnographic approach that draws on the author's own questions and personal steps towards the deposit of his own archives and book collections. The autoethnographic approach puts in tension the questions and difficulties of the researcher, who is a personally involved actor, with those of the potential archive holders. His own questions open up new questions to the participants and conversely, the participants' questions allow the author to better address his own. A telephone/zoom survey was conducted between September 2020 and May 2021 with 62 individuals. The findings revealed that the vast majority of French-speaking sexologists have no archival concerns or culture; that a large proportion of them have already destroyed the few archives they had accumulated during their careers . For the few who have accumulated documents related to their profession, reflection on the archives allows them to reactivate their professional memory, to project themselves into the near future (writing work) or to inscribe their legacy in a project of eternity with the construction of a mausoleum in honor of their person and their work, ensured by their disciples. In all cases, the potential separation from the existing archives remains a subjectively difficult operation and certainly needs to be accompanied within the framework of a project that will remain based on the trust of the holders towards the institution that will receive their precious documents.

Key words :

Archives, Sexology, Sex research, Autoethnography, Gender studies

Introduction

Cet article est développé à partir du travail d'*archivation* (Derrida, 1995) que je mène actuellement en vue du destin futur de mes propres archives professionnelles et personnelles amassées au cours des 40 années de ma carrière professionnelle et de ma vie privée.

Tout cela a commencé lorsque j'ai été confronté à la nécessité de devoir me séparer (me débarrasser ?) d'une grande partie des documents et des ouvrages que j'avais conservés tout au long de ma carrière. J'avais (presque) tout gardé !! Certains désignent cette conduite comme le *symptôme de Diogène* alors que d'autres, en quête de pathologisation de l'existence (Gori & Del Volgo, 2005) utilisent le terme de *syllogomanie* qui ferait de cette conduite un trouble à soigner. Soigner : oui mais de quelle façon ? En arrivant à convaincre (ou obliger) la personne à se débarrasser radicalement de tout ce qu'elle a accumulé de façon malade ou en l'aidant à trier dans ses matériaux et l'accompagner dans la conservation de ceux-ci tout en étant convaincu avec elle de l'importance de conserver ces matériaux pour la collectivité générale ou les communautés à laquelle elle appartient. Ce travail a été amplifié grâce à la demande d'une université souhaitant explorer l'éventualité de créer un centre d'archives en sexologie dans l'aire francophone. A partir de ce moment, il a pris une dimension plus collective et institutionnelle et s'est élargi au champ et à la communauté des sexologues et des chercheurs dans le champ de la sexualité. La réflexion collective a ainsi pris le pas sur la réflexion individuelle et, la recherche d'une solution pour mes propres archives s'est transformée en un travail d'expertise en vue de la création d'un centre d'archives universitaire ⁴.

C'est donc avec l'objectif de régler le problème de mes propres archives que je me suis engagé dans un travail visant à trouver une réponse collective à une situation, dont

⁴ Ce projet est soutenu par un « mandat » du Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualités (CMCSS) qui s'est déroulé entre décembre 2020 et Juin 2021. Les propos et les idées énoncées dans ce texte sont sous la seule responsabilité de l'auteur.

j'imaginai bien que je n'étais pas le seul à y être confronté, dans ma communauté de travail et d'affinités. C'est là que l'approche *autoethnographique* qui permet de mettre en perspective les questions personnelles et spécifiques du chercheur avec les questions des personnes, des communautés et des institutions concernées s'est imposée.

Le projet vise ainsi à mieux comprendre les problèmes rencontrés pour sélectionner les documents à collecter, ceux à conserver ou à détruire, et pour trouver l'institution la plus appropriée pour la conservation, la diffusion, la mise en valeur et l'exploitation scientifique de documents – privés et/ou publics - qui prendront le statut d'archive. Dans ce travail, on a tenté d'identifier en premier, les intentions des détenteurs potentiels d'archives, mais aussi leur attachement à ces matériaux au travers de ce qu'ils représentent pour eux, la place qu'ils occupent dans leur histoire personnelle et le fait de devoir s'en débarrasser – ou pas. Par ailleurs, le fait que de telles archives concernent la recherche (sciences sociales et historiques, recherche clinique et santé publique) et la pratique clinique dans le champ de la sexualité et de la sexologie pose la question du choix de l'institution accueillante : centres d'archives spécialisés dans le domaine de la sexualité, archives d'histoire de la médecine, archives d'institutions de soins ou intégration des archives nationales ou locales, archives militantes. Il apparaît donc opportun de s'intéresser aux archives professionnelles – scientifiques et médicales – des professionnels de la sexologie et plus largement de la *sex research* du 20^{ème} siècle qui posent des problèmes différents de ceux des archives féministes ou LGBTQI, et dont le destin et les problèmes ont été beaucoup moins étudiés.

Le travail d'archivage

Cette opération comporte plusieurs étapes et met en présence des acteurs et des institutions différents qui s'agencent dans un processus de travail que l'on peut désigner comme *archivage* (Derrida, 1995), terme complété ultérieurement par celui d'*archivalisation* (Ketelaar, 1999a). Ce processus de travail met en présence (en tension) différents acteurs avec d'un côté, le détenteur des documents qui en est le propriétaire, son entourage, ses héritiers et ses exécuteurs testamentaires (au cas où la personne est déjà décédée), les institutions dans lesquelles la personne a œuvré, les associations de type communautaire auxquelles elle a participé et de l'autre côté, les institutions censées recueillir ces matériaux de façon statutaire (les archives nationales pour les documents administratifs et les *archives publiques*), des archives universitaires, spécialisées ou communautaires pour tous

les autres types de documents. Il peut en outre y avoir des obligations statutaires et réglementaires qui sont fonction du statut de la personne et la possibilité d'un choix par affinités, sentiment d'appartenance, ou toute autre motivation plus ou moins recevable par les héritiers d'une part, et les institutions de l'autre. A titre d'exemple, les archives de Philippe Lazar, ancien directeur général de l'Inserm (entre 1982 et 1996), comportent différentes sections : les archives de son activité scientifique comme chercheur, ses archives de directeur général de l'Inserm, d'abord et de l'Institut Recherche & Développement (IRD) ensuite, et enfin ses archives personnelles comprenant son activité associative et politique. Cet ensemble qui mêle archives publiques et archives privées a été regroupé sous le nom de son auteur dans les Archives nationales après avoir été traité par le service des archives de l'Inserm.

(<https://francearchives.fr/findingaid/c363881d32148512d1b80558e356cc6c6d082477>).

La question du tri apparaît centrale dans ce processus avec la nécessité de sélectionner et réduire le volume à archiver en supprimant les doublons et en distinguant les matériaux qui présentent un intérêt et ceux qui n'en présentent pas : mais un intérêt pour qui ? L'histoire de la publication des carnets de terrain de Malinowski illustre bien les contradictions et les difficultés auxquelles sont confrontés ceux qui s'intéressent aux archives et documents personnels. L'épouse de Malinowski qui décida de publier son journal de terrain après sa mort, considérait que : « Lorsque l'on est en possession du journal ou de l'autobiographie d'un homme éminent, ces 'matériaux touchant sa vie intérieure, son quotidien et le travail de sa pensée, sa démarche créatrice devraient être publiés, dans l'intention bien délibérée de dévoiler sa personnalité en relation avec l'œuvre accomplie ». Tout en louant la 'remarquable liberté' avec laquelle il s'exprimait, Valetta Malinowska décida cependant de supprimer quelques passages : « Quelques remarques d'ordre purement intime ont été omises, et ces omissions indiquées par quatre points successifs. » (Malinowski, 1967-1985). Il y a quelques années, alors que je travaillais dans le *Rare Book and Manuscript Department* d'une grande université américaine, la bibliothécaire chargée de la réception et du travail de catalogage de l'importante collection d'archives d'un homme politique connu, m'informa au détour d'un café, de la présence de documents pornographiques et de la décision des responsables de la bibliothèque de détruire ces documents, considérés comme pouvant nuire à la réputation post-mortem de cet homme politique. On peut aussi supposer que compte tenu de la réputation de celui-ci, les responsables ont été choquées par cette découverte et ont préféré l'éliminer du catalogue de la collection. Elle me proposa

amicalement de m'offrir, de façon tout à fait confidentielle, quelques échantillons des documents voués à la destruction. La question de l'intérêt, mais aussi de la vérité historique apparaît ici en pleine lumière : les conservateurs d'archives ont le pouvoir de décider ce qui restera dans l'histoire et contribuera à son écriture par les historiens au-delà des tris et sélections qui auraient déjà été opérés par leurs détenteurs et leurs héritiers familiaux ou professionnels animés pour leur part de logiques et d'intérêts spécifiques, parfois contradictoires avec ceux du principal intéressé. Ces exemples montrent comment les logiques à l'œuvre dans les opérations de sélection et de tri ne font pas que répondre à une nécessité et une rationalité historique, elles mettent en jeu d'autres éléments. Elles ont à voir avec des sentiments tels que l'honneur, la honte, les émotions et les sentiments. Les logiques de « traitement » des archives ne sont certainement pas les mêmes selon le statut de ceux qui sont chargés de cette opération et comme on l'a vu des intérêts et des objectifs pouvant être contradictoires entrent en jeu.

Autoethnographie

La perspective *autoethnographique* qui place le chercheur au centre des investigations a été mise en œuvre ici dans la mesure où elle permet de mieux travailler les mouvements d'itération entre les questions du chercheur, les questions soulevées par les participants lors des interviews, les observations réalisées sur les centres d'archives existants et les données de la littérature scientifique. Ces processus permettent ainsi d'accéder à une *montée en généralité* qui permet de mieux penser les questions et les situations collectives (Holman Jones, Adams, & Ellis, 2013). (...) l'une des possibilités uniques qu'offre l'autoethnographie : apprendre à connaître ce qui est de l'ordre de la généralité - le social, le culturel et le politique - par l'exploration de ce qui est du domaine personnel. Carolyn Ellis (2004) écrit que les chercheurs qui utilisent l'approche autoethnographique s'efforcent de "relier les aspects autobiographiques et personnels aux registres culturel et au social " en privilégiant " l'action concrète, l'émotion, l'incarnation, la conscience de soi et l'introspection... ". (p. xix). (Douglas & Carless, 2013) (traduit par AG).

La perspective autoethnographique développée ici est portée par la réflexion théorique de Jacques Derrida qui a renouvelé les problématisations de la question des archives en développant la notion d'*archivation*. Cette notion inclut une phase créatrice préalable, qui consigne, inscrit une trace dans quelque lieu, quelque espace extérieur (Derrida, 1995).

Cette notion a été ensuite complétée par celle d'*archivalisation*, un néologisme qui indique la présence d'un choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait qu'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé (Ketelaar, 1999b). Au-delà de ces deux concepts, la notion de *traduction* développée par Latour permet de penser le passage d'un univers à un autre, et probablement de la censure qui peut intervenir lors de ce passage (Latour, 1991). On retrouve chez ces différents auteurs, la notion d'un *processus* de création et de fabrication des archives qui constitue un processus de passage d'un univers privé et subjectif (même si les archives sont constituées dans un cadre dit public) vers un univers public qui obéit à un certain nombre de règles politiques, éthiques et juridiques. On se trouve loin de l'idée selon laquelle des archives ne seraient que le produit d'un « dépôt » ou d'un « legs » simplement emmagasiné dans le premier lieu venu.

Mon expérience personnelle et les premiers contacts établis avec des détenteurs/trices d'archives et des archivistes professionnels confirment l'hypothèse d'un processus et d'un travail de traduction et de fabrication des archives. Travail pouvant d'autant plus être sujet à des processus de censure, dissimulation, destruction ou de mise en exergue qu'il s'agisse de matériaux à contenu sexuel (textuel ou iconographique) mettant en question les postures morales portées par les acteurs et les institutions. C'est donc bien la proximité des questions posées par la communauté des personnes contactées et interrogées et les questions que je me pose à propos du destin de mes propres archives qui constituent l'architecture de ce texte.

Archives de sexualité versus archives pornographiques ?

La majorité des publications sur la question des archives relatives à la sexualité ont surtout porté sur les archives et les collections personnelles de personnages emblématiques des communautés LGBTQI (Barriault, 2009; Dean et al., 2014; Mercer, 2014; Weeks, 2007). Weeks (2007) a bien mis en évidence comment la vie personnelle retracée dans des récits autobiographiques constituait une dimension centrale de l'histoire sociale et culturelle et de l'histoire de la sexualité. Dans une autre perspective, on trouve la présence de travaux sur les archives féministes du 20^{ème} siècle (Bard et al., 2006) qui comportent une forte dimension militante en considérant les matériaux d'archives comme nécessaires à l'accession à la visibilité sociale et politique des femmes et des mouvements féministes.

D'autres travaux plus récents ont abordé directement la question des contenus sexuels explicites relevant de ce qu'il est convenu de désigner comme *pornographie* (Dean et al., 2014; Reay, 2018; Sigel, 2020) en mettant en avant le côté secret, intime, voire même dissimulé de ces documents qui restent oubliés et dissimulés pendant des années avant d'être découverts parfois au hasard, qu'il s'agisse de documents privés de personnes ayant eu une vie publique ou d'anonymes reclus dont on découvre l'œuvre après la mort (Darger, 2013-2020). Dans l'annexe de leur ouvrage *Porn Archives*, Dean, Ruszczycky, et Squires (2014) ont présenté une liste, certainement non exhaustive, des principaux centres d'archives en y incluant les centres d'archives sexologiques aussi bien que les centres recueillant les archives personnelles et les collections érotiques des membres des communautés gays. Ceci met bien en évidence l'importance et la difficulté épistémologiques (Escoffier, 2020) à distinguer les différents registres scientifique ou vernaculaire, pour de possibles archives de la sexologie et de la *sex research*.

Mes archives / mes questions

Mes propres archives et surtout mes questions sont partie intégrante de l'enquête, aussi bien en termes d'identification des contenus matériels que de mes questions personnelles, concrètes et émotionnelles.

Ma préoccupation à l'égard de la question des archives a commencé à se poser au moment où j'ai dû envisager de quitter le vaste bureau que j'occupais depuis une vingtaine d'années dans lequel j'avais entreposé tout un ensemble de documents rassemblés au cours de ma carrière, à l'Hôpital de Bicêtre. En plus de ce vaste bureau, je disposais de placards dans un couloir, de rayons de bibliothèque dans deux autres bureaux, et de quelques étagères dans le bureau de ma secrétaire, sur lesquelles étaient entreposés les copies de mes publications, les documents administratifs témoins de mes missions à travers le monde et de la gestion de mes activités au sein de l'INSERM. Une de mes collègues – qui ne conservait pas grand-chose de son activité scientifique – avait déjà déposé ses propres archives aux Archives de l'INSERM. Cette donation avait demandé à sa secrétaire un important travail pendant quelques semaines. En effet, la secrétaire avait dû classer, organiser et « nettoyer » les documents avant de les faire parvenir au service des Archives. Cette pratique tranchait avec ce que j'avais rencontré au moment où j'ai dû déposer à la BDIC (« la

contemporaine ») les archives de Boris Fraenkel ⁵ que j'avais pu sauver de la destruction. Pour cette institution, il fallait déposer les matériaux tels quels, en conservant la poussière et le rangement (ou le chaos) opéré par le propriétaire des archives. Il y a aussi tous les ouvrages achetés au cours des différents travaux qui ont permis la constitution d'une bibliothèque spécialisée de plus de 3000 ouvrages sur les questions de sexualité et genre. Au delà des archives entreposées dans mon bureau, j'ai encore quelques « mètres linéaires » (selon la terminologie technique en vigueur) accumulés à mon domicile et qui comprennent des correspondances personnelles et professionnelles, des dossiers documentaires constitués à base de découpures de journaux, l'historique administratif de ma carrière avec les originaux de mes diplômes, les échecs aux différents concours auxquels je me suis présenté, des collections de revues, des photos, des dossiers de participation à des congrès et des documents pornographiques (magazines, photos, vidéo, etc..) et une collection d'ouvrages et d'objets d'art érotique ainsi que la majeure partie de ma bibliothèque spécialisée. Tout ceci constitue un environnement spatial dans lequel les cogitations du monde intérieur sont en dialogue permanent - à toute heure du jour ou de la nuit – avec les éléments matériels qui se renvoient ainsi mutuellement. Me déposséder de cet environnement peut constituer une dépossession de mon univers mental. Des solutions ont été trouvées pour pallier à ce drame. Ainsi par exemple, les héritiers de Pierre Gaudibert (1928-2006), historien de l'art, critique et conservateur, ont vendu, en 2015 soit neuf ans après sa mort, sa bibliothèque et ses archives au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, avec une partie de sa collection personnelle. Une salle est consacrée à ce personnage avec une immense photographie murale qui représente son bureau dans l'état où il se trouvait quand il y travaillait. Des éléments de sa collection d'ouvrages, de brochures d'archives et de photos sont exposées dans des vitrines bien fermées. En entrant dans la salle d'exposition, j'ai eu l'impression de pénétrer dans l'univers mental de Gaudibert au plus profond de son intimité ainsi dévoilée. Ce dévoilement peut prendre des formes plus extrêmes. En pénétrant dans le *Museo di Antropologia Criminale* "Cesare Lombroso" à Turin, on est frappé par la présence d'un squelette reconstitué qui semble accueillir les visiteurs de ce musée avec un large sourire. Renseignement pris auprès des conservateurs et des gardiens, il s'agit de l'hôte des lieux, Cesare Lombroso lui-même qui

⁵ Une biographie succincte de Boris Fraenkel est présentée dans la notice qui accompagne ses archives déposées à « la contemporaine » <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-1242>

avait demandé à ce son squelette soit exposé au musée, en lui assurant ainsi une éternité exhibitionniste.

J'ai commencé à me poser la question du destin des matériaux que j'avais accumulés au cours de toutes ces années, vers les années 2015, au moment de penser à mon changement d'activité du fait de l'obligation légale de prendre ma retraite. J'ai ainsi commencé à penser à toute une série de solutions possibles et satisfaisantes pour mon désir de sauver ce matériel de la destruction et de m'assurer une place dans l'éternité des rayons de bibliothèques et d'archives.

Human Sexuality Ressources de l'Université Cornell (état de New-York)

C'est alors qu'apparut la possibilité de déposer mes documents au *Human Sexuality Ressources* de l'Université Cornell (état de New-York) grâce à un contact avec une amie qui travaillait dans cette université depuis quelques années et connaissait l'un des bibliothécaires - français et intéressé à ouvrir les archives de Cornell à des documents d'origine française. Ce bibliothécaire / archiviste servit d'intermédiaire avec les responsables de la *Division of Rare Books and Manuscript Collections / Cornell University Library*. En février 2016, je fus invité pour rencontrer les responsables de la bibliothèque et des *Human Sexuality Ressources* et à y donner deux conférences, dont l'une dans le cadre de la bibliothèque afin de présenter des éléments de ma collection. J'ai pu ainsi accéder à une visite des conditions de conservation de la bibliothèque. Il s'agissait d'une sorte de coffre-fort solidement sécurisé, climatisé et maintenu à température constante, dans lequel, les différentes collections étaient soigneusement rangées et cataloguées. On ne pouvait accéder à ces éléments que sur autorisation spéciale. Les documents étaient livrés dans une petite salle, où l'usage d'un stylo à encre était strictement prohibé mais où l'on pouvait photographier les documents consultés. Très fortement impressionné par cette visite et les contacts avec les responsables, je décidai donc de confier une grande partie de ma collection. Le *memorandum of understanding* fut donc signé le 29 Juin 2016. Quatre-vingt-dix kilos de matériel furent mis dans des caisses cartonnées avec l'aide de mes étudiants et de ma secrétaire et le tout fut emporté par une société de transport international le 7 Juillet 2016. Quelques semaines plus tard, ce matériel prit le nom de « Alain Giami Collection on sexual practices and attitudes and their health outcomes, circa 1980-2016. Collection

Number: 7833 » et devint très rapidement accessible sur Internet à l'adresse suivante : <https://rnc.library.cornell.edu/EAD/htmldocs/RMM07833.html>.

Le reste du matériel dont j'avais encore besoin pour mon activité scientifique fut ensuite déménagé dans mon nouveau bureau, à l'Hôpital Paul Brousse de Villejuif où je terminai ma carrière de directeur de recherche à l'INSERM, le 1^o septembre 2018. Il comprend encore environ une quinzaine de mètres linéaires d'archives et environ 2000 ouvrages spécialisés en « sexologie et sciences des sexualités » qui sont toujours entreposés dans ces bureaux. L'administration de l'INSERM m'en ayant généreusement laissé la disposition grâce à mon éméritat.

Grand Établissement Documentaire (Campus Condorcet, Aubervilliers)

Plus récemment, prenant conscience de la nécessité de me projeter dans l'avenir, je suis entré en contact avec les responsables du Grand Établissement Documentaire (GED - Campus Condorcet) et un accord provisoire a été établi pour le transfert (don) de ma bibliothèque de recherche en sexualité et genre (environ 3000 ouvrages) après l'ouverture du GED. Le GED n'accueillerait pas mes archives de travail à proprement parler mais seulement le segment de la collection d'ouvrages portant sur ces questions (17 Juillet 2019).

Archives de l'INSERM / Archives nationales

J'ai découvert entre temps, que l'administration recommandait que les archives des chercheurs du secteur public soient déposées aux archives de leur établissement de rattachement avant d'être traitées et versées aux archives nationales en tant qu'archives publiques. Mais ceci pose la question du statut et de la localisation des archives privées. La distinction entre travail professionnel et vie privée qui sont souvent entremêlées est difficile à établir dans le domaine des sciences sociales. Les archives nationales présentent l'intérêt de la garantie professionnelle avérée, de la neutralité supposée et de la pérennité de la conservation et de l'accès assurées par l'État.

Le récit du processus mis en place en vue du dépôt de mes archives dans différents centres pouvant les accueillir permet, dans le cadre d'une démarche *autoethnographique*, de formuler et mieux comprendre les questions qui ont été abordées dans l'enquête auprès des

donateurs potentiels. Je fais l'hypothèse que les détenteurs potentiels d'archives se posent les mêmes questions que moi et que la formulation de mes questions m'aidera à mieux comprendre les leurs, à mieux voir celles qu'ils se posent et que je ne suis pas posé et inversement. Cette histoire fonctionne ainsi comme grille de lecture des matériaux recueillis auprès de ces personnes ainsi que les questions des acteurs de l'archivistique dans ce domaine qui ont aussi été interrogés dans le cadre de ce projet. Un premier constat s'impose ici : le choix d'un centre d'archives ou d'une bibliothèque pouvant accueillir mes archives de la façon la plus satisfaisante possible, c'est-à-dire avec des garanties de pérennité et de mise à disposition des publics intéressés, n'est pas simple. Il y a la possibilité de choisir un centre d'archives spécialisées – s'il en existe un – en France ou à l'étranger. Il y a la possibilité de segmenter les collections en fonction de différentes thématiques (choix effectué par Pierre Simon, qui a légué ses archives en fonction des thématiques abordées à différents centres d'archives, contrairement à Philippe Lazar qui a choisi de regrouper ses archives publiques et privées aux Archives nationales). Il y a enfin la séparation entre des bibliothèques spécialisées, des documents d'archives, et le cas échéant des objets d'art ou ethnographiques qui sont traditionnellement distribués, en France, dans trois institutions différentes : les Archives nationales, les bibliothèques (dont la BNF) et la réunion des musées nationaux (RMN).

Ainsi le donateur potentiel d'archives Alain Giami se pose les questions suivantes concernant le destin de ses propres archives dans un centre d'archives :

Que suis-je en droit d'exiger/ d'attendre en termes de sécurité, de contrôle, de la part d'un Centre qui accepterait de recueillir mes archives de travail ?

- La prise en charge des frais de transfert depuis le lieu d'entrepôt vers le lieu de destination ;
- Une garantie de la sécurité du stockage : incendies, inondations, vol, destruction, perte ;
- L'organisation du contenu : catalogage descriptif et publication du catalogue établi comprenant les caractéristiques de la collection ;
- Un accès permanent et gratuit et sans restriction à mes archives ;
- Une visibilité et une promotion des contenus de mes archives et de ma personne, en proximité avec d'autres fonds d'archives situés dans le même registre ;
- L'accessibilité de ma collection aux chercheurs avec consultation sur place ou ailleurs, réalisation d'ouvrages documentaires, expositions ou cycle de conférences et séminaires.

- La possibilité de restriction de l'accès à la collection en cas de risque pour la collection elle-même ou pour moi-même si je suis toujours en vie.

Identifier les détenteurs potentiels d'archives

Pour mener ce travail, j'ai puisé dans mon carnet d'adresses, mes travaux de recherche, et dans ma mémoire. En effet, j'ai commencé à travailler sur et avec les sexologues, dans différents pays, il y a une trentaine d'années et des enquêtes ont été réalisées de façon successive en France (Giami, Chevret-Méasson, & Bonierbale, 2009; Giami & de Colomby, 2001; Giami & Michaels, 2020) et dans différents pays européens (Giami, de Colomby, & Groupe-Euro-Sexo, 2006) et d'Amérique latine (Giami & Russo, 2013). La réalisation de ces enquêtes ainsi que les différents travaux menés en partenariat ont établi une proximité faite d'amitiés - et aussi d'inimitiés - qui m'ont donné une place très particulière dans ce monde professionnel allant jusqu'à la participation à des responsabilités importantes dans de grandes associations professionnelles et sociétés scientifiques en France et dans d'autres pays. Cette situation a amené certaines personnes à m'identifier comme un sexologue, c'est-à-dire comme un membre à part entière de cette communauté. C'est sur la base de cette connaissance approfondie de la communauté des sexologues francophones que j'ai procédé au recrutement des participants selon une méthode que je peux qualifier comme 'par cercles concentriques', c'est-à-dire en partant d'abord des personnes les plus proches et en évoluant vers celles que je connais moins ou avec lesquelles il existe de inimitiés. Soixante-deux personnes (professionnels de la sexologie ou de la *sex research*) ont ainsi été contactées pour ce projet. Environ un tiers d'entre elles n'ont pas répondu à mes messages de contacts, dont la quasi-totalité des personnes travaillant en Suisse romande. La majorité des personnes qui ont répondu sont âgées de plus de 60 et ont consacré la majeure partie de leur carrière professionnelle médicale (principalement) autour des questions de sexualité comme sexologues, à plein temps pour certaines d'entre elles et à temps partiel pour d'autres. La prédominance de cette tranche d'âge est justifiée par le fait qu'il s'agit du moment du passage à la retraite et de l'abandon plus moins complet de l'activité professionnelle et en particulier des locaux occupés à titre professionnel. Ce qui pose de façon concrète et matérielle la question du stockage, de la conservation – plus ou moins complète – ou de la destruction des documents accumulés et conservés au cours de la carrière. Quelques-unes de ces personnes

ont occupé des responsabilités associatives ce qui leur donne la responsabilité des archives de leurs associations au-delà de leurs archives personnelles.

L'enquête a dû être menée par téléphone, zoom, messagerie électronique. Cette approche a permis cependant de recueillir des propos intéressants sur les archives des personnes interrogées (un premier essai d'identification), sur les motivations ou les « volontés » préexistant à ces fonds, et parfois de constater la destruction d'une partie ou de la totalité du matériel collecté au cours de la vie et de la carrière de ces personnes. Le contexte de l'enquête n'a pas permis d'aller observer sur place la matérialité des documents existants chez les personnes interrogées.

Quelques entretiens ont été partiellement enregistrés pour faciliter la préparation des compte-rendus détaillés ne comportant que les éléments relatifs aux questions d'archives. Après rédaction de ces compte-rendus, les enregistrements informels ont été détruits et les synthèses finales envoyées aux personnes interviewées, pour validation et approbation de leur utilisation dans le cadre du rapport final (Alain Giami, 2000). J'ai choisi de présenter ici des éléments des entretiens les plus significatifs qui m'ont été accordés dans le cadre de ce projet.

Que nous disent les sexologues à propos de leur archives

A qui s'adresse t'on ?

Les personnes interrogées ont accepté (ou refusé) de répondre à « Alain Giami », en personne. C'est en moi que leur confiance a été déposée pour confier leurs réflexions concernant leurs archives, ce qui relève de leur vie privée et de leur confidentialité. C'est probablement à moi, personnellement, que certaines personnes ont refusé de répondre ou dans un cas précis, refusé, plus tard, que leur nom et leur propos soit même mentionné dans ce travail. Ce point apparaît tout à fait important si l'on souhaite bâtir un centre d'archives en sexologie francophone. Les personnes concernées n'accepteraient de léguer leurs archives qu'à la condition qu'un climat de confiance personnalisé soit établi entre les donateurs et les destinataires institutionnels des archives qui sont considérées comme précieuses par leurs détenteurs. Un tel climat de confiance porte aussi bien sur les personnes que sur les institutions. L'établissement d'un lien de confiance n'est cependant pas suffisant. Le legs ou donation de ses propres archives s'inscrit pour certaines personnes

dans le contexte d'un message, d'un projet de continuation de reconnaissance de leur activité et de leur personne.

Ainsi, l'une des responsables des Archives du féminisme (Angers), a-t-elle exprimé sa déception face à la décision de Michelle Perrot et des héritiers de Gisèle Halimi d'avoir choisi de déposer leurs propres archives aux Archives nationales plutôt que dans les Archives du féminisme. L'historienne Michelle Perrot, qui fait partie du comité scientifique des Archives du féminisme et a participé de leur fondation, a préféré la reconnaissance offerte par l'accès aux Archives nationales, archives de la république. Pour l'historienne professeure d'université, la sécurité et la pérennité d'une institution publique prestigieuse sont probablement associées à sa décision. Cette situation illustre parfaitement l'idée selon laquelle la confiance dans le destinataire, si elle est une condition nécessaire, n'est pas suffisante et que le choix d'un site plutôt qu'un autre, lorsque ceci est possible, permet de mieux comprendre les dimensions symboliques, idéologiques et affectives du dépôt d'archives dans un lieu spécifique. L'exemple des archives de Freud déposées sous embargo de longue durée à la Bibliothèque du Congrès à Washington, nous rappelle que la confiance dans les grandes institutions publiques n'est pas inébranlable. L'histoire prend la forme d'un roman policier écrit par Janet Malcolm qui raconte comment Jeffrey Masson réussit dans un premier temps à gagner la confiance d'Anna Freud et des responsables de la fondation chargés de la gestion des archives de Freud, avant de s'approprier et de publier des éléments de la correspondance entre Freud à Fliess sur la « théorie de la séduction ». Cette publication donna lieu à un scandale international et met bien en évidence la dimension sensible et hautement politique de la gestion d'un fond d'archives (Malcolm, 1984). Le dépôt dans des archives aussi prestigieuses et aussi « sûres » que la Bibliothèque du congrès n'a pas permis d'éviter les « fuites » de documents sensibles, dont la publication a servi à orchestrer une campagne internationale contre Freud. Doit-on supposer qu'un dépôt d'archives a pour mission de protéger la mémoire de celui qui lui a remis son héritage ? On comprend ainsi toute l'importance des débats actuels autour de l'ouverture des archives de la Guerre d'Algérie / Guerre d'indépendance, et notamment des archives de l'armée française en vue de l'ouverture possible de procès pour des crimes imprescriptibles.

Pas d'archives / pas d'histoires ?

Pour une majorité des personnes interrogées, l'entretien a donné l'occasion de reprendre contact avec moi, de parler de choses et d'autres et de nos vies respectives et de faire le point sur leurs archives. Une grande partie de ces personnes ont constaté qu'elles n'avaient pas conservé grand-chose au fil de leur carrière, qu'elles ne s'étaient pas préoccupées d'archivage, et *in fine* qu'elles avaient détruit des matériaux considérés comme *encombrants* et jugés sans intérêt à la fin de leur carrière. Pour ces personnes l'entretien a été de courte durée, parfois accompagné de la promesse « d'aller voir », « d'aller jeter un œil » à la cave, au grenier ou dans la maison de campagne afin de vérifier si d'aventure il pouvait avoir subsisté des matériaux qui pourraient m'intéresser. Dans le meilleur des cas, ces personnes ont dit avoir conservé quelques ouvrages et des revues qu'elles pourraient éventuellement léguer au moment venu. Dans la plupart des cas, il s'agit de collections de l'une des principales revues sexologiques française : les *Cahiers de sexologie clinique*, revue créée et publiée sous la direction de Gilbert Tordjman entre 1975 et 2001 ; ou bien des principaux travaux de Masters & Johnson (dans leur traduction française par Michel Meignan) et parfois des ouvrages de Willy Pasini qui a exercé une influence considérable sur la sexologie francophone des années 1970. La présence de ces collections et leur forte occurrence dans les fonds des sexologues français des années 1970/1980 renseigne déjà sur l'orientation clinique et intellectuelle de ce segment de la profession. Personne n'a parlé des œuvres de Wilhelm Reich ou de Michel Foucault pourtant très en vogue dans cette période. Le premier constat que l'on peut donc faire à la suite de cette enquête est celui de l'absence d'intérêt et de culture archivistique chez la plupart de ces personnes.

Travail d'archives et travail biographique

La réflexion sur les archives qui a été proposée aux détenteurs potentiels d'archives a ouvert, pour certaines d'entre ces personnes, un espace pour le déroulement d'un récit autobiographique. En effet, l'évocation et la description des matériaux existants et éventuellement disponibles (ou pas) a souvent renvoyé aux circonstances dans lesquels ils ont été produits et aux souvenirs dans lesquels ils avaient été constitués et ensuite précieusement conservés. Il faut préciser d'entrée de jeu qu'une telle possibilité n'était pas proposée explicitement dans le contact et dans le guide d'entretien (qui est resté très ouvert) qui a servi de trame à ces entretiens, mais que lorsque cela se présentait, je n'ai pas hésité à accompagner les personnes dans leur récit et soutenir et ponctuer leur discours par

mes interventions issues de mes propres questions et des questions posées par les autres participants : « dire et faire dire » selon la belle expression de Blanchet (Blanchet, 1991).

Le déroulement des entretiens s'est inscrit selon deux scénarios différents déjà décrits par Derrida (1997) avec d'une part, le « retour au passé » qui a mobilisé la mémoire des personnes ou la « promesse du futur » dans laquelle on jette les fondements et les fondations d'un travail et d'une vie future.

Le retour au passé

Pour de nombreuses personnes la proposition de discuter et de réfléchir à leurs archives, les a conduits à associer sur leur trajectoire en associant des éléments d'archives avec des moments biographiques. Une des premières femmes médecin à avoir rejoint la sexologie au début des années 1970 reconnaît avoir conservé « quatre armoires pleines de documents » qui ont été disposées chez elle à son domicile, après avoir pris sa retraite, fermé son cabinet et abandonné la pratique hospitalière, il y a déjà quelques années. Tout de suite l'évocation du nom d'un des centres possibles pour l'archivage de la sexologie francophone, lui rappelle ses premières armes dans la prise en charge des personnes transgenres au début des années quatre-vingt. Elle se souvient avoir été invitée à venir participer à un colloque et de l'excellent accueil dont elle avait bénéficié, alors qu'elle atteinte d'une crise aiguë de sciatique qui l'avait obligée à se déplacer avec l'aide d'un fauteuil roulant. Elle se souvient avoir presque par hasard été impliquée dans les questions de sexualité et d'identité de genre. De fil en aiguille elle raconte ses premières expériences cliniques à l'hôpital où elle travaillait, les contacts avec les collègues qui ont tout de suite considéré qu'elle était une experte dans ces prises en charge dont ils ne connaissaient pas grand-chose, les contacts avec les quelques praticiens qui étaient engagés dans cette voie, les premiers congrès où les collègues qui deviennent rapidement des amis se retrouvent et vont dîner ensemble au restaurant et visiter les musées locaux. Toute la genèse d'une carrière revient à la mémoire, ponctuée par la localisation de documents d'archives, à domicile ou ailleurs. La remémoration des événements s'enchaîne avec celle des documents et elle me livre un entretien biographique qu'elle mettra un point d'honneur à relire et vérifier avant de m'autoriser à son utilisation pour les besoins de la recherche. Cette exigence de précision narrative montre à quel point cette question est importante pour cette personne et comment ses archives sont indissolublement liées à sa biographie

personnelle et professionnelle. Mais aussi, combien il est difficile de s'en séparer et combien il est important de pouvoir en garder le contrôle. Tel autre sexologue, psychiatre, qui a participé à l'aventure sexologique me raconte sa découverte de la sexologie au fil des rencontres dans les séminaires et congrès. Au moment de partir à la retraite, il a choisi de numériser les archives de son travail qu'il considérait comme importantes, ce qui lui permet de les garder à disposition en vue du nouvel ouvrage qu'il compte écrire à l'aube de ses quatre-vingt-dix ans. Il me remercie d'avoir pu évoquer ses souvenirs professionnels et, quelques jours après notre entretien, me fait envoyer par le technicien informatique avec lequel il travaille l'ensemble de ses archives numérisées dont je suis le dépositaire du simple fait de la confiance qu'il m'a accordée. Une autre sexologue a longtemps exercé comme clinicienne, occupé des fonctions et des responsabilités importantes dans le monde associatif et beaucoup travaillé avec l'industrie pharmaceutique au moment de la mise sur le marché du Viagra et des développements de la formation continue des médecins en médecine sexuelle. Elle a numérisé et transféré toutes ses archives sur un disque dur qui est accessible à partir d'une tablette ce qui lui permet de travailler en voyageant en avion ou en train, me dit-elle. Elle a ainsi constitué une bibliothèque de plusieurs milliers d'articles médicaux et scientifiques en format Pdf, ainsi qu'une collection des conférences et des cours qu'elle a donnés et des articles qu'elle a publiés. Elle dit s'être débarrassée auprès d'un brocanteur d'une cinquantaine de caisses d'ouvrages lors de ses différents déménagements et n'avoir conservé que les romans et une collection complète de ses propres ouvrages. Une autre sexologue de la première heure, qui a aussi occupé des fonctions de responsabilité associative et participé aux enseignements en sexologie depuis le début des années 1980 me confie avoir conservé une grande partie des mémoires des étudiants qu'elle a supervisés. Elle se sert encore de ces mémoires pour les formations en sexologie auxquelles elle participe encore et ne souhaite pas s'en séparer pour l'instant. Les mémoires élaborés par les étudiants en sexologie semblent constituer une part importante des matériaux conservés par les sexologues enseignants et peuvent certainement être très utiles pour l'écriture d'une histoire des idées en sexologie. Un sexologue parisien a identifié avoir conservé « plusieurs centaines de feuillets manuscrits » que lui seul serait capable de relire. Il a écrit ces feuillets tout au long de sa carrière et en particulier à partir des associations d'idées surgies en écoutant ses patients en thérapie. Il ne sait pas encore ce qu'il va faire de ces matériaux mais aimerait écrire un ou deux

ouvrages à partir de ceux-ci. Il doute cependant que ce matériau puisse intéresser un centre d'archives.

Une éminente responsable d'association de sexologues qui a déménagé à plusieurs reprises et a pris sa retraite officielle de ses fonctions et activités hospitalières dit avoir laissé ses archives professionnelles à la secrétaire qui l'assistait dans son activité hospitalière. Elle pense que ses archives sont conservées dans une pièce fermée à clef, mais en ignore le contenu. Elle me demande d'en parler avec la secrétaire, toujours en activité, qui confirme l'existence de cette collection de documents mais dont elle ignore aussi le contenu. La sexologue serait d'accord pour verser ces documents dans un centre d'archives mais souhaite d'abord pouvoir se rendre elle-même dans les locaux pour en vérifier le contenu et pour y effectuer les tris qui s'imposent selon elle. Quelques jours après notre premier entretien, elle me recontacte pour me dire avoir retrouvé dans la cave de son domicile « quelques caisses contenant des cassettes vidéo enregistrées au cours de son activité clinique avec les différents types de patients » qu'elle accompagnait. Elle souhaite que je vienne les récupérer le plus vite possible pour « mon projet d'archives ». Cette dernière remarque fait apparaître que même dans les cas où la personne a eu une activité importante, a conscience de l'intérêt de ses archives et ne se montre pas opposée à l'idée de leur transfert dans un centre d'archives, il s'agit de conserver un certain contrôle sur ces matériaux. Enfin on perçoit aussi la méconnaissance à l'égard de la réglementation en vigueur concernant le statut de documents et dossiers médicaux. Au travers de ces quelques observations, on peut noter que si la remémoration du passé a occupé une place importante, les archives ont aussi simultanément une fonction d'utilité pour la continuation de l'activité au présent et dans un bref avenir : pouvoir se servir de ces matériaux pour des projets d'écriture ou d'enseignement. L'archive est ce qui permet de faire le lien entre le passé et le futur, à plus ou moins brève échéance.

La projection dans l'avenir

Dans quelques rares cas, parmi ceux qui ont conservé des archives importantes, la conservation des archives dans un lieu approprié et pourrait-on dire dans un mausolée dédié à leur œuvre ouvre à la question de l'éternité. Les archives conservées et notamment les collections d'ouvrages médicaux et scientifiques, mais aussi d'ouvrages relevant de l'érotisme et de la pornographie, de l'histoire et de la philosophie doivent entrer dans le

cadre de la création d'une fondation dédiée à l'œuvre et la mémoire qui sera gérée par les fidèles disciples soucieux de conserver et valoriser l'héritage du Maître. Après une description minutieuse de l'importance de la collection en termes de mètres linéaires, ce sexologue m'a indiqué ne pas vouloir poursuivre ce travail avec moi ni avec « des gens qu'il ne connaît pas » et qui ne seraient probablement pas dignes de gérer sa collection et au-delà, son héritage intellectuel et scientifique. Il faut donc éviter que les choses, et les documents notamment, échappent à son détenteur afin qu'il puisse en assurer le contrôle.

Les archiveurs : chercheurs et universitaires en sciences sociales et historiques

Quelques-uns de mes anciens collègues ayant travaillé dans la recherche publique ont accepté de répondre à mon questionnement. Contrairement aux sexologues cliniciens, ceux-ci ont conservé de façon relativement systématique et bien organisée une grande partie de leurs documents de travail, dans lesquels il sera difficile de faire la part entre ce qui relève des *archives publiques* et des *archives privées* selon la nomenclature des archives nationales en France qui ne recoupe pas nécessaire la nomenclature personnelle et subjective de ces personnes. L'une d'entre ces personnes a déjà eu l'occasion de gérer les archives d'un sociologue disparu précocement, il y a quelques années. Elle s'est associée avec un historien spécialiste des archives pour cataloguer, emballer et expédier les archives conservées dans le bureau de son collègue vers un centre d'archives prestigieux. Par ailleurs, elle sait que le conjoint de ce chercheur a conservé à domicile la partie des archives qui se trouvaient dans ce domicile partagé et qu'il ne semble pas soucieux ni pressé de les confier à un centre d'archives approprié et éventuellement aux Archives nationales comme il en aurait l'obligation réglementaire. Elle a parfaitement identifié le contenu de ses propres archives de travail comprenant des protocoles d'enquêtes, des notes de travail, des publications et des manuscrits, mais n'a pas encore décidé à quelle institution elle les lèguera. Un autre chercheur qui a pris des distances avec son activité scientifique tout en continuant à écrire me confie avoir conservé des manuscrits non publiés et des échanges de correspondance avec des chercheurs plus ou moins illustres du monde académique français. Il envisage de confier ces documents à un centre d'archives en France. Enfin, une sociologue désormais à la retraite continue à pouvoir disposer de son bureau où elle peut y recevoir des étudiants. C'est là que ses archives de travail sont conservées. Elle identifie de mémoire la présence d'un certain nombre de caisses contenant

des textes publiés et non publiés, des notes de travail, des retranscriptions d'entretiens et d'autres documents de travail scientifique. Elle a aussi conservé des conservé des correspondances avec des personnages qui ont joué un rôle important dans le développement des politiques sexuelles et les droits humains en France. Tous ces documents sont disponibles et j'ai été invité à venir visiter les locaux.

Epilogue et perspectives

Il est toujours fascinant de procéder à une enquête à la charnière entre la psychologie sociale, plus centrée sur les attitudes, les représentations et les phénomènes subjectifs et idéologiques au sens large, et l'ethnographie, plus centrée sur les descriptions des objets et des pratiques et de leur dimension symbolique. Cette enquête m'a révélé que la majorité des sexologues cliniciens (et enseignants) n'ont pas de culture ni de préoccupation archivistique et qu'ils ont déjà détruit la plupart des quelques documents qu'ils avaient accumulé et conservé au cours de leur carrière. Seule une très petite minorité de celles et ceux qui ont joué un rôle important et structurant dans l'histoire du groupe professionnel des sexologues, en France principalement ont conservé des documents de différentes natures. Il peut s'agir de manuscrits, d'enregistrements audio et vidéo, de documents d'enseignement, de cours, de mémoires élaborés par leurs anciens étudiants, de collections d'ouvrages et, dans certains cas, de documents pornographiques. Ces documents remplissent une fonction très importante dans la construction de la mémoire personnelle et professionnelle et, dans certains cas, permettent une projection dans un futur proche (continuer une activité intellectuelle) ou plus lointain en assurant la conservation et la diffusion de ceux-ci. Dans quelques très rares cas, les archives ont pour fonction d'assurer l'éternité et dans ce cas elles s'inscrivent dans le projet d'une fondation qui sera animée par les disciples du maître.

La confiance

Plusieurs des participants de l'enquête ont rappelé l'importance de la *confiance* qui doit s'établir entre les donateurs et le centre qui accueillera leurs archives et sera investi ainsi de la mission de protéger la matérialité et la sécurité des documents. La question de la *confiance* est apparue avec beaucoup plus d'intensité à propos du développement des archives communautaires, qui sont en elles-mêmes une réponse des membres des

communautés / minorités stigmatisées, à l'absence de *confiance* envers les institutions publiques ou toute institution généraliste. Les sexologues ne constituent pas une communauté mais un « groupe professionnel » qui est structuré dans des enseignements, des associations professionnelles et/ou des sociétés savantes, l'organisation de congrès et séminaires, l'édition de revues qui prennent la forme d'une communauté informelle. La création d'un centre d'archives en sexologie sera investie d'une mission importante : celle de conserver la mémoire de ce groupe informel et de contribuer à l'écriture et la visibilité de son histoire. La responsabilité éthique et politique de celui qui a engagé le processus d'archivage des archives de la sexologie francophone est donc engagée à différents titres. Il doit se montrer digne de la confiance que lui ont accordé celles et ceux qui lui ont confié leur témoignage, et mener le projet à son terme en assurant aux archives préservées le sanctuaire le plus approprié à la conservation de la mémoire et à la promesse d'un futur.

Références

- Bard, Christine, Annie Metz, and Valérie Neveu, eds. 2006. *Guide des sources de l'histoire du féminisme*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, Collection Archives du féminisme.
- Barriault, Marcel. 2009. "Hard To Dismiss: The Archival Value of Gay Male Erotica and Pornography." *Archivaria* 68: 219-246.
- Blanchet, Alain. 1991. *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris: Armand Colin.
- Darger, Henry. 2013-2020. *L'histoire de ma vie*. Paris: Editions du Seuil (Points).
- Dean, Tim, Steven Rusczycky, and David Squires, eds. 2014. *Porn Archives*. Durham: Duke University Press.
- Derrida, Jacques. 1995. *Mal d'archive*. Paris: Galilée.
- Douglas, Kitrina , and David Carless. 2013. "A History of Autoethnographic Inquiry." In *Handbook of Autoethnography* edited by Stacy. Holman Jones, Tony E. Adams and Carolyn Ellis, 84-106. Routledge.
- Escoffier, Jeffrey. 2020. "Every Detail Counts: Robert Stoller, Perversion and the Production of Pornography." *Psychoanalysis and History* 22 (1): 35-52.
- Giami, A., M Chevret-Méasson, and M Bonierbale. 2009. "Les professionnels de la sexologie en France : quelques évolutions. Premiers résultats de l'enquête nationale." *Sexologies, European Journal of Sexology and Sexual Health* 18 (4): 265-269.

- Giarni, Alain. 2000. "La démarche clinique dans les sciences sociales." *Bulletin de Psychologie* 53 (447): 325-332.
- Giarni, Alain , and Stuart Michaels. 2020. "La profession de sexologue en France en 2019 : résultats préliminaires d'une enquête nationale." *Sexologies. Revue Européenne de Sexologie et Santé sexuelle* 29: 57-67.
- Giarni, Alain, and Patrick de Colomby. 2001. "Profession sexologue ?" *Sociétés Contemporaines* (41-42): 41-63.
- Giarni, Alain, Patrick de Colomby, and Groupe-Euro-Sexo. 2006. "Sexology as a profession in Europe: diversity and common perspectives." *Sexologies. European Journal of Sexology and Sexual health* (1): 7-13.
- Giarni, Alain, and Jane Russo. 2013. "The diversity of sexologies in Latin America: emergence, development and diversification." *International Journal of Sexual Health* 25 (1): 1–12.
- Gori, Roland, and Marie-José Del Volgo. 2005. *La santé totalitaire, Essai sur la médicalisation de l'existence*. Paris: Denoël.
- Holman Jones, Stacy, Tony Adams, and Carolyn Ellis. 2013. "Coming to know autoethnography as more than a method." In *Handbook of Autoethnography*, edited by S.H. Jones, Adams, T.E., Ellis, C. Walnut Creek, CA: Left Coast Press.
- Ketelaar, Eric. 1999a. "Archivalisation and archiving " *Archives and Manuscripts* 27 (1): 54-61.
- . 1999b. "Archivalisation and archiving." *Archives and Manuscripts* 27 (1): 54-61.
- Latour, Bruno. 1991. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La découverte.
- Malcolm, Janet. 1984. *In the Freud Archives*. New York: Alfred A. Knopf.
- Malinowski, Bronislaw. 1967-1985. *Journal d'ethnologue*. Paris: éditions du Seuil.
- Mercer, John. 2014. "The Secret History: Porn Archives, 'Personal' Collections and British Universities." *Porn Studies* 1 (4): 411-414.
<https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1080/23268743.2014.947754>.
- Reay, Barry. 2018. *Sex in the Archives Writing American Sexual Histories*. London: Blackwell's.
- Sigel, Lisa. 2020. *The People's Porn. A History of Handmade Pornography in America*. London: Reaktion.
- Weeks, Jeffrey. 2007. *The World We have Won*. London: Routledge.

